

Samedi généralement ensoleillé et peu de changement dans les températures. Vents du sud-ouest de 20 milles avec rafales à 30 milles et devenant légers cette nuit.
Minimum 50, maximum 65. Aperçu pour dimanche: Ensoleillé. Températures de saison.

La meilleure huile 374-6221 - Le meilleur service



Campagne de recrutement

ST-PAUL de CHESTER (G.A.B.) — L'Association féminine d'Education et d'Action sociale est en pleine campagne de recrutement. Pour la partie "Est" du comté d'Arthabaska, c'est la directrice diocésaine, responsable de ce secteur, qui dirige le travail. Il s'agit de Mme Gérald Hince de St-Paul de Chester. Mme Hince souligne que des bonnes volontés sont en devoir durant la période du 5 au 19 septembre pour la campagne de recrutement. Les éléments féminins sont invités à s'inscrire dans les rangs de l'AFEAS pour les activités de 1968-70. La manifestation dite "soirée de retour" aura lieu le 2 octobre au Moulin Rouge, sur la route No 20. Ce sera une activité mixte au cours de laquelle on prendra connaissance des rapports sur le recrutement. La manifestation se complètera par une partie récréative avec musique et danses.

A cause d'un manque de volumes et du fait qu'un groupe d'élèves n'est pas rentré

Un grave conflit éclate entre la commission régionale et le CEGEP

VICTORIAVILLE (R.L.) — Alors que tous les secteurs de la commission scolaire régionale des Bois-Francis ont commencé à fonctionner normalement, il se trouve encore un seul groupe d'élèves qui n'ont pas

débuté les cours. Il s'agit des 569 étudiants du secondaire V logés au collège de Victoriaville. Ces étudiants n'ont pas commencé les cours à cause d'un manque de volumes. Cette absence de livres est due par ailleurs à

un malentendu qui est à tourner en conflit grave entre les dirigeants de la commission scolaire régionale des Bois-Francis et la Corporation du collège de Victoriaville.

Au cours d'une conférence de presse donnée par le président de la régionale le Docteur Marc St-Hilaire et le directeur général par intérim M. René Deshaies, il a été brièvement expliqué qu'il y a quelques années, alors que les élèves du secondaire V qui relevaient de la régionale furent remis sous le contrôle de la corporation du collège de Victoriaville, la régionale donna alors à la corporation des livres qu'elle possédait pour les élèves de ce cours. Cette année, la régionale reprend les élèves du secondaire V sous son contrôle. On a donc demandé à la corporation du collège de Victoriaville les li-

vre donnés il y a quelques années. La corporation a alors mentionné qu'elle avait subi un déficit d'opération de \$6,400.00 avec et l'on demandait donc un montant d'argent à la régionale pour retourner les volumes. Après discussions les commissaires décidèrent de payer un montant de \$3,500.00 pour les livres du secondaire V. En juin, lorsqu'un de la corporation du collège remettait donc une liste de l'inventaire des livres du secondaire V que la régionale recevrait bientôt. Mais c'est ces derniers jours que le problème a surgi lorsque la régionale en recevant les livres constatait qu'il en manquait un nombre important. Apparemment la corporation du collège avait ces dernières années ven-

du de ces livres. Elle en aurait même revendu à la régionale. La régionale doit donc commander les livres qui manquent à l'inventaire fourni par la corporation du collège en juin dernier. Un calcul a permis de découvrir hier que la régionale devra commander pour un total de \$26,489.56. Avec cette dépense imprévue, non seulement les élèves concernés subissent un grave préjudice, mais la régionale des Bois-Francis grèvera son budget.

On peut donc comprendre dans quel esprit le Docteur St-Hilaire et M. Deshaies ont fait la déclaration suivante hier: les élèves de secondaire V logés au collège de Victoriaville intégreront leurs cours lundi, le 15 septembre.

Cependant, la commission scolaire régionale tient à informer la population que les élèves de ce niveau seront privés d'un certain nombre de manuels scolaires pour une période indéterminée. Des mesures seront prises par les autorités compétentes de façon à ce que cette situation ne cause pas de préjudices graves aux élèves concernés.

Deux causes

"Cette situation est due à deux causes principales. La première réside dans le fait que la corporation du collège de Victoriaville n'a pas remis à la commission scolaire régionale tous les volumes utilisés en secondaire V au collège de Victoriaville

en 1968-69 durant le régime d'association, et ce, malgré une entente intervenue à ce sujet. L'inventaire fourni par le collège de Victoriaville pour les livres disponibles à ce niveau au mois d'août accuse des différences sérieuses avec celui qu'il avait produit à la régionale en juin. La commission scolaire régionale s'étant basée sur ce dernier pour placer ses commandes, il s'ensuit que les livres disponibles sont en nombre largement inférieur aux besoins réels.

On sait passés les volumes qui ne sont plus disponibles? La commission scolaire régionale est en mesure de prouver qu'un certain nombre lui ont été revendus lors d'une certaine entente, et ce, malgré qu'elle en

ait payé déjà la majeure partie, à part la scolarité payée pour chaque élève de secondaire V pendant les trois années du régime d'association (\$874.10 par élève pour l'année scolaire 1968-69). Quant au reste des volumes manquant il appartient à la corporation du collège de Victoriaville de dire ce qui est advenu.

Des options libres imposées

La deuxième cause du retard apporté à la livraison des manuels scolaires de secondaire V logés au CEGEP de Victoriaville réside dans le fait que la direction de cette école a apporté des modifications profondes aux horaires individuels des élèves établis lors de l'inscription préliminaire d'avril et l'inscription définitive de juin selon les profils établis par la commission scolaire régionale en mars 1969.

Notons que ces profils avaient été établis sur une étude fouillée de la part des conseillers en orientation et des professeurs en information scolaire à l'emploi de la commission scolaire régionale, étude portant sur les exigences (pré-requis) de tous les CEGEP existants dans la province à ce mo-

ment-là. Or, les changements apportés aux horaires individuels des élèves de secondaire V auraient été effectués dans le but de les accorder aux exigences d'entrée au CEGEP de Victoriaville selon un document daté du 29 mai 1969 et signé du Frère Maurice Leblanc. Or, ce document, après information prise auprès des administrateurs du CEGEP de Victoriaville, n'aurait jamais été sanctionné officiellement par ce dernier organisme et demeurerait un document d'étude à être soumis à un comité conjoint formé de représentants de la commission scolaire régionale et du CEGEP de Victoriaville.

Il est donc à prévoir qu'on devra procéder, d'ici la fin de septembre, à une révision complète des profils et des horaires individuels des élèves de secondaire V. Jusqu'à ce que cette révision soit complétée, les étudiants concernés suivront l'horaire de cours qui leur a été remis".

Rencontre importante

A 9.00 heures ce matin, une rencontre ultime groupant les commissaires de la régionale, les membres de la corporation du collège et les membres du conseil d'administration du CEGEP est convoquée afin de continuer à éclaircir et régler ces différents points.

Immatriculation des bicyclettes

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les propriétaires de bicyclettes qui demeurent dans les limites de Plessisville sont tenus de faire enregistrer leurs véhicules et y apposer les plaques d'immatriculation. C'est là un règlement qui doit être observé souligne M. Edouard Lebrun, chef de la Sécurité municipale de la ville de l'Erable. L'émission de ces permis se fait à l'hôtel de ville. Dans quelques jours, une vérification sera faite par les constables et les bicyclettes qui n'auront pas les plaques réglementaires seront saisies et les propriétaires auront une amende à payer. M. Lebrun fait remarquer que l'enregistrement des vélos aide les enquêteurs dans les cas de vol.

Police de Plessisville ajoute que de nombreux cyclistes circulent dans les rues sans se préoccuper des règlements qu'ils ont à observer. Les bicyclettes sont faites pour un seul occupant qui doit circuler sur le côté droit de la voie, non sur les trottoirs. Rouler de droite à gauche sur la largeur de la rue est très dangereux, fait observer le chef Lebrun, pourtant de nombreux jeunes prennent de tels risques sans s'occuper des conséquences. Le chef cite en exemple un jeune qui a pris ce risque et qui s'est infligé des blessures douloureuses lorsque son vélo frappa une voiture immobilisée; cet accident aurait pu facilement être évité si le jeune cycliste avait observé les règlements le concernant, a dit le chef.

Le problème des personnes âgées n'est pas solutionné

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Jacques Martel, directeur du service social, filiale de Victoriaville nous a fait parvenir un communiqué dans lequel il mentionne qu'il n'est pas tout à fait exact de penser que le problème des personnes âgées est solutionné même si de bonnes nouvelles nous parviennent de temps à autre. "Ainsi nous apprenons dernièrement la construction d'un nouvel ermitage à Victoriaville et d'un foyer d'hébergement à Daveluyville. Malgré cela les demandes de placement des personnes âgées augmentent constamment et les foyers d'hébergement ne suffisent plus" continue M. Martel. "Voilà pourquoi le service social du centre du Québec, situé à 23 rue St-Louis à Victoriaville (mais à compter du premier novembre 1969), le déménagera à 365 Notre-Dame est) se lance à la recherche des foyers pour abriter ces personnes de l'âge d'or. Pour réaliser son objectif, le service social compte beaucoup sur la collaboration des familles de Victoriaville et de la région.

Les personnes âgées, qui sont placées par le service social, sont en bonne condition physique et leur santé ne requiert pas de soins particuliers. Ils n'ont besoin que d'être traités avec égard et compréhension".

Les conditions

Les familles qui sont intéressées à garder chez-eux une ou deux personnes âgées doivent remplir certaines conditions. Entre autres, le service social leur demande d'être capables de compréhension et de souplesse, de considérer la personne âgée comme membre de la famille, de collaborer avec l'agence de service social sur le plan de travail qu'il s'est fixé, et d'avoir une chambre convenable. Les personnes qui répondent à ces exigences peuvent s'adresser au service social du centre du Québec en composant 732-9751.

Le service social du centre du Québec, à Victoriaville, compte sur la collaboration de toutes les bonnes volontés afin de pouvoir aider adéquatement les personnes âgées qui requièrent ses services.

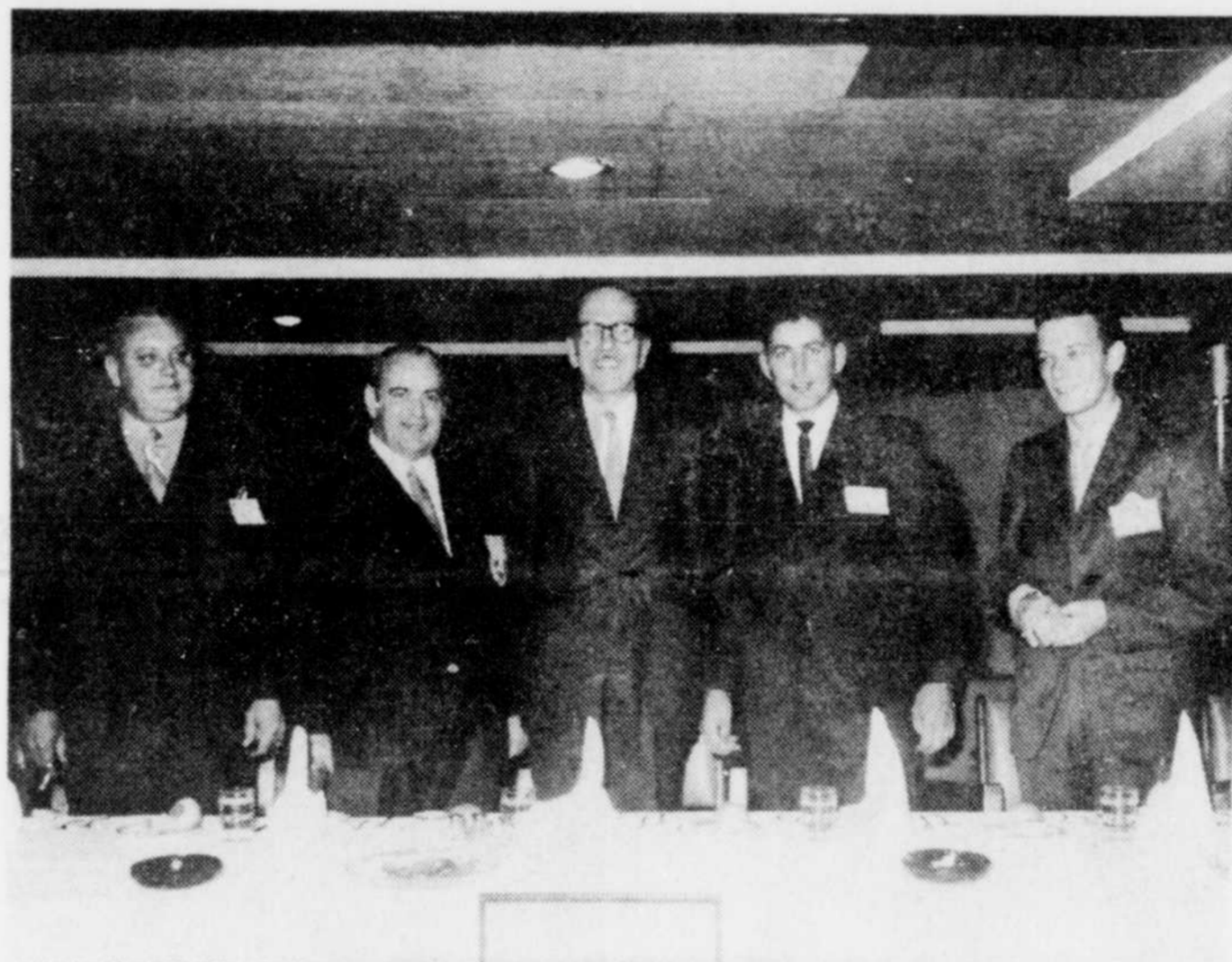
Les Femmes chrétiennes ont choisi le thème du congrès

PRINCEVILLE (G.A.B.) — "Nos responsabilités face aux changements" est le thème adopté cette année pour le congrès du Mouvement des Femmes chrétiennes du diocèse de Nicolet. Ce congrès réunira les équipes de responsables locales, le dimanche, 14 septembre à Princeville. On profitera de ce congrès pour faire une étude spéciale sur la collaboration avec le travail accompli par les Chrétiens d'aujourd'hui. L'examen du thème est l'autre point sur lequel une attention particulière sera donnée.

Programme général

L'inscription des délégations se fera à partir de 8h45 du matin à l'école Ste-Marie, rue Mgr

Poirier à Princeville. Etudes et forum ainsi qu'une messe à 11h, sont au programme pour l'avant-midi. Après la messe, les congressistes se rendront au centre paroissial pour le dîner. Le travail se poursuivra dans l'après-midi. Le programme général comprend aussi la présentation des responsables diocésaines, communication des rapports, études sur la situation. Les activités prendront fin vers 4h30 de l'après-midi (10h30). La responsable du Mouvement des Femmes chrétiennes de Princeville, Mme Alfred Mailoux et ses collaboratrices organisent l'accueil des nombreuses délégations qui viendront à Princeville le 14 septembre à l'occasion de ce congrès.



(Photo: LeRo)

UN SUCCES MAGNIFIQUE A MARQUE la reprise des activités du club d'Administration industrielle des Bois-Francis. En effet un nombre impressionnant de membres et de gérants ou propriétaires d'industries de la région ont assisté au premier souper de la nouvelle saison, jeudi soir au motel Colibri. Le conférencier invité était

pour la circonstance M. Jean Vallée, directeur du personnel des industries Valcartier. Sur la photo nous apercevons de gauche à droite, M. Jean-Paul Pomerleau, secrétaire du club; M. Roger Couture, trésorier, le conférencier M. Jean Vallée, M. Jean-Paul Laineuse, président et M. Denis Boutet, vice-président.

M. J. Vallée parle des relations du travail dans une conférence

VICTORIAVILLE (R.L.) — Alors qu'il s'adressait aux membres du club d'Administration industrielle des Bois-Francis, M. Jean Vallée, directeur du personnel aux industries Valcartier a apporté quelques réflexions sur ce que doivent être les relations de travail.

Ce premier souper mensuel du club d'Administration industrielle des Bois-Francis du président Jean-Paul Laineuse de Victoriaville a été couronné de succès. M. Lucien Beauchesne, vice-président, préposé au recrutement a remercié ses directeurs du travail accomplis ces dernières semaines. En effet, 40 nouveaux membres ont été recrutés ce qui porte le total de l'effectif du club relativement

jeune à 165 membres. M. Beauchesne a invité les directeurs à présenter les nouveaux membres. Le maître de cérémonie a aussi souhaité la bienvenue aux propriétaires et gérants d'industries de la région qui étaient présents au souper de même qu'à M. Paul Dufresne, directeur général de l'école du meuble de Victoriaville.

Incidentement quelques sessions d'étude pour les membres du club seront organisées en collaboration avec l'école du meuble et du bois ouvré.

Le trésorier, M. Roger Couture de Warwick a fourni un rapport des finances du club pour la dernière année d'opération. L'exécutif antérieur a été félicité pour le bon financement du club.

Le préposé aux relations extérieures du club d'Administration industrielle des Bois-Francis, M. Gérard Dubé nous a fait part que jeudi le 9 octobre et jeudi le 16, les membres du club d'Administration industrielle effectueraient une visite industrielle à Skiroule Ltée à Wickham.

Judi le 6 novembre, il y aura un souper mixte à l'hôtel Manoir de Princeville. Le conférencier invité sera alors M. Guy Charpentier du centre de réadaptation des alcooliques de Drummondville qui parlera de la jeunesse et des drogues.

La rencontre de jeudi soir dernier avait lieu au motel Colibri de Victoriaville.

Remise de la charte du club Lions ce soir, à Warwick

WARWICK (R.L.) — C'est ce soir samedi qu'aura lieu la grande cérémonie de remise de charte du club Lions de Warwick, club qui est parrainé par le club Lions de Victoriaville.

Au-delà de 250 convives sont attendus à ce banquet, qui selon les organisateurs, sera mémorable autant pour les invités que pour les 26 membres fondateurs.

Le tout débutera pour les membres et leur épouse et les invités d'honneur par un cocktail offert par la ville de Warwick en l'honneur de la fondation d'un club Lions.

Ce cocktail aura lieu à l'hôtel de ville, à 17 heures. Le programme de remise de charte se déroulera en la salle de l'école Ste-Jeanne d'Arc à partir de 18h30 avec le banquet. C'est M.

Georges Heaton, gouverneur du district A-10 qui présidera à la remise de la charte. A cette réunion seront présent plusieurs invités spéciaux et on pourra y rencontrer des Lions de plusieurs clubs du Québec.

C'est M. Blondin Plourde qui est le président du nouveau club Lions de Warwick tandis que le président du comité de remise de charte est M. Roland Boucher.

La politique provinciale

Rien de décidé au sujet de la venue des créditistes

VICTORIAVILLE (R.L.) — Plusieurs personnes ont demandé au député fédéral de Lethbridge M. André Fortin, si le Ralliement créditiste présentera des candidats à la prochaine élection provinciale qu'on prévoit pour le printemps prochain. Le député Fortin déclare à ce sujet: "La réponse est claire et précise: aucune décision n'est encore prise sur ce point. La décision ne peut se prendre que lors de la réunion générale annuelle du parti qui cette année aura lieu à Montréal, les 4 et 5 octobre prochain, au Centre Maisonneuve 3000 rue Vial." Ce n'est pas à un député ou à l'autre à prendre cette décision mais à l'assemblée générale de tous les membres. Bien des arguments sont en faveur d'une participation créditiste provinciale. Bien des arguments pèsent aussi contre. Au congrès annuel, ces arguments seront étudiés, soupesés, évalués, afin de rendre la décision la plus sage possible.

"Personnellement, je suis encore au stade de la consultation populaire. Je demande l'opinion des membres du Ralliement Créditiste, de même que l'opinion de la population, au congrès je prendrai l'attitude que ma conscience me dictera, tout en tenant compte fortement de

l'opinion des gens du comté de Lethbridge, car après tout, toute action politique doit être faite en fonction de la population et non en fonction des intérêts personnels.

"En toute honnêteté, la venue du docteur Tremblay comme première voix du Ralliement Créditiste à l'Assemblée nationale ne signifie aucunement la venue du Ralliement Créditiste sur la scène provinciale. Cela signifie simplement et uniquement que le Docteur Gaston Tremblay a fait un choix personnel et a opté pour le Ralliement Créditiste. Il nous a fait une demande en ce sens. L'exécutif national du parti s'est donc réuni dernièrement à Québec et une décision positive a été prise.

"Qu'il se présente lui-même comme candidat provincial du Ralliement Créditiste dans le comté de Montmorency, c'est très possible, mais de là à dire que ce parti présentera des candidats partout, dans tous les comtés, c'est une chose tout à fait différente. Cependant, une chose est certaine, bien des députés provinciaux des vieux partis auraient avantage à changer de parti avant qu'ils ne soient aussi encerclés que le système et le parti qui les ont fait élire", termine le député Fortin.



(Photo LeRo)

M. MAURICE SIGOUIN, important industriel de Drummondville, était le conférencier invité devant les membres de l'Association des assureurs-vie de Drummond-Arthabaska. M. Sigouin a traité des bienfaits que pouvaient apporter les corps intermédiaires sur le développe-

ment d'une région. Présenté par M. Claude Jacques, le conférencier fut remercié par M. Jean Demers. Sur la photo, de gauche à droite, M. Jean-Marc Demers, M. Bruno Poisson, président de l'Association, M. Maurice Sigouin et M. Claude Jacques.

Une poursuite au montant de \$1,700 contre la ville pourrait être réduite à \$600

TROIS-RIVIÈRES (B.C.) — Un refoulement d'égouts survenu dans le sous-sol de la maison de Mlle Françoise Girard, sur la Place Daucourt, a été la cause d'un échange verbal assez violent, lors de la dernière séance du conseil de ville.

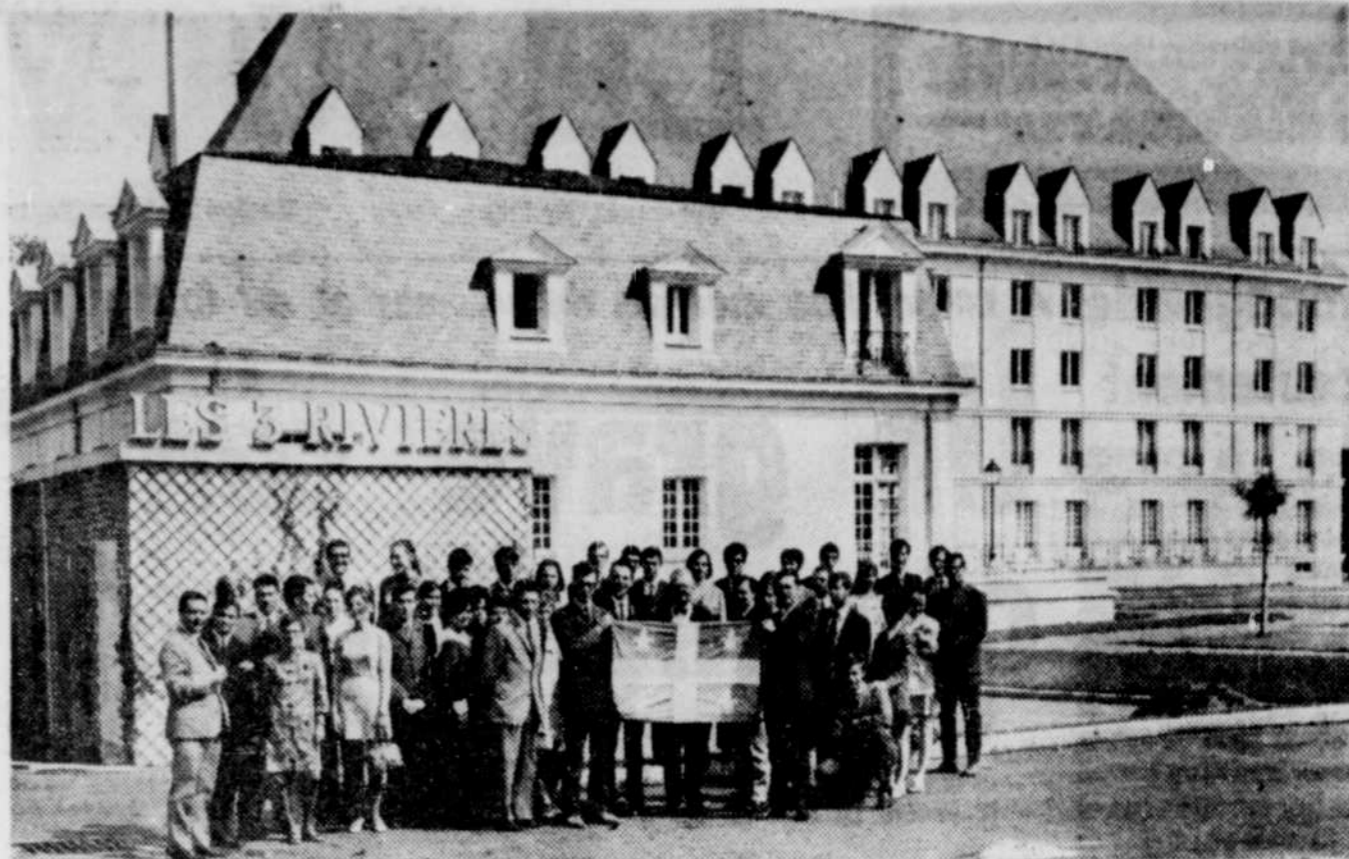
Mlle Girard a intenté une poursuite au montant de \$1,700 contre la cité par suite des dommages qu'elle a subis mais cette réclamation fut diminuée à \$600 à la condition qu'un règlement hors-cour soit conclu.

Le chef du Contentieux, Me Jean Méthot, c.r. s'est montré fort surpris de recevoir un appel téléphonique de l'avocat de la plaignante à ce sujet et surtout du fait que le montant des réclamations ait plongé subitement à \$600.

"C'est grâce à mon intervention si la ville peut régler ce cas à meilleur compte" de dire le conseiller Benoit Giguère en insistant sur la responsabilité de la cité dans cette affaire. "Je suis même prêt à témoigner contre la ville", a-t-il ajouté.

Le chef du Contentieux a mentionné qu'il s'était rendu lui-même sur les lieux avec les ingénieurs et qu'il est d'avis que la cité n'est aucunement responsable considérant qu'un arbre installé sur un terrain voisin avait occasionné la rupture de la conduite d'égout.

Devant l'insistance du conseiller Giguère à imputer toute la responsabilité sur la cité, Me Méthot a dit: "Si vous êtes si bon, prenez ma place et réglez l'affaire".



(Photo Arsicaud-Tours)

SOUS LES AUSPICES DE L'OFFICE FRANCO-QUEBECOIS, un groupe de jeunes travailleurs et d'étudiants de notre région ont effectué une tournée de trois semaines en France, notamment à Paris et à Tours. Nous les voyons ici face à l'hôtel "Les 3-Rivières" à Tours, où le colonel

Devivèze, président de l'établissement, les a reçus. A gauche du colonel, MM. Michel Buton et Julien Moisan, respectivement Chef de stage et Chef de service à la Jeunesse et Sport. Du CEGEP de Trois-Rivières, M. André Provencher à l'extrême droite, genoux par terre.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT
1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-Poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrine \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuisses \$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q". LES SPÉCIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR.

1024, Champléfort Trois-Rivières Tél. 378-5404
 79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél. 376-4424

Cette année Un programme varié au Pavillon Mgr Saint-Arnaud

TROIS-RIVIÈRES — La nouvelle édition des sports et autres activités au Pavillon Mgr St-Arnaud pour la saison 1967-70 sera lancée la semaine prochaine,

soit lundi le 15 septembre. Le programme a été agencé pour satisfaire tous les goûts.

Sports pour les adultes: volley-ball, badminton, culture physique, poids et haltères; activités culturelles pour les adultes: cours de danse, yoga, cours de peinture et cours d'anglais.

Tous les dimanches soir, il y aura une soirée canadienne avec les Inséparables de l'Age d'or.

Pour les étudiants, le programme comprend de la gymnastique, le hand-ball, des soirées animées, du ping-pong, etc. Les clubs d'adolescents et d'adolescentes seront mis sur pied. La salle de quilles sera aussi ouverte.

De plus, encore cette année, le Club Lions de Trois-Rivières accepte de subventionner le Centre pour l'organisation des samedis-jeunes des Lions. Les parents sont priés de prendre note que l'inscription obligatoire des enfants aura lieu samedi le 20 septembre pour les activités se terminant aux Fêtes.

Place de l'hôtel de ville

Dans le but de décongestionner la rue Gervais qui est encombrée de voitures, stationnées, le conseiller Aimé Lefrançois a suggéré de limiter la durée du stationnement à 60 minutes. Le directeur de la police sera appelé à étudier la question.

Les circuits électriques devant alimenter les lumières de la rue Tessier seront enfouis dans le sol, suivant un plan d'ensemble préparé par l'Hydro-Québec. Les travaux seront exécutés par Arno Electrique.

MM. Robert Poltras et Philippe Lévesque ont obtenu l'autorisation de présenter un Carroussel des Arts sur la Place de l'hôtel de ville à l'occasion de la fête du Travail.



(Photo Roland Lemire) AU COURS DE LEUR DESCENTE dans la Pharmacie Bareil, les malfaiteurs ont renversé un étalage de cosmétiques mais pour eux, cette marchandise n'avait aucune valeur.

JUDO
 PROFESSEUR
J. TREMBLAY
 1er Dan
 Diplômé: Judo et Karaté
 335, St-Georges
 Trois-Rivières 296-3876

Très vaste choix de
GARAGES ET CHALETs PRÉFABRIQUÉS
 Aussi PORTES et FENÊTRES
 Toutes dimensions — Installation gratuite sur place
PIERRE DESCOTEAUX
 ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

Les cours d'anglais donnés par Mme Louise Parsons débuteront le 15 sept.
 Les cours consistent en prononciation, traduction et conversation anglaises.
 2 cours d'une heure par semaine seront donnés à des groupes de 6 élèves.
 AUCUN CONTRAT À SIGNER.
 1060 STE-ANGÈLE TEL.: 376-2716

Le nom
D'EM. GRIFFIN INC.
 NÉGOCIANT EN GROS.
 est associé au service du restaurateur, de l'épicier du coin, du casse-croute, du tabaciste, de l'hôtel, motel, des institutions et de tous les VRAIS DÉTAILLANTS.
 "Lui confier vos commandes; c'est vous assurer une entière satisfaction"
EM. Griffin Inc.
 NÉGOCIANT EN GROS
 TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE
 Emmanuel Griffin PRÉSIDENT 1275, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
 Tél.: 375-9613

NOUS COUPONS TOUJOURS PLUS NOS PRIX!

PARAMETTE TONIQUE
 20 on. — Rég.: \$4.95
SPÉCIAL \$2.59

PARAMETTE 125 comprimés
 Rég.: \$5.40
SPÉCIAL \$2.79

En vente seulement chez
PHARMACIE HOUDE
 Centre d'Achats Trois-Rivières-Ouest
 375-9686

Pharmacie Normanville
 Centre d'Achats de Normanville
 375-7769

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
 ÉDUCATION PERMANENTE COURS DE CULTURE

LUNDI
 Français A-57 (Moyen-âge et Renaissance) 20h.30 à 22h.30 Local C-216
 Français A-125 (Lyrisme) 20h.30 à 22h.30 Local C-230
 Cinéma I (599-811) 18h.30 à 22h.30 Local: Petit amphithéâtre

MARDI
 Français A-107 (XXe siècle) 20h.30 à 22h.30 Local C-216

JEUDI
 Philosophie A-117 (L'amour humain) 20h.30 à 22h.30 Local C-158

SAMEDI
 Civilisation Grecque A-53 8h.30 à 11h.30 Local C-158
 Histoire A-209 8h.30 à 11h.30 Local C-160
 Cinéma II (599-820) 18h.30 à 20h.30 Local C-146

N.B.: Ces cours de culture sont reconnus dans les cadres du B.A. des adultes (Laval).

Veillez présenter vos demandes au Service de l'Éducation Permanente à l'Université du Québec à Trois-Rivières, 466, rue Bonaventure, Trois-Rivières.

Les bureaux sont ouverts tous les soirs de septembre et d'octobre.

Soyez prêtes pour accueillir l'automne

REMODELAGE et RÉPARATION
 Sur rendez-vous seulement
Mme Gertrude Duchesneau
 730 Ste-Ursule
 Tél.: 374-4373

Notre personnel dressera pour vous la table d'hôtes discrète et joyeuse pour la satisfaction des plus fins gourmets.

Buffet chaud et froid le dimanche de 5h. à 9h. p.m.

Adultes: \$3.50 — Enfants: \$1.95

15e ÉTAGE

SALLE À MANGER DE LA PLACE ROYALE
 Goûtez aussi des moments de sérénité dans notre SALON-BAR

Assistant-gérant demandé
 ayant de nombreuses années d'expérience dans les magasins à chaîne.
 • Très bon salaire
 • Avancement rapide
 • Gérance en perspective

LaSalle
 MANUFACTURES LTÉE. FACTORIES LTD.
 Toute demande sera tenue strictement confidentielle.
 S'adresser à: M. Lucien Roberge pour rendez-vous: 378-2789

Dr W.-H. FONTAINE
 o.o.d.
 Optométriste-Opticien
 1008, St-Maurice
 Tél.: 376-2101
 Trois-Rivières, Qué.

L'HYPNOSE
 À VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER
 Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexes, mémorisation, etc...
Mme Lily Martin
 HYPNOLOGUE DIPLÔMÉE
 1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
 Bureau: 375-1037 - 378-8056

HÔTEL BÉCANCOUR
 vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre
 "LES ASTRONAUTES" du jeudi au dimanche soir
 Dim: concours d'amateurs avec JACK ARSENEAULT à 10 heures P.M.
 294-2582

CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES
 Service de l'Éducation permanente

Cours du soir et du samedi

- Programme menant au diplôme d'études collégiales
- Programme de passage au brevet "A"
- Recyclage

COURS OFFERTS

- Assistance sociale
- Arts plastiques
- Bibliotechnique
- Biologie
- Chimie
- Cinéma
- Civilisation ancienne
- Electronique
- Géographie
- Histoire
- Informatique
- Langues (anglais, allemand, espagnol, français)
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique
- Sciences sociales
- Techniques administratives
- Cours de lecture rapide

INSCRIPTION: Jusqu'au 18 septembre 1969
DÉBUT DES COURS: 22 septembre 1969

Pour toute information, s'adresser à:
 Service de l'Éducation Permanente,
 3175, Boul. Lavolette,
 Tél.: 378-9171, ext. 277 le jour de 9h.00 à 17h.00
 378-4911 le soir de 19h.00 à 21h.00



(Téléphoto PC)

LE PRÉSIDENT DE LA Ligue pour l'intégration scolaire, M. Raymond Lemieux, a été traduit devant les tribunaux hier sous six chefs d'accusations, à la suite de l'émeute qui a eu lieu, mercredi, dans la banlieue de St-Léonard, au nord-est de Montréal. M. Lemieux accompagné de

son avocat, Me Raymond Daoust, à droite, a été libéré sous un cautionnement de \$10,000. Le président de la LIS s'est lui-même présenté en Cour avant même que les policiers procèdent à son arrestation.

Le président de la LIS devra répondre à six chefs d'accusations

Lemieux devant les tribunaux

MONTREAL (PC) — Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'Intégration Scolaire, qui prône l'enseignement unilingue français, a été traduit devant les tribunaux vendredi sous six chefs d'accusations, à la suite de l'émeute qui a eu lieu mercredi, dans la banlieue de Saint-Léonard, au nord-est de Montréal.

Après que la liste des chefs d'accusations lui ait été lue par le juge Emile Trottier, M. Lemieux, qui était accompagné de son avocat, Me Raymond Daoust, a été libéré sous un cautionnement de \$10,000.

Un autre membre de l'exécutif de la LIS, M. Laurier Gravel, président du comité exécutif, a comparu en même temps que M. Lemieux.

Les deux sont accusés entre autres, de sédition, d'avoir refusé de se conformer aux exigences de la Loi sur les Emeutes, d'avoir refusé de circuler après que l'ordre leur en eut été enjoint par la police.

La LIS avait organisé une manifestation qui, mercredi soir dernier, a attiré plus de 1.500 personnes; face à la situation, le maire de St-Léonard, M. Léo Ouellet, a proclamé l'imposition de la Loi sur les Emeutes.

M. Lemieux s'est rendu en Correctionnelle volontairement, afin d'éviter qu'un mandat d'arrestation soit émis contre lui.

Judi, le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, avait annoncé que plusieurs accusations seraient portées contre M. Lemieux, bien qu'il n'ait pas été arrêté sur la scène des troubles, en même temps que 37 autres manifestants.

Parlant de l'absence de M. Lemieux, au moment des arrestations, le ministre avait déclaré: "C'est toujours la même chose. Les agitateurs mettent le feu aux poudres, puis ils vont se réfugier en lieu sûr".

Les deux vedettes seront les Etats-Unis et l'URSS

Une importante séance diplomatique marquera le début de la semaine

WASHINGTON (AFP) — Une grande semaine diplomatique dont les deux vedettes seront les Etats-Unis et l'Union soviétique s'ouvre lundi prochain à New York dans le cadre de la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU.

M. André Gromyko et son ambassadeur à Washington, M. Anatole Dobrynine, seront lundi à Manhattan tandis que le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers prend l'avion mercredi pour New York, 24 heures avant l'arrivée du président Nixon. Le chef de la diplomatie américaine entamera,

selon la coutume, une série d'entretiens bilatéraux avec ses collègues étrangers.

Des diners de travail entre Russes et Américains à leurs résidences newyorkaises respectives vont notamment fournir aux deux ministres l'occasion d'aborder la discussion de tous les grands problèmes en tête desquels vont s'inscrire les prochaines négociations sur la limitation des armements nucléaires stratégiques offensifs et défensifs (SALT), le Vietnam, le

Moyen-Orient, et, bien entendu, la visite-surprise de M. Alexis Koussyguine à Pékin.

Sur la question du SALT, Washington a enfin reçu la bonne nouvelle.

M. Gromyko apporte avec lui le feu vert du Kremlin, rompant ainsi un silence de plusieurs mois qui commençait à inquiéter sérieusement l'administration Nixon. Si tout va bien, les négociations entre les deux superpuissances ont une limitation de leur quinquennalité nu-

claire pourraient donc s'ouvrir fin octobre. M. Rogers aura la semaine prochaine la confirmation que les Soviétiques souhaitent qu'elles se déroulent à Helsinki.

Du côté américain, on ne formulera pas d'objections au choix possible de la capitale finlandaise bien que celui de Genève ou de Vienne avait été jugé préférable pour des raisons de sécurité et de facilités de transmissions. Mais peu importe.

Après une suspension de 36 heures des bombardements

Sud-Vietnam: Nixon ordonne la reprise des raids aériens

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon, après avoir ordonné une suspension de 36 heures des bombardements effectués au Sud-Vietnam par les octo-réacteurs géants B-52, a ordonné, vendredi, la reprise des raids parce que le niveau des activités militaires ennemies est redevenu le même qu'avant la trêve de 72 heures décrétée par le Nord-Vietnam et le Vietcong, à la mémoire du président Ho Chi Minh.

M. Ronald Ziegler, le porte-parole de la Maison blanche, a souligné qu'il a pour principe de ne pas

commenter des informations d'ordre militaire, mais qu'en raison des incidences politiques des interprétations qui ont été faites de cet événement, aux Etats-Unis, comme à l'étranger, il faisait une exception. Il a expliqué que le gouvernement Nixon, en clouant au sol ses bombardiers pendant 36 heures avait voulu sonder les intentions de l'adversaire dans le domaine de ses activités militaires, au lendemain de la trêve. Il avait également cherché si ce cessez-le-feu comportait une signification politique allant au-delà de la mort du chef de l'Etat nord-vietnamien.

M. Ziegler a répété que le trêve avait été violée par l'ennemi 13 heures avant qu'elle se termine. Durant les 12 heures qui ont suivi la fin du cessez-le-feu, il a été nécessaire de reprendre les bombardements B-52 parce que les forces américaines étaient soumises à des attaques ennemies. Toutefois, durant ces 12 heures, le nombre de raids effectués par les super-bombardiers a été réduit de moitié par rapport au nombre de missions faites avant la trêve.

A l'issue de ces 12 heures, le président Nixon a ordonné une suspension des vols pendant 36 heures, qui vont à échéance aujourd'hui, vendredi, à 13 heures. M. Ziegler a précisé que le chef de l'exécutif américain avait pris cette décision pour pouvoir examiner de plus près l'ampleur des activités sur le théâtre opérationnel. Il a affirmé à plusieurs reprises, à sa conférence de presse quotidienne, que la suspension des raids ne constitue en aucune façon un "signal" à l'intention de "l'autre camp". Les milieux officiels américains, conscients des interprétations données à cette pause, notamment à Paris, soulignent qu'il ne faut pas y voir une manœuvre diploma-

tique d'une importance majeure.

Rumeurs démenties

M. Ziegler a refusé de dire si la pause avait été ordonnée à la suite d'indications qui auraient été fournies à Washington, soit par Hanoi, soit par un tiers parti, selon lesquelles le Nord-Vietnam réagirait favorablement à un geste de désescalade américaine.

Par ailleurs, il a démenti certaines rumeurs selon lesquelles la Maison blanche envisagerait une attaque massive de B-52 contre le Nord-Vietnam. Toutes les informations intéressant les activités des B-52 émaneront, à partir de maintenant, de Saigon, et non pas de la Maison blanche.

En résumé, M. Ziegler a souligné que "nous avons clairement montré au monde communiste, et au reste du monde, que nous ne sommes pas responsables de la reprise des activités militaires" à leur niveau antérieur à la trêve.

Les déclarations parfois ambiguës du porte-parole de la Maison blanche, ont amené les journalistes à lui demander des éclaircissements qu'il a reconnus ne pas être en mesure de fournir. Pourquoi, par exemple, ne pas avoir attendu l'expiration

des 36 heures pour annoncer la reprise des raids? L'ennemi avait-il été prévenu de la signification de ce geste de désescalade, sinon comment pouvait-il savoir qu'après 12 heures d'activités aériennes, le président avait décrété un moratoire?

L'annonce de M. Ziegler sur la reprise des raids est intervenue deux heures, trois quarts après la convocation, à la Maison blanche, par le président Nixon d'un grand conseil vietnamien qui se poursuivait encore peu avant 13 heures.

Mario Cardinal démissionne comme rédacteur-en-chef du Magazine Maclean

MONTREAL (PC) — M. Mario Cardinal a démissionné, hier, de son poste de rédacteur-en-chef du Magazine Maclean en déclarant que ce sont des motifs politiques qui avaient inspiré la décision de faire de cette revue une simple traduction du magazine Maclean's en langue anglaise.

"C'est trop facile de déclarer que Maclean-Hunter Publishing Co. Ltd n'a pas les moyens de publier deux magazines autonomes, déclare M. Cardinal dans un communiqué.

M. Ronald McEachern, vice-président de Maclean-Hunter, a déclaré hier que le budget rédactionnel du magazine de langue française avait été coupé.

Il a déclaré que la compagnie désirait rendre les deux éditions "plus semblables" et que publier deux magazines autonomes dans un pays ayant une population aussi peu nombreuse que celle du Canada était "impossible".

"Nous tentons de ramener l'édition de langue française à l'idée que nous avions en tête il y a huit ans lorsque le Magazine Maclean a paru pour la première fois", a ajouté M. McEachern.

D'autre part, à Toronto, jeudi, M. Charles Templeton a annoncé également sa démission comme rédacteur-en-chef de

Maclean's. Il n'a donné aucune raison pour sa démission du poste qu'il occupait depuis février dernier.

"Sans sous-estimer l'importance du facteur économique, je dis qu'il existe des motifs politiques derrière la décision de Maclean-Hunter", a déclaré M. Cardinal.

"Si non, comment expliquez-vous que le rédacteur-en-chef du Magazine Maclean ne soit pas responsable du contenu de son propre magazine, comment expliquez-vous que ses editoriaux doivent être censurés par le rédacteur-en-chef du magazine anglais?"

M. Cardinal a dit que lorsqu'il avait été engagé par cette compagnie il y a huit mois, il était entendu qu'il aurait l'autorité sur le contenu du magazine. Il était convenu que les articles de la version anglaise du magazine ne seraient traduits en français que s'ils offraient un intérêt aux lecteurs du Québec.

Avant d'annoncer sa démission, M. Cardinal avait renvoyé les quatre reporters du Magazine, soit MM. Jacques Guay, Jean-V. Dufresne, Gilles Constantineau et Michel Lapalme. Le secrétaire de la rédaction, M. Gilles Gariépy a également été congédié.

Il deviendra représentant du Québec aux Etats-Unis à compter du 16 septembre

Le général Jean-V. Allard dit adieu à ses troupes

OTTAWA (PC) — Le général Jean-V. Allard, chef sortant de l'état-major canadien, a dit un adieu émouvant à ses troupes, vendredi, au cours d'une cérémonie militaire qui se déroulait à l'aéroport d'Uplands.

Le général, qui deviendra représentant du gouvernement du Québec aux Etats-Unis à compter du 16 septembre, a transmis officiellement son poste au lieutenant-général Frederick R. Sharp, qui sera nommé général le 15 septembre, date de son entrée en fonctions.

Le gouverneur général, M. Roland Michener, et le ministre de la Défense, M. Leo Cadieux, dirigeaient un groupe de représentants diplomatiques et militaires à la cérémonie d'hier.

M. Paul Hellyer, ex-ministre de la Défense, et le maréchal de l'air Frank Millar, ex-chef d'état-major.

"Je voudrais que vous apportiez à vos camarades un message de loyauté à mon successeur, a déclaré le général à trois détachements de 100 hommes de la marine, de l'armée et de l'aviation.

"Et je veux vous assurer, Monsieur, a-t-il ajouté à l'adresse du général Sharp, que les forces sont en bon ordre. Le moral est bon".

Le général sortant a remercié le gouverneur général et Mme Michener pour la bonté et la gentillesse qu'ils lui avaient manifestées pendant son séjour à Ottawa.

Le général Allard a rendu un hommage spécial à M. Hellyer, qui était ministre de la Défense quand il fut nommé chef d'état-major. M. Hellyer a été le grand responsable de l'unification des trois corps d'armée.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITE

Le rédacteur-en-chef de "Maclean's Magazine" remet sa démission

TORONTO (PC) — Le rédacteur en chef, de "Maclean's Magazine" M. Charles Templeton, a annoncé vendredi qu'il abandonnait son poste à la direction de cette revue mensuelle de langue anglaise. Il accuse le vice-président exécutif de la compagnie Maclean-Hunter Publishing Co. Ltd., M. R.A. McEachern, d'ingérence tracassière.

Pour sa part, M. McEachern a émis un communiqué de presse où il souligne que, sous l'égide de M. Templeton, la revue n'avait pas progressé comme la direction l'avait espéré vers une formule nouvelle et plus contemporaine.

M. Joseph-Octave Therrien vient de mettre au point un moteur sans carburant

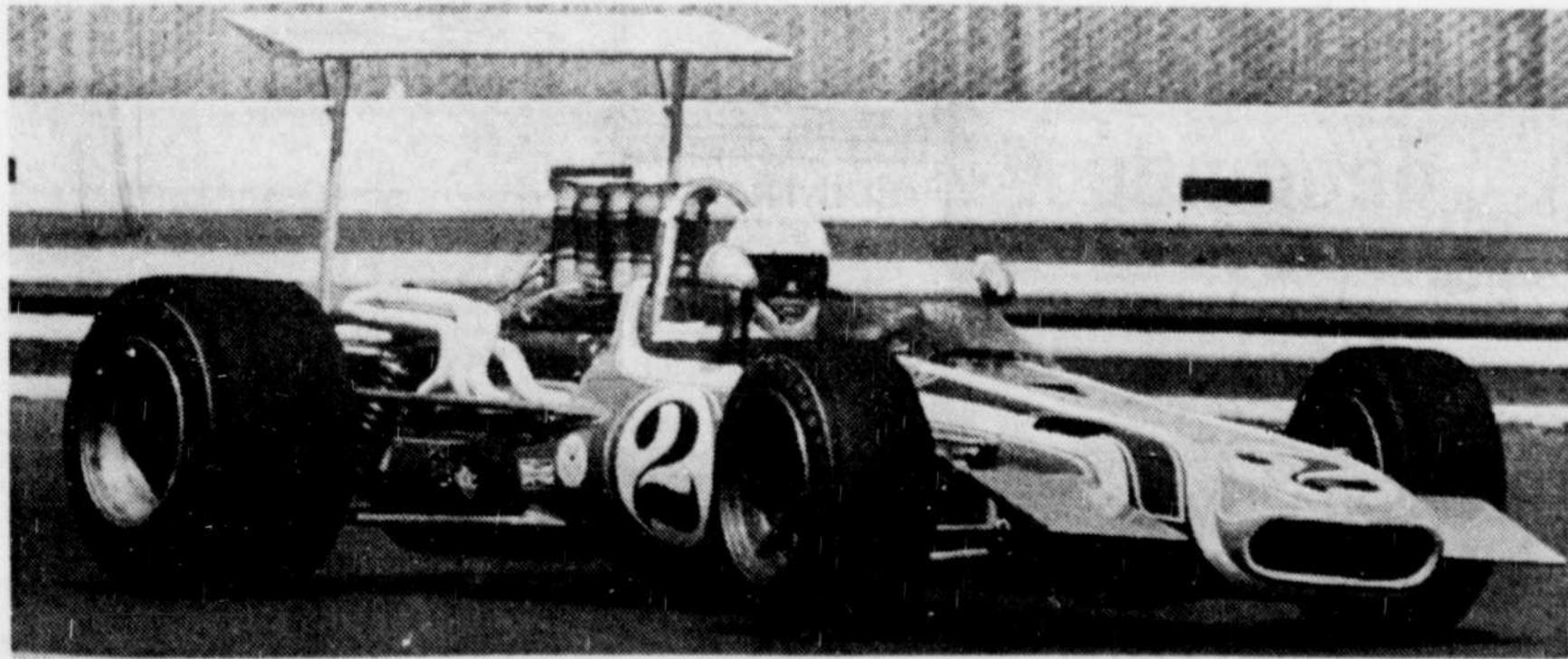
QUEBEC (PC) — Un citoyen de la région de Québec, M. Joseph-Octave Therrien, vient de mettre au point un moteur sans carburant qui pourrait bien, à son avis, révolutionner le monde de l'automobile.

Pour faire démarrer le moteur, le conducteur n'aurait qu'à appuyer sur un bouton qui soulèverait une soupape qui, elle-même, laisserait échapper de l'air comprimé; cet air serait distribué automatiquement à l'intérieur d'un "casson" central. Un système de piston compenserait les pertes à mesure.

General Motors of Canada augmente de \$117 le prix de ses automobiles 1970

OSHAWA (PC) — La compagnie General Motors of Canada a annoncé vendredi que le prix de liste moyen des modèles GM 1970 augmenterait de \$117,00 ou 3,5 pour cent.

Sur ce montant, une somme de \$43,00 servira à payer un outillage standard adopté précédemment, ainsi que des pneus à carcasse de fils croisés et à ceinture de fibre de verre. Selon GM, l'augmentation revient donc à \$74,00 ou 2,2 pour cent sur les voitures 1969 dotées d'un équipement analogue.



C'est un départ... au Grand Prix Molson de Trois-Rivières!

JOHN CANNON, de Pasadena, Californie, coureur de renommée internationale, est arrivé en notre ville, hier, pour participer dimanche au Grand Prix Molson de Trois-Rivières. Cannon, au volant d'une Lotus, demeure l'un des grands favoris de l'épreuve principale de cet évé-

nement d'envergure du sport de l'automobile en notre ville en fin de semaine. (Voir photos et nouvelles à la page 17 de notre édition sportive).

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	25
Bourses	20
Classées	21-22-23-24-25
Mots croisés	25
Radio-T-V, Cinéma	9-10-11
Sports	15-16-17-18-19
Voyages	12
Page féminine	13

LE SOUVENIR DU PETIT D'HOMME

Sur le climatiseur d'une chambre d'hôtel, une personne avait inscrit ce mot: "Si vous voulez dormir au frais, fermez ce truc et ouvrez grand vos fenêtres!"

CREMERIE TROIS-RIVIERES
374-6221

Mort affreuse

Ouvriers ensevelis vivants

LA TUQUE (M.A.) — Deux affreuse, jeudi à Lac-Edouard, travailleurs ont connu une mort lorsqu'ils ont été ensevelis sous

la toiture d'une maison en démolition en face du Sanatorium. Les deux victimes ont été identifiées comme étant Jean-Guy Amyot, âgé de 22 ans, de Québec et Jean-Noël Hamel, 32 ans de Charlesbourg.

Les deux individus étaient à effectuer leur travail à l'intérieur de l'édifice quand la couverture s'est soudainement effondrée, ensevelissant sous elle les deux hommes. On estime que le tout pouvait peser environ dix tonnes.

C'est le docteur André L'Heureux qui a agi comme coroner substitut et il a institué un simple cas de recherche dans ces deux morts accidentelles. Le docteur L'Heureux n'a pu que constater le décès à son arrivée sur les lieux du drame.

Les deux morts ont été transportés au centre funéraire de La Tuque par le fourgon de la maison. Les agents Denis Hamel et Serge Cloutier de la Sûreté provinciale, détachement de La Tuque, se sont rendus sur les lieux de l'accident pour procéder aux constatations d'usage.

Le maire Filion n'est pas offusqué de ne pas avoir été invité au voyage

par Marcel Aubry

LA TUQUE — Le maire de La Tuque, M. Lucien Filion, n'est nullement offusqué de voir que La Tuque n'avait pas été approchée, ni de près ni de loin, pour participer au voyage organisé, ces jours derniers, dans la province de la Nouvelle-Écosse pour convaincre les maires de Shawigan, Shawinigan-Sud et Grand'Mère de la légitimité de créer un parc national en Mauricie.

Invoqué à préciser sa pensée sur le sujet, le maire Filion nous a référé aux déclarations

La Tuque semblait être tenue à réaliser étant donné que des droits constitutionnels y sont directement rattachés. Personne en terre mauricienne, selon ce que nous a déclaré le maire Filion, n'aura l'audace de se déclarer contre l'établissement d'un parc national en Mauricie et il n'est donc pas question que la ville de La Tuque, pas plus qu'une autre municipalité de la Mauricie, s'oppose au projet.

Selon le maire Filion, vouloir vendre une marchandise qui est déjà vendue constitue une perte de temps puisque d'emblée, tou-

n'aurait pas une mince affaire à réaliser étant donné que des droits constitutionnels y sont directement rattachés. Personne en terre mauricienne, selon ce que nous a déclaré le maire Filion, n'aura l'audace de se déclarer contre l'établissement d'un parc national en Mauricie et il n'est donc pas question que la ville de La Tuque, pas plus qu'une autre municipalité de la Mauricie, s'oppose au projet.

Selon le maire Filion, vouloir vendre une marchandise qui est déjà vendue constitue une perte de temps puisque d'emblée, tou-

te la population mauricienne est en faveur de ce projet. Ce qui importe, c'est de convaincre les deux gouvernements d'en arriver à un accord rationnel qui tiendra compte des droits de chacun et ce, le plus tôt possible. C'est dans cette optique que les promoteurs du projet devraient orienter leur pression si nous voulons que ce parc devienne réalité bientôt.

La ville de La Tuque a adopté une résolution, il y a déjà deux mois, dans ce sens et elle en a fait parvenir une copie aux deux ministres concernés, l'honorable Jean Chrétien et l'honorable Gabriel Loubier. Comme l'a indiqué M. Filion, elle n'a pas l'intention de changer son opinion à ce sujet et elle n'a pas, non plus, l'intention d'exercer des pressions pour que ce parc soit situé à tel ou tel endroit de la Mauricie, laissant aux spécialistes le soin et la tâche de déterminer où devrait être situé ce parc.


S'il y a une ville en Mauricie, qui est déjà convaincue des avantages de l'industrie du tourisme, c'est bien la ville de La Tuque qui, depuis cinq ans, a réalisé d'énormes pas en avant pour promouvoir cette industrie et comme le dit le maire Filion, il serait totalement déplacé de la part de la ville de La Tuque de s'inscrire en faux contre ce projet de parc qui complètera, en quelque sorte, l'infrastructure que La Tuque a mise en place pour attirer le touriste en Mauricie.

Le parc sera-t-il localisé en basse ou en Haute-Mauricie? Le maire Filion a simplement répondu que selon toute logique, nous devrions souhaiter qu'il s'établisse d'abord et qu'il appartienne aux spécialistes désignés de na pas négliger la Haute-Mauricie, vu que cette région a toujours été un endroit de prédilection pour le touriste en vertu des innombrables richesses naturelles qui font l'orgueil de la Haute-Mauricie.

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT
1/4 BAR-B-Q \$ 1.00

Format familial \$ 3.40	Fish and Chips \$ 1.30
Demi-Poulet \$ 1.75	Pétoncles \$ 1.60
Poitrine \$ 1.40	Club Sandwich \$ 1.30
Cuisse \$ 1.30	Spaghetti \$ 1.30
Hot Chicken \$ 1.30	Demi en 2 cuisses \$ 1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q", LES SPÉCIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR



1824, Champlour Trois-Rivières Tél.: 378-5404
 79, Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél.: 376-4424

NOUS COUPONS TOUJOURS PLUS NOS PRIX!

PARAMETTE TONIQUE
 20 on. — Rég.: \$4.95
SPÉCIAL \$ 2.59

PARAMETTE 125 comprimés
 Rég.: \$5.40
SPÉCIAL \$ 2.79

PHARMACIE HOUDE
 Centre d'Achats Trois-Rivières-Ouest
375-9686

Pharmacie Normanville
 Centre d'Achats de Normanville
375-7769

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
 ÉDUCATION PERMANENTE COURS DE CULTURE

LUNDI
 Français A-57 (Moyen-âge et Renaissance) 20h.30 à 22h.30 Local C-216
 Français A-125 (Lyisme) 20h.30 à 22h.30 Local C-230
 Cinéma I (599-811) 18h.30 à 22h.30 Local: Petit amphithéâtre

MARDI
 Français A-107 (XXe siècle) 20h.30 à 22h.30 Local C-216

JEUDI
 Philosophie A-117 (L'amour humain) 20h.30 à 22h.30 Local C-158

SAMEDI
 Civilisation Grecque A-53 8h.30 à 11h.30 Local C-158
 Histoire A-209 8h.30 à 11h.30 Local C-160
 Cinéma II (599-820) 18h.30 à 20h.30 Local C-146

N.B.: Ces cours de culture sont reconnus dans les cadres du B.A. des adultes (Laval).

Veuillez présenter vos demandes au Service de l'Éducation Permanente à l'Université du Québec à Trois-Rivières, 466, rue Bonaventure, Trois-Rivières.

Les bureaux sont ouverts tous les soirs de septembre et d'octobre.

Soyez prêts pour accueillir l'automne



Venez dès maintenant si vous ne voulez pas être déçus, lorsque vous aurez besoin de votre manteau.

REMODELAGE et RÉPARATION
 Sur rendez-vous seulement
Mme Gertrude Duchesneau
 730 Ste-Ursule
 Tél.: 374-4373

qui ont été faites lors de la dernière assemblée du conseil municipal de La Tuque, alors que la question du parc national a été discutée publiquement par les édiles municipaux.

On se rappelle que le maire Filion et le conseiller Duchesneau, appuyés par le président du Conseil du travail, M. Yvon Renaud, avaient parlé de l'ignorance dans laquelle la ville de

LA TORTUEUSE RIVIERE SAINT-MAURICE fera probablement partie du futur parc national en Mauricie, quelque soit l'endroit où ce dernier sera désigné. Le

ce qui lui est donné pour souhaiter la plus cordiale bienvenue aux femmes et jeunes filles qui se sont déjà procurées leur carte de membre.

L'Essor féminin est un mouvement réservé exclusivement à la gent féminine de quelque milieu qu'elle soit: ménagère, serveuse, commis, secrétaire, institutrice, garde-malade, etc.

Le mouvement féminin fonctionnera sensiblement de la même façon que l'an dernier alors qu'une conférence sera présentée chaque mois par un ou une invitée de choix.

Mme Germain qui parlera alors de la "femme d'aujourd'hui", assurément présenter son sujet dans l'intérêt de toutes ses auditrices. L'Essor féminin profite de la circonstance

Il y avait 800 chômeurs à La Tuque au mois d'août

LA TUQUE (M.A.) — Un total de 800 personnes étaient sans travail à la fin du mois d'août pour La Tuque et les environs, ce qui constitue une baisse de 15 personnes sur le mois précédent. Ce chiffre sera cependant appelé à diminuer au cours des prochains mois puisqu'il comprend aussi les étudiants qui se cherchaient un emploi pendant les vacances.

En tout et pour tout, 1073 personnes étaient à la recherche d'un emploi mais ce chiffre comprend déjà un emploi et qui veulent améliorer leur situation. Le CMC a dirigé, au cours du mois d'août 30 personnes dans des cours de formation profession-

ne. Le gérant du CMC, M. Bernard Laroche, a indiqué que plusieurs cours débuteront durant les mois de septembre et octobre.

Le rapport mensuel indique également que trois travailleurs ont trouvé un emploi à l'extérieur, profitant du programme de mobilité de la main-d'oeuvre pour leur déménagement et installation. Deux autres ont reçu des subventions pour aller prospecter de l'emploi à l'extérieur.

Mentionnons enfin que quarante personnes ont trouvé du travail à La Tuque au cours du mois d'août, grâce au service du centre de Main-d'oeuvre du Canada.

Buffet chaud et froid le dimanche de 5h. à 9h. p.m.

Adultes: \$3.50 — Enfants: \$1.95

15e ÉTAGE

SALLE À MANGER DE LA PLACE ROYALE
 Goûtez aussi des moments de sérénité, dans notre SALON-BAR

Assistant-gérant demandé

ayant de nombreuses années d'expérience dans les magasins à chaîne.

- Très bon salaire
- Avancement rapide
- Gérance en perspective

LaSalle
 MANUFACTURES LTÉE. FACTORIES LTD.

Toute demande sera tenue strictement confidentielle.
 S'adresser à: M. Lucien Roberge pour rendez-vous: 378-2789



(Photo: Gilles Berthiaume) Saint-Maurice pourrait même devenir un élément important dans le cadre des attraits touristiques désirés.

Mme Nicole Germain sera conférencière

LA TUQUE (M.A.) — Une personnalité bien connue de la télévision, Mme Nicole Germain, sera la conférencière le 27 septembre prochain, à l'occasion de la première activité de la saison organisée par l'Essor féminin. Cette conférencière sera présentée au club de golf et curling de La Tuque.

Mme Germain qui parlera alors de la "femme d'aujourd'hui", assurément présenter son sujet dans l'intérêt de toutes ses auditrices. L'Essor féminin profite de la circonstance

Il y avait 800 chômeurs à La Tuque au mois d'août

LA TUQUE (M.A.) — Un total de 800 personnes étaient sans travail à la fin du mois d'août pour La Tuque et les environs, ce qui constitue une baisse de 15 personnes sur le mois précédent. Ce chiffre sera cependant appelé à diminuer au cours des prochains mois puisqu'il comprend aussi les étudiants qui se cherchaient un emploi pendant les vacances.

En tout et pour tout, 1073 personnes étaient à la recherche d'un emploi mais ce chiffre comprend déjà un emploi et qui veulent améliorer leur situation. Le CMC a dirigé, au cours du mois d'août 30 personnes dans des cours de formation profession-

Dr W.-H. FONTAINE
 o.o.d.
 Optométriste-Opticien
 1008, St-Maurice
 Tél.: 376-2101
 Trois-Rivières, Qué.

L'HYPNOSE
 A VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER
 Nervosité, Insomnie, alcoolisme, peur, fit mouillé, cigarettes, anxiété, complexos, mémorisation, etc...

Mme Lily Martin
 HYPNOLOGUE DIPLOMÉE
 1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
 Bureau: 375-1037 - 378-8058

HÔTEL BÉCANCOUR
 vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre
 "LES ASTRONAUTES" du jeudi au dimanche soir
 Dim.: concours d'amateur avec JACK ARSENEAULT à 10 heures P.M.
 294-2582

JUDO
 PROFESSEUR
J. TREMBLAY
 1er Dan
 Diplômé Judo et Karate
 335, St-Georges
 Trois-Rivières
 296-3876

Très vaste choix de
GARAGES ET CHALETS PRÉFABRIQUÉS
 Aussi PORTES et FENÊTRES
 Toutes dimensions — Installation gratuite sur place
PIERRE DESCOTEAUX
 ROUTE 19 MONT-CARMELO 374-6592

Les cours d'anglais donnés par Mme Louise Parsons débuteront le 15 sept.

Les cours consistent en prononciation, traduction et conversation anglaises.

2 cours d'une heure par semaine seront donnés à des groupes de 6 élèves.

AUCUN CONTRAT À SIGNER.

1060 STE-ANGÈLE
 TEL.: 376-2716



Le nom
D'EM. GRIFFIN INC.
 NÉGOCIANT EN GROS,
 est associé au service du restaurateur, de l'épicier du coin, du casse-croute, du tabaciste, de l'hôtel, motel, des institutions et de tous les VRAIS DÉTAILLANTS.

"Lui confier vos commandes; c'est vous assurer une entière satisfaction"

EM. Griffin Inc.
 NÉGOCIANT EN GROS
 TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE
 Emmanuel Griffin PRÉSIDENT
 1075, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
 Tél.: 375-9613

CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES
 Service de l'Éducation permanente

Cours du soir et du samedi

- Programme menant au diplôme d'études collégiales
- Programme de passage au brevet "A"
- Recyclage

COURS OFFERTS

- Assistance sociale
- Arts plastiques
- Bibliotechnique
- Biologie
- Chimie
- Cinéma
- Civilisation ancienne
- Electronique
- Géographie
- Histoire
- Informatique
- Langues (anglais, allemand, espagnol, français)
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique
- Sciences sociales
- Techniques administratives
- Cours de lecture rapide

INSCRIPTION: Jusqu'au 18 septembre 1969

DÉBUT DES COURS: 22 septembre 1969

Pour toute information, s'adresser à:
 Service de l'Éducation Permanente,
 3175, Boul. Laviolette,
 Tél.: 378-9171, ext. 277 le jour de 9h.00 à 17h.00
 378-4911 le soir de 19h.00 à 21h.00

Jean-Louis Gareau est acquitté d'une accusation de viol

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — Ce n'est que très tard hier soir, après que les jurys eurent délibéré pendant près de quatre heures, que Jean-Louis Gareau, contre qui pesait une accusation de viol, a pu connaître la sentence des douze personnes composant le jury lors du terme des Assises Criminelles de Joliette.

"Non coupable" a mentionné le président du jury. Aussitôt un léger soupir de soulagement parcourut la salle composée en grande partie d'amis de l'accusé.

La déclaration du président du jury vient clore un procès qui s'est prolongé durant quelques jours. Jean-Louis Gareau pourra reprendre le chemin de la maison après avoir connu pendant quelques jours les procédures juridiques. Son avocat Me Denis Gagnon n'a pu que remercier au nom de son client les jurys de la décision qu'ils avaient prise.

Gareau est âgé de 26 ans mais à cette époque il était de deux ans plus jeune puisque l'on prétendait que le délit avait été commis le 8 juillet 1967.

La victime

La jeune victime dans cette cause est originaire de Sorel. A son interrogatoire, elle a déclaré au président du tribunal

que le soir du 8 juillet, elle se promenait en compagnie d'un ami à l'extérieur d'un hôtel de Joliette quand deux hommes se seraient approchés du couple. L'un d'entre eux lui aurait alors fait une caresse. Pour employer son expression.

Poursuivant son témoignage, la victime aurait alors riposté. L'un des deux individus, en l'occurrence l'accusé Jean-Pierre Gareau, aurait alors dit à son comparse, Pierre-Raoul Coutu, de sortir son "gun".

Sur les instances de Gareau la victime a déclaré que Coutu aurait sorti un revolver pour menacer les deux personnes, soit la victime et son ami, M. Yvon Marsolais.

On les aurait alors forcés de monter dans la voiture de l'accusé et c'est tout ensemble qu'ils se seraient rendus sur les lieux du délit, sous un petit chemin secondaire.

L'accusé

C'est avec une certaine impatience que les membres de la Cour, ainsi que la foule de curieux attendaient le témoignage de l'accusé, Jean-Louis Gareau. Celui-ci a déclaré qu'il n'avait

rien fait, à la victime sauf que les choses semblaient bien aller entre elle et le garçon qui l'accompagnait.

Par la suite, Jean-Louis Gareau leur aurait demandé s'ils voulaient venir faire un tour. Le couple a accepté et a de plus demandé de venir les reconduire à Sorel.

En quittant Joliette, l'accusé déclare avoir emprunté la route qui mène à Saint-Félix-de-Valois. En cours de route ils ont bifurqué sur un petit chemin, lequel conduit au pont Baril "C'est à cet endroit souligne l'individu, que la jeune fille était consentante à avoir des rapports sexuels".

M. Yvon Marsolais

L'individu qui accompagnait ce soir là la jeune victime a, à peu près corroboré le témoignage de la victime. Il a lui aussi mentionné qu'ils avaient été pointés par une arme à feu. C'est la raison pour laquelle, ils auraient accepté de suivre Coutu et Gareau.

Il a même ajouté qu'il avait entendu la victime crier alors qu'elle était sur la banquette arrière en compagnie de l'accusé.

Les autres témoins

Quelques autres personnes ont été demandées à la barre des témoins au cours de ce procès. Elles ont pour la plupart rappelé qu'elles étaient venues à Joliette le soir du 8 juillet en membres du jury.

Un chimiste a par ailleurs été appelé à rendre un témoignage concernant des sous-vêtements qui lui auraient été remis par la police pour fins d'analyse.

Il n'a pu cependant déterminer si les vêtements étaient imbibés de sang humain ou de sang provenant d'un animal. Fait assez inusité, les sous-vêtements en question ont été égarés depuis ce temps de sorte qu'ils n'ont pu être présentés comme exhibits devant le président du tribunal et les membres du jury.

Quant à Coutu

Quant au complice de Gareau on ignore ce qu'il est advenu de lui. Il y a quelques semaines il s'évadait de la prison commune de Joliette et un mandat d'amener a été levé contre lui.

CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.

Généralment associée avec peu de changement dans les températures. Vents légers. Minimum et maximum à Trois-Rivières: 45 et 65; La Tuque 40 et 60. Aperçu pour dimanche, généralement ensoleillé. Frais. (Bulletin plus complet à la page 25).

La meilleure huile — 374-6221 — Le meilleur service

LE NOUVELLISTE

49e année, No 266

Edition Joliette, samedi le 13 septembre 1969

Quinze cents

En furetant dans Joliette

Jean-Guy Nadon, fumait le cigare à son bureau hier matin. Vouloir respecter la tradition, il s'est acheté une volumineuse boîte de cigares. La cause: une fille de près de huit livres.

Depuis quelques jours, les policiers du détachement joliettois de la Sûreté du Québec ont la tâche ardue. Après le hold-up de St-Félix-de-Valois, ils ont dû se rendre à St-Léonard, où paraît-il, il y a une certaine agitation. De la zone de Joliette on dénombreait 53 policiers.

Certains Kiwaniens voudraient bien que leurs filles ou fils classifiés dans la génération Pepsi les accompagnent lors de la soirée du président qui aura lieu le 8 novembre au restaurant Kambo. Il apparaît qu'il y aurait une certaine réticence de la part de ces derniers qui disent que leurs parents sont d'une autre génération.

Georges Sylvestre, juge de profession et kiwanien de cœur, a entonné mercredi soir dernier le chant de Bon Anniversaire pour un membre dont on fête l'anniversaire de mariage. Me Claude Dugas a fait remarquer que la qualité de son chant était due au fait que le juge Sylvestre dirige la chorale des prisonniers.

Le maire de Notre-Dame de Lourde, M. Asselin est d'avis que les citoyens de sa municipalité font partie de la bonne classe. En réponse au maire A. Lefebvre, de St-Côme, qui disait que 98 p.c. des jeunes étaient de la mauvaise herbe, le maire de Notre-Dame de Lourde a dit ne pas généraliser le cas. C'est beau un type qui défend ses intérêts.

Amable Chalut, le bon maire de Notre-Dame des Prairies, ne tient pas à ce qu'on insiste sur les ententes qui ont été conclues pour que le conseil de comté paie les frais d'éclairage du pont du Christ-Roi. Son homologue René Venne, de Crabtree voudrait bien que l'on fasse pareil pour le pont de la rivière Ouareau.



par Michel ROCHON

NOUS AURONS BEAUCOUP de loisirs à Joliette cet hiver. C'est ce que nous annonçait Paul Gendron, directeur du service de la récréation. Il est possible que beaucoup plus de facilités nous soient offertes. Attendons la programmation de cet automne pour en savoir davantage.

Les cours de Karaté ont débuté au centre civique de Joliette, la destinée de ce centre est dirigée par Alain Rondeau, un promoteur de loisirs à Joliette. Ce centre offre tous les soirs de la semaine plusieurs activités que vous pouvez pratiquer à peu de frais.

Le dernier calcul de la saison aura lieu en fin de semaine au club de golf de Joliette. Tous les membres sont invités. Le professionnel, Jean Milaire est très heureux de la saison qui s'achève. D'après Jean, ce fut la meilleure saison pour le recrutement de nouveaux joueurs.

Claude "Kid" Nadeau demeure un joueur de baseball de bon calibre. Claude est très confiant de remporter la victoire en fin de semaine lors du tournoi de balle malle. A surveiller dans cette équipe le premier but Michel Beaudry qui participait aux derniers Jeux Canadiens à Halifax.

Selon Roger "Ernest" Ferland le meilleur joueur de baseball à Joliette est Etienne Tellier. Ce dernier a toutes les qualités d'un joueur professionnel.

N'oubliez pas en fin de semaine prochaine le club auto-sport Lanaudière organise son rallye automobile d'automne. Ce rallye d'une distance d'environ 140 milles est ouvert à toutes les classes.

Les sports seront bien organisés cette année au CEGEP de Joliette, grâce à la compétence de deux professeurs d'éducation physique des plus populaires. Jean Gagnon et Jacques Cyr sont très confiants de voir une ou deux de leurs équipes se tailler une place de choix dans les sports intra-muros. L'année dernière, l'équipe de basketball du CEGEP participait à la finale pour le championnat provincial.

Possibilité d'une clinique pour arbitres de football qui aurait lieu demain. L'idée est très bonne, mais il aurait été plus sage d'organiser cette clinique il y a quelques semaines. La saison de football a débuté la semaine passée et la clinique n'a lieu que cette semaine; un autre manque de planification.



(Photo Léon Savard)

LES MAIRES DES MUNICIPALITÉS du comté de Joliette ont adressé une résolution demandant que les bureaux d'enregistrement soient déménagés car la bâtisse

est vétuste et les locaux sont trop petits. On attend une réponse du gouvernement.

La bâtisse est vétuste

Le conseil de comté demande le transfert de ses bureaux

JOLIETTE (C.V.) — "Le bureau d'enregistrement a été condamné depuis longtemps par les inspecteurs du gouverne-

ment et nous, de notre côté, nous sommes condamnés à rester là. "C'est la réflexion plutôt humoristique qu'a faite le régi-

straire, M. Conrad Boisvert, aux maires du comté de Joliette, lors de leur assemblée.

Celui-ci a fait remarquer que la maison qui date de 1887 est vétuste et non-fonctionnelle. Il a indiqué que l'endroit est trop restreint.

"Dans deux ans, expliqua-t-il, nous serons obligés de marcher sur les livres, tellement c'est petit. Ça les déteint, ajouta-t-il.

Il est vrai que le local du bureau d'enregistrement est très étroit et que de plus, il est un endroit propice aux incendies. On s'imagine les conséquences graves d'un incendie où tous les livres seraient brûlés.

Sur une proposition du maire Amable Chalut, de Notre-Dame des Prairies et un appui du maire René Venne, de Crabtree, il a été résolu de formuler une demande auprès du Ministère de la Justice afin que les bureaux d'enregistrement soient rénovés complètement ou déménagés à un quelconque autre endroit.

Un représentant culturel devrait étudier le problème

JOLIETTE (C.V.) — Au terme d'une longue discussion sur l'utilité d'une bibliothèque régionale, les maires du comté de Joliette, réunis en assemblée régulière, ont décidé de demander au Ministère des affaires culturelles d'envoyer un représentant dans la région afin d'étudier, de concert avec eux, la possibilité de l'aménagement d'une bibliothèque régionale.

C'est sur une proposition du docteur Robert Boucher, seconde par le maire de la paroisse de Notre-Dame-des-Prairies, M. Amable Chalut, que le conseil du comté de Joliette en est venu à cette décision.

Dans les minutes antérieures, les maires avaient entendu le président de la Chambre de Commerce locale, M. Gilles Varin, ainsi que le responsable de la bibliothèque du CEGEP, le père M. Laroche. On se souvient que la Chambre de Commerce avait formé un comité chargé d'étudier le problème.

Le comité en est venu à la suggestion de former une bibliothèque régionale dont les locaux pourraient être situés soit dans

des écoles, soit dans d'autres locaux.

Le père Laroche a fait remarquer aux différents maires que les gens de leur localité étaient aussi intelligents que ceux de Joliette, qu'ils lisaient les mêmes journaux, qu'ils suivaient les mêmes événements d'actualité et que par conséquent, il n'y avait pas de raison pour qu'ils ne puissent lire les mêmes livres.

Il a expliqué que le gouvernement provincial accordait de plus forts octrois aux bibliothèques régionales qu'aux bibliothèques municipales.

Ainsi, la province de Québec ne possède que deux bibliothèques régionales soit celles de la Mauricie et de l'Outaouais. La première est subventionnée pour un montant de \$170,000 tandis que la seconde reçoit un octroi de l'ordre de \$198,000. Le coût réel per capita est d'environ \$0.25.

A ce tarif, les maires se sont dits intéressés à une bibliothèque régionale et c'est pourquoi, ils ont adopté la résolution que l'on sait.

Les loisirs à Joliette

Bibliothèque pour enfants

Samedi

9.00 à 12.00 a.m.

1.30 à 4.30 p.m.

La bibliothèque des adultes est fermée toute la journée le samedi

Stade de baseball

Le tournoi Régional de balle malle O'Keefe y tient ses parties durant toute la journée à compter de samedi matin à 10.00 a.m.

Ce tournoi se continuera dimanche et prendra fin par la finale qui sera disputée dimanche soir à 7.30 p.m.

Au déjeuner de la Chambre de Commerce

Explications sur le sens des paroles des membres du conseil

par Claude VAILLANCOURT

JOLIETTE — L'honnêteté d'un journaliste a été mise en doute par le conseiller J. M. Drainville, lors de la dernière assemblée des membres de la Chambre de commerce de Joliette.

Cela est dû à une nouvelle lancée sur les ondes de la station radio-phonique locale par le directeur de l'information, M. Gilles Loyer. Cette

information rapportait les propos des conseillers J.-Marcel Drainville et René Chaput en rapport avec la Chambre de commerce. Par la suite, le président de cet organisme, M. Gilles Varin, avait violemment critiqué les conseillers, disant de ceux-ci qu'ils n'étaient pas tous des éclairés des lumières du Saint-Esprit.

M. Drainville a déclaré au président Varin qu'il s'était basé sur les réflexions d'un journaliste pour massacrer deux conseillers, eux-mêmes membres de la Chambre de commerce locale.

"Ces paroles, nous les avons dites en badinant et il n'y avait pas de quoi à fouetter un chat" a précisé le conseiller. Il a rappelé que s'il fallait être chateaux sur le point de se massacrer les uns les autres, la coopération sera difficile car le climat sera difficile.

Le président de la commission sportive a spécifié "qu'il n'y avait pas un chat à l'assemblée des membres du conseil de ville et que même s'il y avait eu du monde, il l'aurait dit".

A ces propos, le docteur Robert Quenneville a ajouté que les conseillers pouvaient rire d'eux-mêmes, mais pas des membres de la Chambre de commerce.

Une violente prise de bec entre le signataire de la nouvelle, M. Gilles Loyer, et le conseiller Drainville s'ensuivit. M. Loyer insistait sur la véracité de son article tandis que le conseiller Drainville disait que ces propos étaient exagérés.

Le président de l'organisme, M. Gilles Varin, a pour sa part déclaré qu'il se produisait parfois des petites altercations entre certains gens mais que cela ne devait pas empêcher la collaboration.

Blessé dans une collision

SAINT-PAULIN (M.B.) — Deux voitures sont entrées en collision à environ deux milles de cette municipalité.

Le conducteur de l'une des deux voitures, M. Maurice Deslauriers, du 303 Notre-Dame, à Charlemagne, a été blessé dans cet impact. Le second véhicule était conduit par M. Gérard Plante, du 30 de la rue Saint-Jean, à St-Alexis-des-Monts.

Les dommages matériels aux deux véhicules s'élevaient à plus de \$2,000.

Les constatations furent faites par l'agent André Houle de la PP du Québec, à Louiseville.

Donat Malo était dissident au règlement No 719

JOLIETTE (C.V.) — Le représentant du quartier numéro 9, le conseiller Donat Malo, dans un appel téléphonique à notre bureau, a tenu à nous informer qu'il avait marqué une dissidence lors de l'adoption, en assemblée spéciale, du règlement No 719, décrétant des mesures pour l'aménagement d'un stationnement hors-rue.

Le conseiller du quartier Saint-Jean-Baptiste motive sa dissidence du fait qu'il dit que "le conseil ne doit pas faire indirectement ce qu'il ne peut faire directement".

Dans St-Charles

La majorité des valeurs ne sont pas imposables

SAINT-CHARLES BORROMÉE (C.V.) — Les membres du conseil municipal de Saint-Charles Borromée ont homologué le rôle d'évaluation des propriétés lors de leur dernière assemblée et celui-ci indique une hausse générale de cinq pour cent.

Le total des valeurs s'élève à \$21,832,460 répartis sur des valeurs imposables de \$9,062,000 et des valeurs non-imposables de \$12,770,460.

Dans la partie imposable, notions que les valeurs des terrains sont de \$2,251,910 tandis que celles des bâtisses se chiffrent à \$6,810,090.

Dans le domaine où la corporation ne peut imposer de taxes, remarquons que les valeurs de terrains sont de \$341,210 tandis que celles des bâtisses sont de \$12,429,250.

Le terrain des CSV

C'est réglé pour le moment affirme J. M. Drainville

JOLIETTE (C.V.) — Le projet d'acquisition du noviciat des Clercs St-Viateur par le conseil municipal de Joliette en vue de transformer la bâtisse en hôtel de ville est réglé pour le moment a dit le conseiller J.-Marcel Drainville à une question du président de la Chambre de Commerce, M. Gilles Varin, hier matin, lors de la réunion hebdomadaire de cet organisme.

Mais le conseiller Drainville a appuyé à deux reprises sur l'expression: "Pour le moment." Il a expliqué que les négociations entre les deux parties, soit les Clercs St-Viateur et le conseil municipal, avaient pris fin à la suite d'un vote pris parmi les membres de la communauté religieuse. Les Clercs de St-Viateur avaient décidé de ne pas vendre la bâtisse par une très faible majorité. Certains religieux à leur retraite auraient craint d'être obligés de quitter la maison Champagnier.

Négociations reprises

Mais il n'est pas impossible que les négociations reprennent entre la communauté des Clercs St-Viateur et le conseil municipal qui serait disposé à laisser la maison Champagnier à la disposition des prêtres retraités qui pourraient y vivre le reste de leur vie.

L'optique de l'acquisition du noviciat se présente maintenant sous un autre angle. Les religieux à leur retraite ne craignent plus pour leur hébergement qui leur sera garanti et ils acceptent sans doute que leur noviciat fasse partie d'un complexe civique, sportif et culturel.

Pavage d'une nouvelle route

SAINT-MICHEL DES SAINTS (P.A.C.) — La nouvelle route entre Saint-Zénon et Saint-Michel des

Dr Guy Gauthier le député a déclaré que depuis 106 ans que les gens de la région de Saint-Michel des Saints attendaient une telle route. Il a alors précisé que maintenant il était temps que cette route soit faite.

Les entreprises Bourget de Joliette devraient commencer le pavage de cette nouvelle route qui a coûté un montant d'environ \$1,000,000. Aussi, le député a annoncé qu'une autre route, la 43, à la sortie de Ville Saint-Gabriel, devrait aussi être pavée dès l'an prochain.

Les marchands se sont donné la main pour l'exposition de Saint-Gabriel

par Pierre-A. CHAMPOUX

VILLE SAINT-GABRIEL — Les marchands de la place Saint-Gabriel se sont donné la main pour exposer cette année leurs produits à l'expo, la 21ème organisée dans la ville. Jeudi soir c'était l'ouverture et l'inauguration de la deuxième exposition commerciale de ville Saint-Gabriel. Les deux députés au provincial et au fédéral, le maire de la ville, le curé de la paroisse et les organisateurs ont participé à cette soirée qui a débuté par un cocktail offert par ville St-Gabriel. Avant, les invités d'honneur ont été demandés pour adresser quelques mots, à l'assistance.

Le maire de ville Saint-Gabriel, M. D. Morin a souligné dans sa courte allocution qu'il était très heureux de voir qu'à ville Saint-Gabriel tout allait bien du point de vue commerce. Il a dit que c'était très bien pour les marchands d'exposer à toute la population ce qu'ils avaient à offrir. Il s'est dit enchanté aussi de voir que cette année encore l'exposition s'annonçait bien pour être un beau succès tout comme l'an dernier.

M. Antonio Yanakis

Pour sa part le député du comté de Berthier, à la Chambre des communes M. Antonio Yanakis a souligné que le commerce, à ville Saint-Gabriel était très prospère pendant les

mois de la saison estivale. Il a fait remarquer par ailleurs que s'il y avait plus de touristes et cependant une plus longue période de temps tout serait évidemment pour le mieux. Le député fédéral et résident de ville Saint-Gabriel a donné comme exemple qu'à Sainte-Ursule les dirigeants avaient demandé de l'aide au gouvernement et enfin ils ont maintenant obtenu des deux gouvernements provincial et fédéral une somme d'environ \$300,000.00 pour le développement des chutes de cet endroit.

M. Yanakis a dit que si les premiers qui ont pensé à développer la montagne du Mont de Lanudière aujourd'hui avaient demandé de l'aide au gouvernement ils auraient alors peut-être

bénéficié du plan ARDA. Toutefois s'il est précisé, maintenant il faut pour Saint-Gabriel du tourisme et pour une période de temps plus longue.

Le Dr Guy Gauthier

Pour sa part le député, à l'Assemblée nationale, le Dr G. Gauthier a souligné que pour aider au développement touristique il était d'accord sur le fait qu'il faut des routes adéquates pour amener le touriste à venir à ville Saint-Gabriel. Il dit que maintenant il y avait des routes qui se construisaient petit à petit dans la région de façon à faire venir le touriste de la région métropolitaine. Il a souligné qu'il y avait la route 43 qui est présentée à être réaménagée et que le tout serait fait petit à petit.

tout était pris à même le budget de tout le comté.

M. Aurélien Breault

Le curé de la paroisse a dit lui aussi qu'il était très heureux de voir une telle exposition dans la ville. Il a par ailleurs souligné que c'était formidable pour la prospérité d'une ville et que parlant de prospérité il s'était rendu dernièrement visiter les écoles de la ville. Il a dit que les enfants aussi semblaient être heureux d'être à Saint-Gabriel tout comme les touristes mais que lui il était encore plus chanceux parce qu'il restait à Saint-Gabriel plus longtemps.

M. Urbain Dumontier

L'organisateur général de l'expo de Place St-Gabriel M. Urbain Dumontier a souligné que, lui, dans cette affaire il n'avait rien fait. Il a attribué le succès d'une telle exposition à la collaboration de tous les marchands et surtout, à la collaboration des exposants.

Par la suite, dans une entrevue le député a souligné que pour ce qui est de la reconstruction de la route 43 il n'y avait pas de budget spécial et que

SPÉCIAL AU COMPTOIR SEULEMENT
1/4 BAR-B-Q \$1.00

Format familial \$3.40	Fish and Chips \$1.30
Demi-Poulet \$1.75	Pétoncles \$1.60
Poitrine \$1.40	Club Sandwich \$1.30
Cuisse \$1.30	Spaghetti \$1.30
Hot Chicken \$1.30	Demi en 2 cuisses \$1.60

Futurs mariés: Consultez d'abord "Ti-Coq-Bar-B-Q".
 LES SPÉCIALISTES DANS L'ART DE BIEN SERVIR

1624, Champlour Trois-Rivières Tél.: 378-5404
 79, Ste Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tél.: 378-4424

Réunion de Chevaliers de Colomb

BERTHIER — Les Chevaliers de Colomb de Berthierville, Saint-Gabriel, Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Félix-de-Valois se sont réunis samedi soir au local des Chevaliers de Colomb de ville Saint-Gabriel, pour assister au deuxième degré d'initiation de cet ordre.

L'initiation d'environ une trentaine de personnes a eu lieu et s'est déroulée pour le mieux. Tous les nouveaux membres des Chevaliers de Colomb semblaient être heureux de leur initiation et surtout le curé de ville Saint-Gabriel, M. Aurélien Breault, qui lui aussi passait au deuxième degré de ce groupement.



L'EXPOSITION DE VILLE SAINT-GABRIEL est maintenant ouverte officiellement. La photo du haut montre un kiosque d'un des exposants à l'Expo des marchands de Place Saint-Gabriel. (Photos Claude Rondeau)

NOUS COUPONS TOUJOURS PLUS NOS PRIX!

PARAMETTE TONIQUE
 20 on. — Rég.: \$4.95
SPÉCIAL \$2.59

PARAMETTE 125 comprimés
 Rég.: \$5.40
SPÉCIAL \$2.79

En vente seulement chez
PHARMACIE HOUDE
 Centre d'Achats Trois-Rivières-Ouest
 375-9686

Pharmacie Normandville
 Centre d'Achats de Normandville
 375-7769

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
 ÉDUCATION PERMANENTE COURS DE CULTURE

LUNDI
 Français A-57 (Moyen-âge et Renaissance) 20h.30 à 22h.30 Local C-216
 Français A-125 (Lyrisme) 20h.30 à 22h.30 Local C-230
 Cinéma I (599-811) 18h.30 à 22h.30 Local: Petit amphithéâtre

MARDI
 Français A-107 (XXe siècle) 20h.30 à 22h.30 Local C-216

JEUDI
 Philosophie A-117 (L'amour humain) 20h.30 à 22h.30 Local C-158

SAMEDI
 Civilisation Grecque A-53 8h.30 à 11h.30 Local C-158
 Histoire A-209 8h.30 à 11h.30 Local C-160
 Cinéma II (599-820) 18h.30 à 20h.30 Local C-146

N.B.: Ces cours de culture sont reconnus dans les cadres du B.A. des adultes (Laval).

Veuillez présenter vos demandes au Service de l'Éducation Permanente à l'Université du Québec à Trois-Rivières, 466, rue Bonaventure, Trois-Rivières.

Les bureaux sont ouverts tous les soirs de septembre et d'octobre.

Dr W.-H. FONTAINE
 o.o.d.
 Optométriste-Opticien
 1008, St-Maurice
 Tél.: 376-2101
 Trois-Rivières, Qué.

Selon le député Antonio Yanakis

Trop de choses vont dans la région de St-Jérôme

par Pierre-A. CHAMPOUX

BERTHIER — Le député fédéral du comté de Berthier, M. Antonio Yanakis, a souligné que



Antonio Yanakis

depuis un certain temps beaucoup de choses s'en allaient, à St-Jérôme ou dans la région. Il

faisait à ce moment, allusion à ce qu'une industrie des plus importantes a décidé d'aller s'établir dans la région de Saint-Agathe, ou selon lui, et d'autres industriels avertis, ce n'était absolument pas l'endroit désigné pour l'établissement d'une telle industrie.

Le député fédéral a souligné que l'industrie en question qui se spécialisait dans la fabrication de tapis aurait nécessité un investissement de l'ordre de 6 millions de dollars. Il a par ailleurs ajouté qu'il aurait beaucoup mieux vu l'usine de tapis venir s'établir dans la région de Berthierville ou de Louiseville où là au moins, on aurait trouvé une main-d'œuvre adéquate à ce genre d'ouvrage.

Le député Yanakis a souligné par ailleurs qu'il comprenait un peu le fait que cette usine et d'autres choses y compris d'autres usines s'étaient maintenant, et ce, depuis longtemps, établies dans cette région. Il a dit que c'était la faute de trop forte pression faite par les commissaires industriels établis à St-Jérôme.

Le député fédéral soutient que dans le moment, au point de vue industriel, St-Jérôme et les environs étaient surtout, et la main-d'œuvre manquait presque maintenant. Le député a dit que cette région avait été délaissée mais que maintenant, il n'y avait pas de juste milieu et qu'on s'en occupait un peu trop.

Notre personnel dressera pour vous la table d'hôtes discrète et joyeuse pour la satisfaction des plus fins gourmets.

Buffet chaud et froid le dimanche de 5h. à 9h. p.m.

Adultes: \$3.50 — Enfants: \$1.95

15e ÉTAGE

SALLE À MANGER DE LA PLACE ROYALE

Goutez aussi des moments de sérénité, dans notre SALON-BAR

Soyez prêts pour accueillir l'automne

Venez dès maintenant si vous ne voulez pas être déçue, lorsque vous aurez besoin de votre manteau.

REMODELAGE et RÉPARATION
 Sur rendez-vous seulement
Mme Gertrude Duchesneau
 730 Ste-Ursule
 Tél.: 374-4373

L'HYPNOSE
 À VOTRE SERVICE ELLE PEUT VOUS AIDER
 Nervosité, insomnie, alcoolisme, peur, lit mouillé, cigarettes, anxiété, complexes, mémorisation, etc...
Mme Lily Martin
 HYPNOLOGUE DIPLÔMÉE
 1293, HART - TROIS-RIVIÈRES
 Bureau: 375-1037 - 378-6055

HÔTEL BÉCANCOUR
 vous présente ses danseuses Topless avec l'orchestre
 "LES ASTRONAUTES" du jeudi au dimanche soir
 Dim.: concours d'amateurs avec JACK ARSENAULT à 10 heures P.M.
 294-2582

JUDO
 PROFESSEUR
J. TREMBLAY
 1er Dan
 Diplômé Judo et Karaté
 335, St-Georges
 Trois-Rivières
 296-3876

Très vaste choix de
GARAGES ET CHALET PRÉFABRIQUÉS
 Aussi PORTES et FENÊTRES
 Toutes dimensions — Installation gratuite sur place
PIERRE DESCOTEAUX
 ROUTE 19 MONT-CARMEL 374-6592

Les cours d'anglais donnés par Mme Louise Parsons débuteront le 15 sept.

Les cours consistent en prononciation, traduction et conversation anglaises.

2 cours d'une heure par semaine seront donnés à des groupes de 6 élèves.

AUCUN CONTRAT À SIGNER.

1060 STE-ANGÈLE
 TEL.: 376-2716

Le nom
D'EM. GRIFFIN INC.
 NÉGOCIANT EN GROS.
 est associé au service du restaurateur, de l'épicier du coin, du casse-croûte, du tabaciste, de l'hôtel, motel, des institutions et de tous les VRAIS DÉTAILLANTS.

"Lui confier vos commandes; c'est vous assurer une entière satisfaction"

EM. Griffin Inc.
 NÉGOCIANT EN GROS
 TABAC, CONFISERIES ET ÉPICERIE
 Emmanuel Griffin PRÉSIDENT
 1725, RUE ST-MAURICE, TROIS-RIVIÈRES, QUÉ.
 Tél.: 375-9613

Assistant-gérant demandé
 ayant de nombreuses années d'expérience dans les magasins à chaîne.
 • Très bon salaire
 • Avancement rapide
 • Gérance en perspective

MANUFACTURES LTÉE, LaSalle FACTORIES LTD.

Toute demande sera tenue strictement confidentielle.
 S'adresser à: M. Lucien Roberge pour rendez-vous: 378-2789

CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES
 Service de l'Éducation permanente

Cours du soir et du samedi

- Programme menant au diplôme d'études collégiales
- Programme de passage au brevet "A"
- Recyclage

COURS OFFERTS

- Assistance sociale
- Arts plastiques
- Bibliotechnique
- Biologie
- Chimie
- Cinéma
- Civilisation ancienne
- Électronique
- Géographie
- Histoire
- Informatique
- Langues (anglais, allemand, espagnol, français)
- Mathématiques
- Philosophie
- Physique
- Sciences sociales
- Techniques administratives
- Cours de lecture rapide

INSCRIPTION: Jusqu'au 18 septembre 1969
DÉBUT DES COURS: 22 septembre 1969

Pour toute information, s'adresser à:
 Service de l'Éducation Permanente,
 3175, Boul. Laviolette,
 Tél.: 378-9171, ext. 277 le jour de 9h.00 à 17h.00
 378-4911 le soir de 19h.00 à 21h.00



M. ROBERT GRENIER, l'un des administrateurs du Centre Commercial de Normanville, explique à notre reporter de quelle façon les voleurs se sont introduits dans le bureau d'assurances qu'il

opère avec MM. Badaeux et Gosselin. On peut constater que le grillage métallique n'a pas résisté aux assauts des malfaiteurs.

Le troisième vol depuis trois semaines

Vol de \$4,000 au Centre d'achats de Normanville

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Un autre important vol par effraction a été perpétré, au cours de la nuit de jeudi à vendredi, au Centre d'achats de Normanville, sur le boulevard des Recollets.

Les malfaiteurs ont saqué les bureaux au second étage de l'édifice, pour ensuite s'introduire, par la toiture, dans la Pharmacie Barel où ils ont pu faire main basse sur une somme de \$4,000.

Le propriétaire de cette pharmacie, M. Jean Barel n'en est pas à sa première expérience du genre puisqu'il se faisait dérober, il y a trois semaines, un montant de \$3,000.

La semaine dernière, un vol, non encore résolu, était commis au Snack Bar de Normanville et cette fois, les intrus quittaient les lieux avec \$600 en cigarettes.

Les locaux ayant reçu la visite des voleurs, durant la nuit de jeudi à vendredi, sont ceux de M. Romuald Lemay et Associés, ingénieurs-conseils, de M. Marcel Houde, entrepreneur-général, de Moore Business Forms,

de la Boutique Carmen, du salon de barbiers Danault et Poirier et de Badaeux, Gosselin et Grenier, assurances générales.

Un grand désordre

Evidemment, les voleurs étaient à la recherche d'argent et dans le but de bien s'assurer de tout raffler, ils ont fouillé sans exception les bureaux du second étage.

Le désordre le plus complet régnait partout quand le sergent-détective Louis-Georges Dupont a entrepris son enquête. Des tiroirs avaient été forcés et vidés de leur contenu pendant que l'on remarquait sur le plancher de nombreux éclats de vitres, résultats des effractions.

Le bureau de Badaeux, Gosselin et Grenier était même muni d'un grillage métallique mais celui-ci n'a pu résister au travail des voleurs et la porte laissait voir clairement que ceux-ci avaient utilisé une barre à cliou.

Des voleurs habiles

Selon M. Robert Grenier, l'un des administrateurs du Centre d'achats, les visiteurs nocturnes se sont servis des compteurs

d'électricité de l'Hydro-Québec à l'arrière, pour grimper facilement au-dessus de la Banque Royale et de là, ils ont atteint l'autre section de l'édifice en utilisant un madrier comme passerelle.

Après avoir saqué tous les bureaux, les malfaiteurs se sont appropriés de draperies dans la Boutique Carmen et après les avoir reliées, ils sont descendus dans la Pharmacie Barel en se suspendant à ces étoffes qui avaient été solidement nouées à un carrelage d'acier.

Pour se glisser dans l'établissement, les individus ont fracassé un puits de lumière installé sur le toit.

M. Grenier nous a assuré que cette ouverture sera à tout jamais bloquée puisque les vo-

leurs semblent avoir pris le malin plaisir de l'utiliser.

Aucune empreinte digitale

Le spécialiste en empreintes digitales de la Sûreté municipale, M. Gilles Leroux a tenté de retracer certains indices permettant d'identifier l'un des voleurs mais son travail est demeuré vain.

"Ce ne sont pas des amateurs qui ont réalisé ce vol", a dit le sergent-détective Dupont en constatant l'absence d'empreintes sur les lieux.

Le limier admet que personne n'est à l'abri de voleurs mais il conseille fortement de ne jamais laisser de l'argent dans les bureaux puisque que c'est surtout ce que recherchent constamment les malfaiteurs.



(Photo: Roland Lemire) CE PUITS DE LUMIÈRE A FACILITÉ L'INTRUSION des voleurs dans la Pharmacie Barel. Dans cet établissement, il y avait \$4,000 et ils sont disparus. Sur la photo, une flèche indique l'endroit où les voleurs ont pratiqué une ouverture.

Ça bouge à Trois-Rivières

Deux cambrioleurs surpris en pleine action

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIÈRES — Un appel téléphonique dans la nuit. Le flair d'un policier et la réponse instantanée de deux de ses confrères accourus sur les lieux, ont permis l'arrestation de deux individus à l'entrée du magasin Domino sur la rue des

Forges à Trois-Rivières. Les outils pouvant servir à un cambriolage trouvés sur les lieux, ont conduit à l'incarcération des deux suspects montréalais, qui seront traduits en Cour des Sessions dès ce matin pour être formellement accusés de tentative de vol. Les deux membres de ce duo de passage en nos

murs... la nuit, sont âgés respectivement de 22 et 43 ans. Ce dernier est un récidiviste reconnu.

Le centre-ville la nuit

L'agent Guy Gervais patrouillait le centre-ville pendant la nuit d'hier. Rue Notre-Dame il remarqua une automobile dont les occupants retinrent son attention. Le policier prit note des caractéristiques de la voiture. Quelques instants plus tard, il revint le même véhicule, cette fois sur la rue des Forges... face au magasin Domino.

En même temps, un appel était logé au poste de police No 1, à l'effet qu'on était à forcer la porte de ce magasin. Les deux suspects étaient descendus de la voiture, avaient ouvert le coffre-arrière et laissé tourner le moteur.

Suivirent l'agent Wilfrid Piché et le sergent Roger Lefebvre dépêchés vivement par l'officier de garde. Les outils, notamment une barre à cliou, gisaient par terre dans l'entrée du magasin. Un des individus se trouvait dans la portière de l'établissement et... des marques évidentes apparaissaient autour de la serrure de la porte.

Aussi vite qu'ils étaient arrivés à Trois-Rivières, les deux Montréalais se retrouvèrent derrière les barreaux du poste No 1. Un autre fait divers dans les annales policières trifluviennes, suivi ce matin de la comparution devant le juge Jean-Marie Châteauneuf de la Cour des Sessions.

Le procès ou l'aveu de culpabilité?

"Qu'est-ce qui va me coûter le moins cher?"

TROIS-RIVIÈRES (J.P.A.) — "J'ai frappé, je suis arrêtée, j'ai parlé! Voilà ce qu'a répondu hier matin, Mme Yvon Lepage, en Cour des Sessions, après qu'on lui eut fait part d'une accusation de délit de fuite à Trois-Rivières-Ouest, le 25 juillet dernier. A cette date, Mme Lepage était impliquée dans une collision avec l'automobile appartenant à M. Roger Richard de Trois-Rivières. Selon l'acte d'accusation, elle aurait quitté les lieux de l'impact sans donner ses noms et adresse, soit avant l'arrivée de la police.

grande stupéfaction, le magistrat s'est fait répondre: "Qu'est-ce qui va me coûter le meilleur marché?" La n'était pas la question. Cette affaire demandait des éclaircissements, d'autant plus que l'accusée a laissé savoir: "C'est vrai que j'ai frappé, mais je me suis arrêtée et j'ai parlé au MONSIEUR!" Il n'y avait plus à s'y méprendre. Un procès était nécessaire puisqu'on reproche à la dame, non pas la collision, mais bien le départ prématuré des lieux. "Vous reviendrez le 19 septembre devant moi!" a conclu le juge Châteauneuf... Et Mme Lepage est repartie à la suite du directeur de la Sûreté de Trois-Rivières - Ouest, M. Bernard Desjardins, qui avait la plainte en main.

c'est un secret polichinelle

Certains conseillers se sont très amusés quand le maire René Matteau a fait un faux pas au moment où il s'apprêtait à prendre place sur son fauteuil, lors de la dernière séance du conseil de ville. Le conseiller Fernand Ganeau s'est immédiatement exclamé: "M. Vrillières doit vous avoir tendu un piège" mais celui-ci a répondu "subito- presto": "Je n'ai pas l'habitude de tendre des pièges parce que l'expérience me prouve qu'il est facile de se pendre soi-même".

La date limite pour l'inscription au cours du soir à l'école Secondaire l'Assomption sera le 19 septembre. Déjà plusieurs personnes se sont inscrites aux cours qui seront donnés du pré-secondaire au secondaire 5. Les travailleurs devraient être encouragés par les patrons à suivre ces cours qui débuteront le 29 septembre. Tous ceux qui veulent améliorer leur sort, avoir une promotion ou qui sentent le besoin de s'instruire davantage seront bien reçus par les professeurs qui feront tout en leur possible pour leur aider. L'âge n'a aucune importance car le savoir peut être donné à tout le monde à la condition que l'on y mette du sien.

Décidément, les postulants-policiers de l'Institut de Police de Nicolet ne sont pas chanceux. Par deux fois cette semaine, ils se sont amenés en Cour des Sessions de Trois-Rivières pour suivre les procédures quotidiennes, à titre d'expérience. Par deux fois, ils n'ont pu assister qu'à des petites "causettes", ou causes de minime importance. Et dire que, précisément entre leurs deux voyages, ils auraient pu prendre connaissance d'un captivant débat relativement à une cause de meurtres...

Hésitation! Démarrage indécis! Soulagement accompagné d'un soupir... "C'est ça que je voulais dire". Les Kivaniens de Trois-Rivières-Ouest ont quelque peu "roulé" leur confrère vendeur de "roulottes" Jean-Pierre Rémillard en lui demandant de réciter le BENEDICITE au dîner hebdomadaire de cette semaine.

L'hôpital Saint-Joseph est préparé en cas de grève

par Robert LEBEUF

TROIS-RIVIÈRES — Les autorités de l'hôpital St-Joseph ont formé un plan afin d'assurer le fonctionnement des divers services advenant le déclenchement d'une grève dans les hôpitaux de Trois-Rivières.

C'est ce qui est contenu dans une déclaration émise par M. Roger Ménard, du service des relations extérieures de l'hôpital St-Joseph. Voici, textuellement, la déclaration écrite de M. Roger Ménard.

"Après la période de vacances de ses employés, l'hôpital St-Joseph reprend ses activités normales.

Tous les employés sont à leur tâche, heureux de la reprendre, donnant le meilleur d'eux-mêmes pour le bien-être du malade.

Bien que la période de conciliation arrive à son terme et que la possibilité d'une grève demeure, l'atmosphère de relations entre l'administration et les employés est à son meilleur.

D'ailleurs, l'administration de l'hôpital St-Joseph désire aviser la population qu'il n'y aura aucune diminution dans les admissions de malades et que tous les services externes opéreront comme à l'accoutumée.

Advenant la grève, de nouveaux communiqués seront émis au fur et à mesure que la nécessité se fera sentir. Un plan d'opération des différents services est établi, mais l'administration est confiante vis-à-vis de ses employés qu'elle n'aura pas à le mettre en application".

par BERNARD CHAMPOUX

TROIS-RIVIÈRES — Le chef du Contentieux de la ville de Trois-Rivières, Me Jean Méthot, c.r. est catégorique: "La résolution à l'effet d'exiger que les soumissions pour des travaux municipaux, comportant une dépense de \$10,000 ou plus, soient restreintes au Trois-Rivières métropolitain est illégale".

Cette opinion, transmise par la voie d'un rapport soumis au conseil de ville, hier soir, est basée sur l'article 610 de la loi des Cités et Villes qui mentionne que ces travaux municipaux ne peuvent être adjugés qu'après demandes de soumissions publiques.

"D'après moi, dit-il, les soumissions publiques doivent être offertes à tous et elles ne peuvent être restreintes sinon, il ne peut s'agir de soumissions publiques".

Me Méthot n'écarte pas la possibilité que certaines Corporations municipales aient procédé avec des restrictions sans qu'il y eut objection mais selon lui, une telle procédure ne fait sûrement pas la loi.

Le chef du Contentieux précise dans son rapport qu'il a communiqué avec Me Gilles Carignan du ministère des Affaires municipales et celui-ci partage son avis.

La ville de Québec respecte la loi

Le maire René Matteau en a profité pour détruire une allégation à l'effet que la ville de Québec restreignait ses appels d'offres aux entreprises de la Vieille Capitale. "J'ai communiqué

avec le maire Gilles Lamontagne et avec le gérant municipal et l'on m'a dit que c'était faux", a-t-il dit.

Le conseiller Benoît Giguère qui avait fourni ce renseignement précédemment a révélé qu'un entrepreneur s'était vu refuser le droit de soumissionner parce qu'il n'avait pas un bureau à Québec.

M. Giguère a admis que le principe des soumissions publiques sans restrictions était très valable mais que sa suggestion de les restreindre au Trois-Rivières métropolitain avait pour but de protéger la main-d'œuvre locale.

Quant au conseiller Antoine Gauthier, le fait d'accepter toutes les offres constituait une protection pour l'argent des contribuables.

Problèmes pour la machinerie

Le conseiller Gaston Vallières devait par la suite soulever une question qui nécessiterait de la part du conseil de ville l'addition de normes très sévères concernant l'achat prochain de camions pour le service des Travaux publics.

M. Vallières a déclaré que la cité rencontrerait certaines difficultés à obtenir un service rapide d'une entreprise non locale advenant le cas d'une défectuosité mécanique à l'un des nouveaux véhicules.

Le conseiller Antoine Gauthier émit alors la possibilité de spécifier dans les appels d'offres que le service de réparations devra être fourni dans un laps de temps très limité.

Un professeur de Sorbonne à l'université

Nos lecteurs apprendront sans doute avec intérêt qu'un professeur de Sorbonne a séjourné, à la fin d'août dans notre ville, M. Michel Dufresne, philosophe de renom international. Auteur d'une dizaine d'ouvrages, il dirigea depuis mercredi le 20 août dernier, une session de perfectionnement en philosophie.

Une quinzaine de professeurs de l'enseignement collégial venus de tous les coins du Québec, mais plus spécialement de la région de Montréal, ont participé à cette session. Les problèmes les plus actuels du monde philosophique ont été abordés: le structuralisme, les nouveaux champs de la pensée, la contestation étudiante. La session s'est terminée vendredi le 29. On ne pouvait souhaiter meilleur début pour la nouvelle année académique au département de philosophie de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

NOUVEL AVOCAT

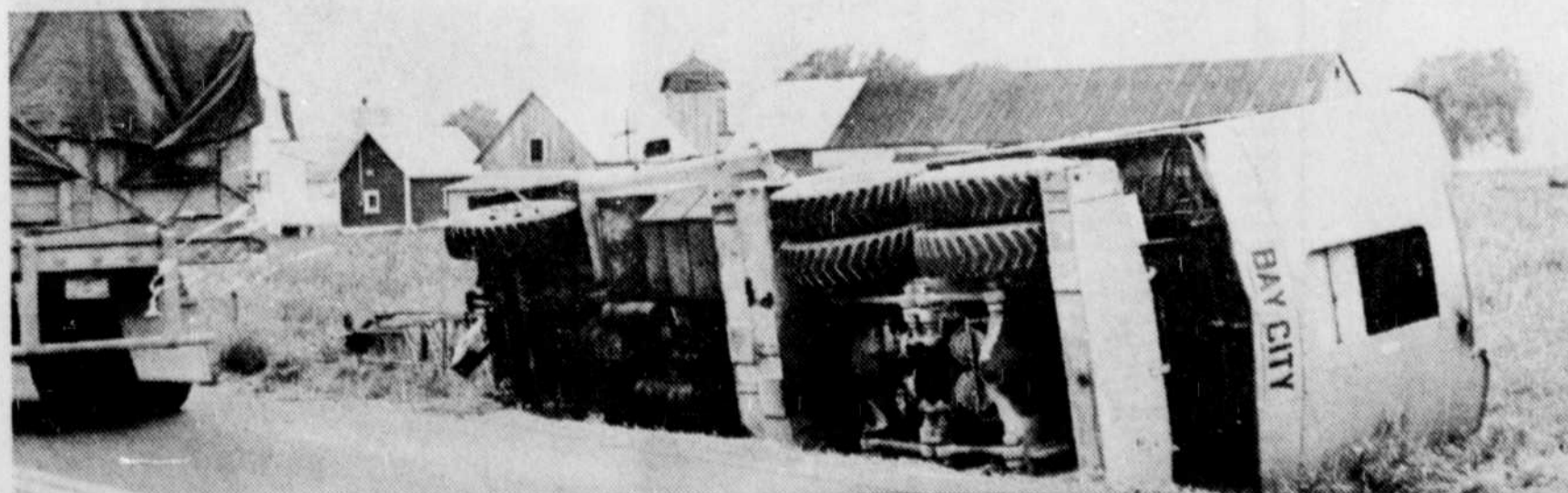
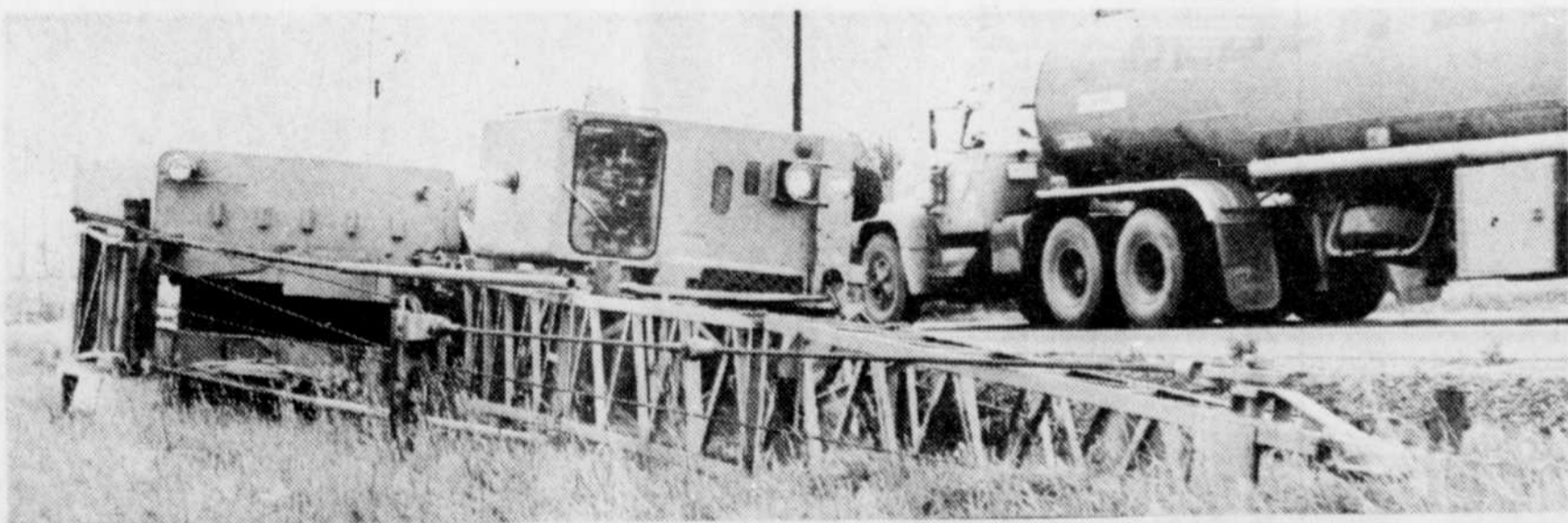


Me Denis Rheault est heureux d'annoncer l'ouverture de son bureau situé à 1267 rue Hart, à Trois-Rivières. Natif de Trois-Rivières, il a fait ses études classiques au Séminaire St-Joseph. Il a étudié le Droit à l'Université Laval de Québec et fut admis au Barreau au mois de juin dernier.

HEURES DE BUREAU:

De 9 heures a.m. à 6 heures p.m. tous les jours. Soir: lundi, 7 heures à 9 heures; vendredi, 7 heures à 9 heures.

TÉLÉPHONE: 379-0602



CI-DESSUS, SOUS DEUX ANGLES, la grue mobile de Laurentide Ready Mix qui a chaviré hors de la route No 2 hier matin, à Baie-Jolie. Heureusement, malgré le fracas qui s'ensuivit, le conducteur ne fut pas blessé. On attendait hier après-midi une autre grue d'une puis-

sance suffisante pour remettre la première sur roues. Les agents Léopold Désilets et Jean Proulx de la Sûreté municipale de Trois-Rivières-Ouest se sont rendus sur les lieux. Toutefois, le trafic n'a pas souffert de ce contretemps.

(Photo Roland Lemire)

Que devient la classe d'inadaptés?

GENTILLY (R.L.) — Il semble bien que la demande de la commission scolaire locale de Gentilly concernant une classe pour l'enfance inadaptée sera relayée aux oubliettes par la régionale Provencher.

C'est du moins ce qu'il a été possible de comprendre à la suite du rapport de M. Yves Houle, directeur général des études à la CSRP.

En effet, dans son rapport, M. Houle a informé les commissaires sur la possibilité de se rendre à la demande de Gentilly, il y avait seulement sept élèves, lesquels étaient répartis sur plusieurs niveaux. C'est pourquoi, comme l'a affirmé M. Yves Houle, c'est très difficile d'organiser une classe d'enfance inadaptée à cet endroit.

C'est donc dire que Gentilly sera privé de cette classe jusqu'au jour où l'endroit aura suffisamment d'élèves pour permettre l'organisation d'une classe.

Un verdict de mort accidentelle est rendu dans le cas de Clément Habel

DESCHAILLONS (R.L.) — Un verdict de mort accidentelle a été rendu par le coroner du district de L'Ange-de-la-Barrière, le docteur Raymond Lemay, à la suite de l'accident de la route qui a causé la mort d'un jeune homme de Deschailons, Clément Habel, âgé de 20 ans.

À l'issue de l'enquête du coroner qui se déroulait à la morgue Léon Charland, de Deschailons, le docteur Lemay a fait part de son verdict après avoir entendu une dizaine de témoins en marge de l'accident de la circulation, survenu le 20 juillet dernier à 2h.15 a.m. sur la route 49A qui relie Deschailons et Fortierville, à environ deux milles du village de Deschailons.

En rendant son verdict de mort accidentelle, le coroner du district a souligné que la mort du jeune Habel ne pouvait être imputable au point de vue criminel, à qui que ce soit, et c'est pourquoi il a rendu un verdict de mort accidentelle.

Cependant, le coroner a signalé qu'il avait relevé quelques petites contradictions au cours des témoignages de ceux qui ont eu connaissance de l'accident. Le docteur Lemay a cité par exemple, le fait qu'un témoin a signalé qu'une automobile l'avait doublé alors qu'un autre a prétendu qu'il ne l'avait pas fait. Il y a également eu contradiction sur le chemin droit entre les deux courbes où

se sont produits les deux impacts.

Accident

Comme il a été établi au cours de l'enquête du coroner présidée par le docteur Raymond Lemay, l'accident fatal s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche, le 20 juillet dernier, entre Deschailons et Fortierville, plus précisément à environ deux milles au sud du village de Deschailons sur la route 49A.

Trois véhicules furent impliqués. Deux de ces véhicules circulaient dans la même direction. Le premier, tel que mentionné à l'enquête était conduit par son propriétaire, M. Clément Habel, 20 ans, de Deschailons. Ce dernier circulait du sud au nord et revenait vers Deschailons.

Les deux autres automobiles impliquées étaient venues de Fortierville. Le second véhicule, tel qu'identifié par l'agent Henri-Paul Pelletier, de la Sûreté du Québec, détachement de Laurier-Station, était conduit par M. Denis Demers, qui habite maintenant Montmagny. Le troisième véhicule était conduit par son propriétaire, M. André Lemay, de Fortierville.

D'après le rapport de police, tel que soumis à l'enquête, après avoir doublé la voiture de Lemay, celle de Demers aurait frappé le véhicule de Habel.

Témoignages

Il a été impossible d'établir clairement à l'enquête du coroner que le conducteur Denis Demers ait doublé la voiture de André Lemay.

En effet, dans son témoignage, André Lemay a déclaré qu'il avait été dépassé à un certain moment par une autre automobile et qu'il avait même dû diminuer de vitesse. André Lemay, un jeune homme de 23 ans, de Fortierville a subi de graves blessures à la jambe gauche. Il était déjà handicapé par la poliomyélite à la jambe droite, maladie qui l'avait atteint dès l'âge de cinq mois.

Par contre, Denis Demers âgé de 21 ans, domicilié à Montmagny et originaire de la région, a soutenu dans son témoignage qu'il n'avait eu à aucun moment

à doubler un autre véhicule puisque, selon lui, il se trouvait le premier en avant. Il a toutefois signalé que dès son départ de Deschailons, il avait été suivi par un autre véhicule. À une question du coroner à savoir s'il avait dépassé un autre véhicule en cours de route, Demers a déclaré: "Je peux jurer que non".

Le témoin a aussi fait mention qu'il avait été aveuglé par les phares de l'automobile qui venait en sens inverse et que cette voiture était, selon lui, à cheval sur la ligne blanche de la route s'il y en avait eu une à cet endroit.

Questionné par Me Alfred Vigeant, de Nicolet, le témoin Demers a dit qu'il n'avait jamais eu à consulter un oculiste ou un spécialiste de la vue parce qu'il croyait qu'il n'en avait jamais eu le besoin.

Harcelé de questions, il s'est dit catégorique qu'il n'a pas doublé d'autres voitures jusqu'au moment de l'accident.

La sœur du témoin, Céline Demers a aussi été entendue. Elle n'a pas tellement éclairé le coroner puisqu'elle ne se rappelait pas si son frère avait doublé un autre véhicule pas plus que s'il y avait une voiture qui les précédait ou les suivait.

De son côté, M. Marius Marquis, un étudiant de Deschailons, prenait place dans la voiture de M. Clément Habel. Signalant qu'il était assis à la droite du chauffeur, sur le siège avant, le témoin a affirmé qu'il ne se rappelait pratiquement rien de l'accident. Le coroner, le docteur Lemay a souligné que le témoin avait subi une fracture du crâne dans la collision.

Toutefois, le jeune Marquis a été en mesure de dire que leur compagnon Jacques St-Onge était en état d'ébriété avancé.

Ce dernier fut le dernier à être entendu. Barbier de métier et résident à Ste-Foye, en banlieue de Québec, Jacques St-Onge, âgé de 19 ans, a signalé au coroner qu'il était assis sur la banquette arrière de la Volkswagen du côté droit de l'automobile, plus précisément derrière Marius Marquis.

St-Onge s'est dit d'avis que le conducteur et la victime, Clément Habel, a pris la courbe à cheval sur la ligne blanche et que ce dernier n'a probablement pas eu le temps de reprendre suffisamment sa droite.

Après avoir fourni d'autres informations au coroner et mentionné qu'il avait rencontré Habel et Marquis dans un restaurant de Parisville, St-Onge en répondant aux questions de Me Alfred Vigeant, a dit qu'il commençait à être "correct" après avoir pris 14 petites bouteilles de bière. "J'étais à jeun", de soutenir le témoin.

Le témoin St-Onge s'est dit capable de la place qu'il occupait dans l'automobile, de voir tout ce qui se passait en avant de lui, même si l'avocat de Nicolet lui a fait remarquer que Marquis, assis sur la banquette avant, était de beaucoup plus grand de taille que lui.

Invité à répondre à une question de Me Jacques Delisle, St-Onge a signalé au coroner que c'était la première fois qu'il prenait autant de bière et qu'ordinairement il se contentait de quatre ou cinq, dans une soirée.

De son côté, Me Raymond Beaudet a demandé à St-Onge sur quelle période il avait ingurgité toutes ces bouteilles de bière et le témoin a précisé qu'il avait commencé vers 4 heures de l'après-midi, à un cocktail et que le tout s'était terminé vers 2 heures du matin.

Le témoin St-Onge a ensuite été contredit par Marius Marquis sur la question de l'odomètre ne fonctionnant pas et, de son côté, Marquis a déclaré qu'il fonctionnait très bien puisqu'il avait même eu à conduire le véhicule au cours de la soirée.

C'est à la suite de tous ces témoignages que le coroner a rendu son verdict de mort accidentelle. Incidemment, au cours de l'enquête, l'avocat représentant l'assurance du jeune Clément Habel, Me Alfred Vigeant, a signalé la qualité du rapport de la Sûreté du Québec dans cet accident, tout particulièrement celui de l'agent Henri-Paul Pelletier.

En guise de conclusion à cette discussion qui a duré quelques minutes, M. le maire a dit qu'il ne pouvait pas donner ordres aux policiers de ne pas faire appliquer le règlement, car si cela devait se faire, il serait aussi bien de quitter sa place, de même que tous les conseillers qui agiraient de la sorte.

Courrier Sud

Le coroner du district de Nicolet, le docteur Yves Thibodeau, a institué un simple cas de recherche dans le cas de la mort d'une femme de Bécancour, Mme Charles-Auguste Baron, survenue samedi, le 16 août dernier. Mme Baron prenait place dans un véhicule qui est entré en collision avec une voiture en panne, sur le pont reliant les deux rives.

"Chassez" le naturel, il revient vite au galop! Voilà une maxime qui pourrait bien s'appliquer dans le cas du président sortant de charge, chez les Optimistes de Nicolet, M. Aimé "Chasse". En effet, ce dernier a été surpris à la télévision par des confrères alors qu'il visitait la maison historique de feu Maurice Duplessis à Trois-Rivières.

L'Optimiste Raymond Proulx, de Nicolet, a fait une excellente rétrospective de la visite des membres du club local à Valcourt, ces jours derniers. Une quinzaine d'Optimistes de Nicolet ont pris part aux cérémonies de la remise de la charte au club Optimiste de Valcourt, dans les Cantons de l'Est.

Lors du dernier souper du club Optimiste, Jacques Viens a réitéré l'invitation à tous ceux qui désirent prendre part au second tournoi de golf annuel du club qui aura lieu à Victoriaville, le 24 septembre prochain.

Les Optimistes de Nicolet accueillent une forte représentation des Optimistes de Trois-Rivières, lors de leur dernier souper hebdomadaire. Les Optimistes trifluviens étaient au nombre de sept et parmi eux on comptait le président sortant, M. Elphège Lebrun, chef du tirage au Nouvelliste, et M. Martial Melançon, nouveau président du club.

À en croire les banderoles qui ornent les murs au restaurant Rio, lors du dernier souper Optimiste, on aurait pu penser que l'on assistait à un souper "provincial" à cause des nombreuses banderoles des clubs Optimistes voisins. En effet, on notait les emblèmes des clubs Optimistes de Victoriaville et de St-Hyacinthe, en plus de celui de Nicolet. On comptait également la banderole du credo, appartenant au club Optimiste de Victoriaville. Qui sont les ravisseurs?

Les nouveaux policiers, à Nicolet, font preuve de tellement de "zèle" qu'ils distribuent des billets de contravention même sur des terrains privés. C'est ainsi que M. Paul Pépin, de Nicolet, s'est adressé au conseil, lors de la dernière séance, pour l'avertir qu'il avait eu un billet de contravention alors que son automobile était stationnée dans une entrée privée, chez M. Philippe Gagné. Comme c'est la coutume, la ville a renvoyé la "balle" au département de la police.

Depuis la suspension et le renvoi de policiers de la force constabulaire de Nicolet, les demandes d'emploi continuent d'affluer à la ville. C'est ainsi que lors de la dernière séance, les conseillers ont été saisis de deux demandes successives et cela, aussi paradoxalement que ça puisse paraître.

Invité à porter la parole au dernier souper Optimiste, le président du club de Trois-Rivières, M. Elphège Lebrun, a tout d'abord remercié tous ceux de la Cité de Laviolette qui se sont déplacés pour relever le souper de leur présence. Il a souligné que c'était avec plaisir que les Optimistes trifluviens étaient venus au souper, à Nicolet, et il a invité ces derniers à un souper Optimiste, à Trois-Rivières.

Les finances de la Régionale Provencher, de Nicolet, ne se comportent pas aussi bien que le souhaiterait le secrétaire-administrateur, M. Roger Tremblay. En effet, la CSRP avait une disponibilité de \$90,993, au 10 septembre, à la banque, pendant qu'il reste encore \$866,196.78 en répartition à recevoir des commissions scolaires locales.

M. Roger Tremblay a indiqué aux commissaires que M. Pomerleau, de Québec, fera des démarches auprès des ingénieurs Hamel et Malouin pour la préparation des plans pour la climatisation des bureaux administratifs. M. Tremblay a fait part des possibilités envisagées pour obtenir la climatisation à un coût moins dispendieux que les premiers estimés présentés à la régionale.

Le Club de tennis de Nicolet, pour marquer le début de la saison d'hiver au terrain intérieur, est à organiser un tournoi de double masculin et féminin. Si les amateurs de tennis répondent avec autant d'enthousiasme que lors des tournois de simple, il est à prévoir beaucoup d'activités pour la saison "morte". Le Club de tennis de Nicolet possède de 125 membres à date. Bravo!

Suggestion pour rendre la rue Brassard à sens unique

NICOLET (R.L.) — Une excellente suggestion a été faite au conseil de ville de Nicolet, lors de la dernière assemblée des conseillers, à l'effet de rendre la rue Brassard à sens unique et de permettre le stationnement sur les deux côtés de la rue.

M. Lambert

M. Raymond Lambert, un propriétaire concerné de la rue Brassard, s'est adressé aux conseillers pour leur demander si les policiers de Nicolet distribuaient des billets de stationnement pour gonfler les coffres de la ville ou pour nuire aux commerçants du secteur.

M. Lambert a de plus fait allusion à un automobiliste qui s'est vu "coller" un billet de contravention à 4 heures du matin, face au restaurant Montcalm B-B-Q, parce que son véhicule n'était pas stationné du bon côté de la rue.

Sur ce, le maire, M. Rémi Raiche, a répondu qu'un règlement de circulation et de stationnement avait toujours existé à Nicolet mais qu'il n'avait pas toujours été respecté. Le règlement est fait pour le bien commun et non pour une partie de la population, a répliqué M. le maire qui a ajouté que la solution au problème de stationnement est en majeure partie dans le concept de réaménagement urbain.

"Et, de soutenir M. Raiche, si le conseil juge à propos qu'il y a lieu de changer le règlement ou d'y apporter certains amendements, il se fera un plaisir de le faire".

"Ce n'est pas aussi facile d'é-

des environs ont à souffrir d'un manque de stationnement.

tre dans la procession que de la regarder passer", a conclu M. le maire.

M. Lambert est revenu à la charge pour signaler qu'il fallait permettre aux commerçants de Nicolet de vivre et ne pas faire en sorte que les consommateurs se dirigent tous vers Trois-Rivières, Montréal et Québec.

Le propriétaire de la rue Brassard a enchaîné que les commerçants avaient besoin de clients pour vivre et non des "tickets" de police.

M. Lambert a aussi insisté sur le fait que les policiers devraient faire preuve de bon sens et se servir de leur tête au besoin. Il avait ses doutes sur un événement qui venait de se produire plus tôt dans la soirée.

C'est alors que le conseiller Dupuis est intervenu pour demander à M. Lambert s'il n'y avait pas possibilité de rendre la rue Brassard à sens unique. Il a demandé à M. Lambert d'effectuer un petit sondage auprès des commerçants et de faire un rapport au conseil à sa prochaine séance.

Modification d'un article de loi?

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de Sorel voudrait que l'article 61 du Bill 285 soit de nouveau modifié pour décréter une élection en vue du remplacement d'un conseiller démissionnaire.

Dans une résolution adoptée lors de sa dernière réunion, le conseil demande à l'Union des Municipalités du Québec de faire les démarches et pressions nécessaires, afin que l'article 61 de la Loi des Cités et Villes soit de nouveau amendé "afin que toute vacance à la charge de conseiller soit remplie par une élection".

La résolution mentionne que l'article 61 de la Loi des Cités et Villes a été amendé le 18 décembre 1968 par le Bill 285. Selon cet amendement, le conseil remplit le siège vacant d'un conseiller en lui nommant un remplaçant.

La résolution souligne aussi que la Charte de la ville de Sorel contenait cette mesure jusqu'en décembre dernier alors qu'elle fut amendée par lettres patentes, afin que la charge de conseiller soit remplie par une élection. Donc, au moment où la Charte de la ville de Sorel était amendée, l'Assemblée nationale du Québec adoptait le Bill 285 qui reprenait en toutes lettres les dispositions de cette même charte pour les appliquer à toutes les cités et villes du Québec. La mesure permettant au conseil municipal de la ville de Sorel de nommer un remplaçant à un conseiller démissionnaire est incluse au Bill 285 à l'article 61 de la Loi des Cités et Villes.

C'est ce changement que le conseil municipal veut obtenir en adoptant cette résolution à l'adresse de l'Union des Municipalités. Une copie de la résolution a été envoyée au ministère des Affaires municipales du Québec.



LES TRAVAUX de réparation entrepris au début d'août au Pont Turcotte de Sorel progressent normalement. Les ouvriers préparent actuellement les formes destinées à recevoir le béton pour le tablier. Ces travaux sont en voie d'exécution du côté de Sorel. Quant au côté de

Tracy, les ouvriers enlèvent présentement le vieux tablier de béton, avant de procéder à la construction des formes pour le coulage du nouveau béton.



(Photo LaRé, Nicolet)

LE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE de recrutement de l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale) s'est déroulé au cours de la semaine dernière, à Nicolet, en présence des principales responsables au niveau du diocèse et du comté. L'objectif du mouvement est d'obtenir 3,500 membres pour le diocèse de Nicolet. Une assemblée s'est déroulée au sous-sol de la Cathédrale et a réuni plusieurs femmes intéressées à s'occuper activement de cette campagne de recrutement. À l'intérieur du diocèse, cette campagne de recrutement se tient du 5 au 19 septembre inclusivement et une soirée clôturera les efforts des membres, jeudi soir, le 2 octobre prochain, au Moulin-Rouge, de St-Léonard-d'Aston. Sur la photo, Mmes G. Benoit, responsable pour le comté de Yamaska; Léon Bouvet, responsable du recrutement et de la campagne de cette année pour le diocèse de Nicolet et Mme Léopold Beauchemin, responsable pour le comté de Nicolet.

CINÉMA GALA
NICOLET

4 SOIRS: SAMEDI à MARDI
à 7h.30 P.M. - ADMISSIION: \$1.50

CLARK GABLE • VIVIEN LEIGH

Dans la splendeur de l'écran panoramique

14 ANS

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

A venir pour une semaine entière, à compter du 20 sept.

"VALÉRIE" EN PROGRAMME DOUBLE

En attendant la réalisation de la Transquébécoise

On a donné la priorité à la voirie rurale cette année

par Robert GAUDREAU

SHAWINIGAN — Le député du comté de Saint-Maurice à l'Assemblée nationale, le Dr Philippe Demers, a choisi cette année comme priorité d'intensifier les travaux de voirie rurale et de donner qu'il fallait quand même attendre les relevés topographiques et les analyses de sols de même que les subventions pour continuer la construction de la route Transquébécoise.

En effet, à l'occasion d'une visite des municipalités rurales du comté de Saint-Maurice, le Dr Demers a pu faire un tour d'horizon des nombreux travaux en cours sur les chemins, rangs et routes de la région. Il avertit qu'il ne resterait plus que la mise en forme et l'asphaltage du chemin Pic-Dur à Saint-Sévère, du rang Saint-Joseph à Saint-Barnabé, du rang St-Joseph dans Charette vers Saint-Elie de Caxton, du Rang Saint-François à Saint-Mathieu et de la route Laurentide de Saint-Boniface. Toutes les autres routes du comté sont pavées ou seront

asphaltées dès l'an prochain. Au cours de la visite qu'il a effectuée hier dans son comté M. Demers a laissé entendre que le village routier de cette région avait littéralement changé d'aspect depuis quelque temps: "Et ça s'imposait" de commenter le député de Saint-Maurice. A cet effet, le Dr Demers a mentionné le cas de Charette dont les rues ont été asphaltées l'an dernier. Selon lui, aucun travail de voirie n'avait été effectué dans cette municipalité depuis 1936.

Par ailleurs, le montant total de subventions de travaux de voirie effectués cette année ou qui seront faits sous peu, serait de plus d'un million de dollars. On sait par ailleurs, que l'an dernier, les subventions avaient également été de cet ordre.

Travaux

La Voirie provinciale a accordé que le ministre responsable des parcs nationaux, l'hon. Jean Chrétien, avait déjà présenté un projet de parc en Mauricie au gouvernement provincial, mais qu'aucune réponse n'avait été donnée encore.

A ce sujet, il a exprimé l'avis que l'un des deux députés provinciaux de la région manquait réellement d'enthousiasme envers le projet de parc national.

M. St-Pierre a souligné que les députés étaient très bien placés pour exercer la pression nécessaire auprès des ministres concernés, comme MM. Masse et Loubier, de même que le premier ministre Bertrand.

Le président du comité a clairement laissé entendre que l'aspect constitutionnel ne représentait pas grand-chose en comparaison de l'essor économique dont jouirait la région grâce à l'implantation d'un parc national en Mauricie.

Le président du comité a rappelé que le ministre responsable des parcs nationaux, l'hon. Jean Chrétien, avait déjà présenté un projet de parc en Mauricie au gouvernement provincial, mais qu'aucune réponse n'avait été donnée encore.

M. St-Pierre a souligné que les députés étaient très bien placés pour exercer la pression nécessaire auprès des ministres concernés, comme MM. Masse et Loubier, de même que le premier ministre Bertrand.

Le président du comité a clairement laissé entendre que l'aspect constitutionnel ne représentait pas grand-chose en comparaison de l'essor économique dont jouirait la région grâce à l'implantation d'un parc national en Mauricie.

Le président du comité du parc national

"Ce dossier-là ne doit pas demeurer dans les tiroirs"

SHAWINIGAN (DB) — "Ce dossier-là ne doit pas demeurer

dans les tiroirs", a commenté M. Laurier St-Pierre, président du comité pour le parc national en Mauricie lors d'un entretien au cours duquel il a laissé entendre que le comité avait encore beaucoup de travail à faire avant que le projet ne se réalise.

Le président du comité a rappelé que le ministre responsable des parcs nationaux, l'hon. Jean Chrétien, avait déjà présenté un projet de parc en Mauricie au gouvernement provincial, mais qu'aucune réponse n'avait été donnée encore.

M. St-Pierre a souligné que les députés étaient très bien placés pour exercer la pression nécessaire auprès des ministres concernés, comme MM. Masse et Loubier, de même que le premier ministre Bertrand.

Le président du comité a clairement laissé entendre que l'aspect constitutionnel ne représentait pas grand-chose en comparaison de l'essor économique dont jouirait la région grâce à l'implantation d'un parc national en Mauricie.

Le président du comité a clairement laissé entendre que l'aspect constitutionnel ne représentait pas grand-chose en comparaison de l'essor économique dont jouirait la région grâce à l'implantation d'un parc national en Mauricie.

Le président du comité a clairement laissé entendre que l'aspect constitutionnel ne représentait pas grand-chose en comparaison de l'essor économique dont jouirait la région grâce à l'implantation d'un parc national en Mauricie.

Le président du comité a clairement laissé entendre que l'aspect constitutionnel ne représentait pas grand-chose en comparaison de l'essor économique dont jouirait la région grâce à l'implantation d'un parc national en Mauricie.



LA VILLE DE SHAWINIGAN ET LES fonctionnaires municipaux, représentés par leur syndicat affilié à la CSN, ont signé une nouvelle convention collective de travail, hier avant-midi. On voit ici dans l'ordre habituel, M. Jos Buisson, gerant municipal, M. Léo Brousseau, représen-

tant du syndicat, Me Claude Gélinas, conseiller juridique et chargé des négociations, le maire J.-Maurice Brunneau, M. Michel Bolduc, président du syndicat des fonctionnaires, et le greffier, M. Yvan Boisvert.

On tend à favoriser l'application du rapport Ross

Signature d'une convention de travail entre la ville et les fonctionnaires

SHAWINIGAN — La Cité de Shawinigan et le Syndicat des fonctionnaires municipaux représentant 40 employés ont signé le 12 septembre une convention collective de travail d'une durée de 2 ans se terminant le 31 décembre 1970.

On se rappelle que cette négociation commencée au début de 1969 a nécessité la présence du conciliateur François Guérin.

La Cité était représentée au cours des négociations par MM. les échevins Jos Marceau et Robert Beaulieu, ainsi que par Me Claude Gélinas et Jean Caron. De son côté le syndicat avait mandaté Me Gilles Plante, M. Michel Bolduc et Léo Brousseau.

L'augmentation générale de salaire accordée s'établit à 5 pour cent plus \$0.05 l'heure pour 1969 et 5 pour cent pour 1970. De plus pour favoriser l'application du rapport Ross les parties ont convenu de former dans les 60 jours de la signature un comité d'étude sur l'évaluation des tâches.

Les bénéfices sociaux ont été améliorés. Il faut souligner l'absence de congés cumulatifs mais une meilleure protection dans les cas d'absence-maladie et une amélioration dans le contrôle des absences. Notons également que les fêtes de l'Ascension, de l'Action de Grâce et de l'Immaculée-Conception ont été remplacées par des fêtes mobiles, ce qui permettra à l'employeur de continuer à offrir ses services durant ces journées à la population.

De nouvelles clauses ont été négociées concernant les mesures disciplinaires, le perfectionnement des employés, la participation des employés aux affaires publiques, les congés-maternité sans traitement.

Pour l'avenir, l'employeur s'est réservé le droit de continuer à accorder à forfait les contrats existants, notamment l'évaluation foncière, mais l'employeur a vu sa protection accrue.

Pour éviter toute difficulté future dans l'interprétation de la convention, un soin particulier a été apporté à sa rédaction.

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de la Cité de Shawinigan est affilié à la Confédération des Syndicats Nationaux.

Faits et méfaits

La compagnie R. et R. Latreinière, qui distribue des produits de margarine, a écopé d'une série de 12 amendes totalisant \$900, à la suite d'un aveu de culpabilité concernant des offenses à la Loi des succédanés. Le juge Léon Girard a condamné la compagnie à \$50 d'amende sur chaque chef d'accusation. Le procureur de la Couronne dans les circonstances Me Guy Germain avait demandé qu'une amende de \$100 soit imposée alors que l'avocat de la défense, Me Yves Duhaime, a exprimé l'avis que le minimum prévu, \$25 serait suffisant.

Une nouvelle procédure a été mise en application hier matin au Palais de Justice de Shawinigan alors que le prévenu et la poursuivie ont consenti à ce que la preuve de l'enquête préliminaire ne soit pas dévoilée. Comme l'a fait remarquer Me Guy Germain, qui représente la défense dans cette affaire, cet article 460 A du Code est invoqué pour la première fois. Il s'agit d'une affaire de vol dont le procès est censé se dérouler le 27 novembre prochain.

Un jeune homme a écopé d'une sentence suspendue après qu'il eut admis sa culpabilité à l'accusation de s'être emparé d'une voiture sans permission. Il avait en effet décidé de s'enfuir avec une voiture taxi après avoir sonné en vain pour obtenir les services d'un chauffeur.

Un père de famille de 7 enfants, âgé d'une quarantaine d'années a bénéficié d'un sursis de sentence alors qu'il venait d'admettre sa culpabilité à une accusation de vol à l'étalage. Il comparait devant le juge Léon Girard.

Un individu de Grand'Mère accusé d'avoir commis une infraction au code de la route, a fait parvenir une confession à la cour des sessions de la Paix de Grand'Mère. Cette confession a été acceptée par le juge Léon Girard qui présidait l'assemblée. Il a toutefois ajouté une restriction à la lettre de l'accusé: "L'accusé demande de lui envoyer l'amende à domicile, je crois que ce sera plutôt à lui de nous envoyer l'amende".

Un individu s'est reconnu coupable d'un vol commis dans la municipalité de St-Tite, hier, à la cour des sessions de la Paix de Grand'Mère. Ce dernier était accusé, plus précisément d'avoir pénétré par effraction dans un magasin de St-Tite et d'y avoir dérobé de la marchandise pour une valeur totale dépassant \$200. N'ayant pas de dossier judiciaire, le juge a consenti à ajourner la sentence au 19 décembre prochain, à la demande de l'avocat de la défense, Me Guy Germain. Me Germain avait mentionné dans son plaidoyer que l'accusé avait eu une offre d'emploi au nord de Roberval et que cela lui permettrait de réparer les torts commis.



LE DEPUTE DU COMTE DE Saint-Maurice à l'Assemblée Nationale, le Dr Philippe Demers a effectué hier une de ses nombreuses visites des municipalités rurales de la région. Il en a profité pour jeter un

regard sur les principaux travaux de voirie en cours. Un ouvrier lui apprend ici le fonctionnement d'un énorme camion.

Malgré la fermeture de certaines écoles

Les professeurs de l'enseignement professionnel sont disponibles

SHAWINIGAN (D.B.) — "Les professeurs de l'enseignement professionnel sont disponibles et qu'ont déclaré hier après-midi les représentants du Syndicat

des Professeurs de l'Etat du Québec pour les villes de la Mauricie.

Les professeurs affiliés au SPEQ ont tenu à faire cette mise au point à la suite d'une déclaration de la commission scolaire régionale de la Mauricie selon laquelle les enseignants avaient décidé de faire revivre l'ancienne convention collective de travail échue le 30 juin dernier.

A ce propos, ils ont d'abord rappelé qu'il n'y avait aucune grève, et que l'ancienne convention était encore en vigueur, puisque les négociations en vue de la signature d'une nouvelle entente ne sont pas terminées.

D'autre part, à la suite de la fermeture de quelques écoles hier matin sur le territoire de la commission scolaire régionale de la Mauricie, les professeurs des écoles de métiers de Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque ont tenu à aviser la population qu'ils demeurent toujours

à la disposition des autorités afin de dispenser leur enseignement.

"Les professeurs ont été surpris de constater lors de leur arrivée à leur école respective, hier matin à 8h00, que les portes des écoles étaient verrouillées et que l'entrée de l'école était interdite", de préciser un communiqué du SPEQ.

On mentionne également que les professeurs de ces écoles sont toujours soumis à la convention collective provinciale intervenue entre leur syndicat et le gouvernement du Québec, et que d'ailleurs, les négociations sont actuellement en cours en vue du renouvellement de la présente convention.

Les professeurs impliqués dans cette affaire sont censés négocier également leur intégration aux commissions scolaires, ce qui représente certains problèmes, notamment au chapitre des droits et des privilèges acquis au sein de leur syndicat.

SCOOP

Une citoyenne de la municipalité de Grand'Mère a trouvé une définition quelque peu humoristique de ce qu'est un patron. Elle a expliqué en ces termes: "Un patron, c'est un peu comme la visite, on est content quand elle arrive et encore plus quand elle s'en va".

C'est le conseiller municipal Hervé Dubé qui a secondé la résolution autorisant le référendum sur la fusion, à l'Assemblée publique du conseil municipal de Sainte-Flore. Une erreur s'était glissée dans un récent article paru dans le journal.

Le président de la Chambre de Commerce de Shawinigan est un homme à idées, et il a notamment fait les suggestions suivantes lors d'une entrevue cette semaine: La création d'un musée de l'électricité par l'Hydro-Québec, comprenant, bien sûr, les fameux tableaux que la société d'Etat avait enlevés de l'Auberge des Cascades pour les emporter on ne sait où. Une deuxième suggestion de M. Grenier concernait l'exploitation des Vieilles Forges comme site historique national, et enfin, il suggère la fusion des organismes s'occupant de tourisme, comme cela s'est fait au Cap Breton dans la région de Sydney.

Lors du concours de tire de chevaux, cette semaine à Saint-Tite, environ 1,300 personnes ont pu voir les deux chevaux de M. Adrien Gosselin, de Leeds Village, comté de Mégantic, tirer sur un plateau d'acier une charge de 13,000 livres sur un terrain de gravier. Cette performance, selon les experts, constitue un record sur toute la rive Nord du Québec. La distance réussie par l'attelage de M. Gosselin fut de six pieds.

Rejet de la plainte portée contre M. Emery Lavergne

SHAWINIGAN (D.B.) — Le juge Raymond Boulet, de la Cour municipale, a rejeté une plainte portée contre un commerçant du haut de la ville en raison d'un vice de forme.

Il s'agissait d'une plainte portée contre M. Emery Lavergne, propriétaire du marché Métro Lavergne, de la rue Saint-Marc,

qui avait ouvert son établissement un jeudi soir alors que le règlement municipal en vigueur à ce moment l'interdisait.

Le règlement a été amendé depuis, et on se demande si la ville aura recours à une seconde plainte ou si l'affaire sera considérée comme classée.

Le gérant municipal aux membres du club d'Administration

La qualité de leader manque chez certains administrateurs

SHAWINIGAN (R.M.) — "En général, ce qui manque aujourd'hui aux administrateurs, c'est d'être "leader". On remarque dans notre société un laisser-aller inconcevable devant nos responsabilités". C'est ce qu'a révélé M. Jos Buisson, gerant municipal de la ville de Shawinigan, s'adressant aux membres du club d'administration industrielle, chapitre de la Mauricie, à l'occasion du souper-causerie tenu jeudi soir dernier à l'Hôtel des Chutes de Shawinigan.

"Les parents", a expliqué M. Buisson, "démisionnent devant leurs enfants, les professeurs devant leurs élèves, les patrons devant leurs employés, les élus devant leurs électeurs. Où est l'autorité? Notre monde du 20e siècle souffre du manque de chefs de valeur".

"En tant qu'administrateurs clairvoyants", a suggéré le gé-

rant municipal, "nous nous devons d'engager de bons employés, de les diriger intelligemment et d'en faire de bons chefs. La séniorité ne donne pas, à elle seule, un droit au titre de chef. C'est évidemment un avantage, mais encore faut-il que l'employé soit doué d'intelligence, qu'il soit clairvoyant et puisse commander le respect de ses subordonnés".

"Notre prospérité, a-t-il poursuivi dépend en grande mesure de nos succès dans les administrations publiques, industrielles et commerciales à choisir des chefs compétents. Le public peut douter de nos paroles, mais jamais de nos actes".

M. Buisson a ensuite demandé aux administrateurs industriels présents dans leur champ d'action, de favoriser une bonne administration municipale: "C'est dans votre intérêt c'est pour le

Avec un immense feu de joie en soirée

Les activités du 2e Festival Western de Saint-Tite se terminent demain

SAINT-TITE (R.G.) — Les activités du grandiose Festival Western de Saint-Tite se termineront demain à 9,30 heures avec un immense feu de joie et un feu d'artifice. Par contre, les levez-tôt pourront, dès neuf heures assister à la suite du Concours hippique western qui se déroulera dans la cour du Collège. De plus, à 10 heures, les visiteurs pourront assister à un événement unique en son genre dans l'est du Canada, soit un mariage western d'époque. En effet, ce matin, en l'église de Saint-Tite, se déroulera le mariage de Mlle Pierrette Gervais et de M. Gérard Robitaille, tous deux de Saint-Tite.

Quelque soixante invités accompagnés revêtiront le costume d'époque, de style western pour cette occasion. Des voitures du temps et des chevaux rappelleront le mariage de nos arrière-parents.

Par ailleurs, le grand rodeo du Festival Western aura lieu en début d'après-midi à une heure dans la cour du Collège, quelle que soit la température. La journée de samedi se terminera au son de chants joyeux puisque un spectacle mettant en vedette des artistes de renommée provinciale comme Karo, Welly Lamotte et les Jérolas, se déroulera à Saint-Tite.

Enfin, la dernière journée du Festival Western commencera avec la messe au stade de baseball à 9,30 heures mais les cow-boys préféreront peut-être la messe rythmée western qui sera célébrée à 10,30 heures au même endroit. A une heure, on poursuivra le grand rodeo dans la cour du Collège. En outre, les rouleurs de cigarettes auront l'occasion de se pratiquer lors d'un concours de rouleurs qui sera commandité par la compagnie Embassy. Enfin, à 9 heures, les dirigeants du Festival Western annuel de Saint-Tite feront des heureux en tirant au sort un cheval d'équitation avec selle et d'un poney avec selle également. Le tout se terminera par le feu de joie à 9,30 heures.

Un individu s'est reconnu coupable d'un vol commis dans la municipalité de St-Tite, hier, à la cour des sessions de la Paix de Grand'Mère. Ce dernier était accusé, plus précisément d'avoir pénétré par effraction dans un magasin de St-Tite et d'y avoir dérobé de la marchandise pour une valeur totale dépassant \$200. N'ayant pas de dossier judiciaire, le juge a consenti à ajourner la sentence au 19 décembre prochain, à la demande de l'avocat de la défense, Me Guy Germain. Me Germain avait mentionné dans son plaidoyer que l'accusé avait eu une offre d'emploi au nord de Roberval et que cela lui permettrait de réparer les torts commis.

L'Union Commerciale Mauricienne fête son 15e Anniversaire

VENTE DE LIQUIDATION

COMMENÇANT
LUNDI, 15 SEPTEMBRE
1223, rue FRIGON



- Habits
- Pantalons
- Gilets
- Etc...
- Paletots
- Imperméables
- Vêtements Sports
- Etc...

TOUT CE SURPLUS DE VÊTEMENTS
DOIT ÊTRE ÉCOULÉ RAPIDEMENT

N.B.: Notre magasin situé à 2413, Ave St-Jean est toujours ouvert

FULBERT VILLEMURE

Vêtements de qualité pour hommes et jeunes gens

2413, AVE. ST-JEAN SHAWINIGAN TÉL.: 539-3401
(A l'arrière du Marché Métro Lavergne)

SHAWINIGAN (R.G.) — L'Union Commerciale Mauricienne Inc. célébrera sa quinzième année d'existence ce soir à l'Auberge des Cascades alors que le conférencier invité sera nul autre que M. Gérard Filion, président de Marine Industries et ex-directeur et rédacteur en chef du journal Le Devoir. Les quinze membres fondateurs qui font encore partie de l'Union Commerciale Mauricienne, seront également honorés au cours de la soirée.

Cet organisme a commencé ses activités en 1954 par une campagne d'achat chez-nous qui a duré plus d'un an. Elle a été appuyée par tous les médias d'information afin de sensibiliser le public à encourager les marchands locaux d'abord. On se souvient que le président fondateur du groupement était M. Fernand Bilodeau, ex-conseiller municipal maintenant décédé. Il a été assisté par M. Paul Thivierge et par le secrétaire général actuel de l'Union Commerciale, M. Armand Boisvert. On sait par ailleurs que le premier vice-président à cette époque était le député actuel du comté

de Lavolette, M. André Leduc. Durant sa première année d'existence, le groupe comptait quelque 100 membres tandis que plus de 260 personnes en font maintenant partie.



M. Paul Lemay

Activités

Durant ses quinze années d'existence, cet organisme a posé plusieurs gestes dans le but de représenter et d'aider les hommes d'affaires de la Mauricie à remplir leur fonction sociale. Ils ont pris une part active à une

mission commerciale et industrielle qui a été rendue en Belgique et en France en 1964, avec le concours du ministère fédéral et provincial de l'Industrie et du Commerce, l'Ambassade du Canada et l'Office belge du commerce extérieur. Depuis leur fondation les membres de l'Union Commerciale s'occupent également de la réglementation des heures d'affaires pour toute la province.

Ils sont également membres du comité du Parc National en Mauricie. De plus, les trois membres de l'Union ont obtenu les postes de président, vice-président et trésorier du comité. Parmi les autres activités de cet organisme, on note leur participation à la délégation qui s'est rendue rencontrer le premier ministre maintenant décédé, M. Daniel Johnson, afin de le sensibiliser aux problèmes de la route transquébécoise, de l'autoroute Berthier-Québec et des tarifs préférentiels de la Mauricie en ce qui a trait à l'achat de l'électricité de l'Hy-

dro-Québec afin de favoriser l'implantation de nouvelles industries dans la région.

Buts

Les buts de cette association nationale qui groupe les hommes d'affaires de 4 comtés de la Mauricie, est de créer, maintenir et développer le plus grand nombre possible de comités. Ces comités groupent les hommes d'affaires sur le plan professionnel, dans le but de promouvoir leurs intérêts légitimes et les aider à remplir leur fonction économique et sociale. Elle a également pour but de maintenir un service de relations publiques pour porter à la connaissance du public les réalisations de l'Association et convaincre l'opinion publique de l'utilité sociale de l'homme d'affaires.

L'U.C.M. exerce quatre fonctions bien distinctes et qui sont étroitement liées entre elles. Elle remplit une fonction de représentation, d'éducation, de revendication et de collaboration de

ses membres. Cet organisme fonctionne également selon trois principes: l'unité de direction, de finance et de responsabilité.

Sincères Félicitations
A l'Union
Commerciale Mauricienne

PAUL LEMAY

Assurances Générales
462, 4e RUE

Tél.: Bureau 537-1651 — Rés.: 536-4252
SHAWINIGAN, Qué.

HEUREUX ANNIVERSAIRE
A L'UNION COMMERCIALE
MAURICIENNE



L'endroit où l'on mange bien.

537-6116

Repas complet

\$ 1.24

Livraison gratuite

COIN ST-MARC ET MONTCALM - SHAWINIGAN
(voisin de la Taverne au Pied du Courant)

SINCÈRES FÉLICITATIONS

et
meilleurs vœux de succès
à l'Union Commerciale
Mauricienne

à l'occasion de

SON 15e ANNIVERSAIRE
DE FONDATION

NAPOLÉON BOISVERT

452, 4e RUE SHAWINIGAN

TÉL.: 537-7027

L'endroit idéal où c'est toujours
BEAU — BON — PAS CHER

FESTIVAL WESTERN ANNUEL ST-TITE, QUÉ.

SAMEDI, 13 sept. '69

SPECTACLE

COUR du COLLEGE à 8h.30 p.m.

- KARO, vedette disque, radio et T.V.

- WELLY LAMOTHE

- LES JÉROLAS

Gracieuseté de:



Travaux au procédé "Sautgé"



(Photo Le Nouvelliste)
TROIS PRINCIPALES RACES de vaches ont été exposées à Saint-Tite jeudi soir dernier, dans le cadre du Festival Western, édition 1969. Ci-dessus, Mlle Guylaine Lafflamme nous fait voir un spécimen de la race Hersheils, propriété de M. Gervais de Sainte-Thécle. On a également présenté de magnifiques bêtes de race Holstein et de la race canadienne.

Pour le stationnement

Surveillance accentuée sur la 6e

GRAND MÈRE (R.M.) — La Sûreté municipale de Grand Mère semble avoir accentué la surveillance du stationnement limitée à 60 minutes et une demi-heure dans le centre-ville de Grand Mère, depuis quelques jours.

En effet, les automobilistes qui ont pu croire qu'il était facile de prendre une chance en stationnant plus longtemps que la période permise ont été quelque peu surpris de l'étroite vigilance des autorités policières.

Selon un porte-parole de la Sûreté municipale locale, aucun ordre particulier n'aurait été donné à cet effet. Il a expliqué la plus grande rigueur dans l'application du règlement au fait qu'un plus grand nombre de policiers étaient disponibles de ce temps-ci.

Horaires des cinémas

THEATRE CARTIER: Lun. au ven. 7h.45, sam. et dim. 8h.45 et 8h.30 p.m.
"Grand Prix" en français et en anglais. Ce film a gagné 3 Academy Awards, avec James Garner, Yves Montand et Françoise Hardy. Des hommes vivant dangereusement. Des femmes aimant passionnément. Soyez prêts pour la course de votre vie.
THEATRE ROXY: Lun. au ven. 7h.35, sam. et dim. 8h.45 et 8h.30 p.m.
"Le regard" en couleurs, avec Sandy Dennis et Anna Heywood. Un regard est vers l'italien triomphant. Entre Hélène et Jill sortit Paul.
THEATRE CAPITOL: Lun. au ven. 7h.45, sam. et dim. 8h.45 et 8h.30 p.m.
"Grand Prix" en couleurs et en français. Ce film a gagné 3 Academy Awards, avec James Garner, Yves Montand et Françoise Hardy. Des hommes vivant dangereusement. Des femmes aimant passionnément. Soyez prêts pour la course de votre vie.
Matinée spéciale pour les jeunes, samedi à 2 heures, au Cinéma Cartier et Capitol.
Commencement samedi le 20 septembre "Vallée".
Grand Mère
THEATRE PALACE: Lun. au ven. 7h.45, sam. et dim. 8h.45 et 8h.30 p.m.
"2001 l'Odyssée de l'espace" — Seulement deux hommes ont marché sur la lune. Pour nous "2001 l'Odyssée" est le plus près de la réalité.

COLLÈGE DE SHAWINIGAN

(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI

Responsable Éducation permanente

Fonctions:

Sous l'autorité du Directeur du service pédagogique, voir au travail de planification, d'organisation, de coordination et contrôle de l'enseignement donné dans le cadre de l'éducation permanente et du recyclage des adultes.

QUALIFICATIONS REQUISES:

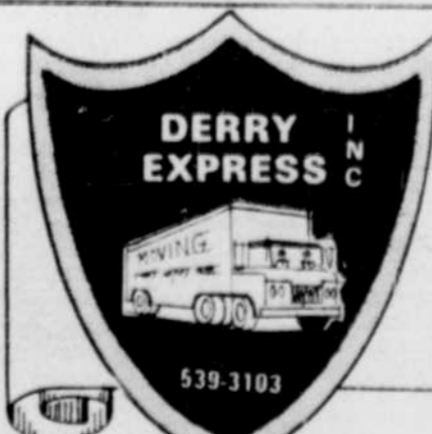
Diplôme universitaire, préférence expérience pédagogique.

TRAITEMENT:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

S.V.P. Adressez vos candidatures avant 17 heures le 19 septembre 1969.

J.M. BÉDARD
Secrétaire général
C.E.G.E.P. de Shawinigan
5105, Boul. Aldred
C.P. 610,
Shawinigan.



DÉMÉNAGEMENT

- LOCAL LONGUE DISTANCE
- HOMMES QUALIFIÉS
- EQUIPEMENT MODERNE
- ASSURANCES

Jean Gauthier, rés. — 539-4026
Gilles Gauthier, rés. — 536-4536

SATISFACTION GARANTIE

2443, RUE COUTU

SHAWINIGAN

SINCÈRES FÉLICITATIONS

À L'UNION
COMMERCIALE MAURICIENNE
LORS DE LEUR 15e ANNIVERSAIRE

Woolworth

M. Adrien Rousseau, gérant

LA OÙ L'ON MAGASINE AVEC PLAISIR
542, 5e RUE SHAWINIGAN

CHASSEURS! VENTE AVANT VACANCES ANNUELLES

VENEZ CONSTATER ET PROFITER
DES SPÉCIAUX ENCORE
JAMAIS VUS...

- CARABINES • FUSILS • MUNITIONS
- ARTICLES DIVERS, ETC...
- PERMIS DE CHASSE

LE MAGASIN SERA FERMÉ
du 27 septembre au 3 octobre '69



Articles de sports.
Hébert & Frère Enr.
Philippe Hébert, prop.

353, Mercier

Shawinigan

536-3412

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA MAURICIE APPEL D'OFFRE HUILE À CHAUFFAGE

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 17.00 h. (H.A.E.) vendredi le 19 septembre 1969, au bureau du secrétaire-trésorier, 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, sous enveloppes scellées, et portant la mention "SOUSSION — HUILE À CHAUFFAGE", des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage tel que décrit ci-après:

- École Secondaire Polyvalente Val Mauricie,
1200, 106e Rue, Shawinigan-Sud.
Type d'huile: No 4
Consommation approximative: 100,000 gal. imp. / an
Réservoir: 10,000 gal. imp.
- Centre Administratif,
390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 6,800 gal. imp. / an
Réservoir: 1,000 gal. imp.
- Centre Administratif,
420, 3e Avenue, Shawinigan-Sud
Type d'huile: No 1
Consommation approximative: 2,400 gal. imp. / an
Réservoir: 500 gal. imp.
- Pavillon de l'Enseignement Professionnel,
655, Ave de la Station, Shawinigan
Type d'huile: No 5-A Bunker
Consommation approximative: 31,000 gal. imp. / an
Réservoir: 10,000 gal. imp.
- Magasin — Entrepôt,
1152, Boul. St-Maurice, Shawinigan
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 15,000 gal. imp. / an
Réservoir: 1,000 gal. imp.
- École Secondaire François Boulay,
1701, 41e Rue, Shawinigan
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 12,500 gal. imp. / an
Réservoir: 2,000 gal. imp.
- École Secondaire Du Rocher,
1991, 3e Avenue, Grand Mère
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 22,000 gal. imp. / an
Réservoir: 2,000 gal. imp.
- Pavillon de l'Enseignement Professionnel,
1001, 8e Rue, Grand Mère
Type d'huile: 6-C Bunker
Consommation approximative: 38,000 gal. imp. / an
Réservoir: 15,000 gal. imp.
- École Secondaire Polyvalente Paul Leduc,
405, Boul. St-Joseph, St-Tite
Type d'huile: No 6-C Bunker
Consommation approximative: 75,000 gal. imp. / an
Réservoir: 10,000 gal. imp.
- Pavillon de l'Enseignement Professionnel,
445, Lacroix, La Tuque
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 32,000 gal. imp. / an
Réservoir: 2,000 gal. imp.
- Pavillon de la Foresterie,
1043, Boul. Ducharme, La Tuque
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 15,000 gal. imp. / an
Réservoir: 1,500 gal. imp.

Les soumissionnaires devront présenter leurs soumissions en indiquant le prix unitaire (\$/gal.) pour chacune des propriétés les intéressant dans la liste ci-avant donnée.

Les quantités indiquées ci-avant sont approximatives et représentent les besoins de chaque bâtiment pour une année. La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie ne s'engage pas à acheter les quantités maximales indiquées. Le déblaiement de la neige et la réparation de tous dégâts causés par la livraison sera à la charge du fournisseur.

Les prix soumis et acceptés demeureront définitifs pour la durée du contrat, soit jusqu'au 30 juin 1970.

Les soumissions reçues seront ouvertes à 20 heures, le 19 septembre 1969, au Centre Administratif de la Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan, 500 - Avenue Broadway, Shawinigan.

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission reçue et ouverte, ni aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

J.-L. CLOUTIER

Après une suspension de 36 heures des bombardements

Sud-Vietnam: Nixon ordonne la reprise des raids aériens

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon, après avoir ordonné une suspension de 36 heures des bombardements effectués au Sud-Vietnam par les octo-réacteurs géants B-52, a ordonné, vendredi, la reprise des raids parce que le niveau des activités militaires ennemies est redevenu le même qu'avant la trêve de 72 heures décrétée par le Nord-Vietnam et le Vietcong, à la mémoire du président Ho Chi Minh.

M. Ronald Ziegler, le porte-parole de la Maison blanche, a souligné qu'il a pour principe de ne pas

commenter des informations d'ordre militaire, mais qu'en raison des incidences politiques des interprétations qui ont été faites de cet événement, aux Etats-Unis, comme à l'étranger, il faisait une exception. Il a expliqué que le gouvernement Nixon, en clouant au sol ses bombardiers pendant 36 heures avait voulu sonder les intentions de l'adversaire dans le domaine de ses activités militaires, au lendemain de la trêve. Il avait également cherché si ce cessez-le-feu comportait une signification politique allant au-delà de la mort du chef de l'Etat nord-vietnamien.

des 36 heures pour annoncer la reprise des raids? L'ennemi avait-il été prévenu de la signification de ce geste de désescalade, sinon comment pouvait-il savoir qu'après 12 heures d'activités aériennes, le président avait décrété un moratoire? L'annonce de M. Ziegler sur la reprise des raids est intervenue deux heures, trois quarts après la convocation, à la Maison blanche, par le président Nixon d'un grand conseil vietnamien qui se poursuivait encore peu avant 13 heures.

Mario Cardinal démissionne comme rédacteur-en-chef du Magazine Maclean

MONTREAL (PC) — M. Mario Cardinal a démissionné hier, de son poste de rédacteur-en-chef du Magazine Maclean en déclarant que ce sont des motifs politiques qui avaient inspiré la décision de faire de cette revue une simple traduction du magazine Maclean's en langue anglaise.

"C'est trop facile de déclarer que Maclean-Hunter Publishing Co. Ltd n'a pas les moyens de publier deux magazines autonomes, déclare M. Cardinal dans un communiqué. M. Ronald McEachern, vice-président de Maclean-Hunter, a déclaré hier que le budget rédactionnel du magazine de langue française avait été coupé. Il a déclaré que la compagnie désirait rendre les deux éditions "plus semblables" et que publier deux magazines autonomes dans un pays ayant une population aussi peu nombreuse que celle du Canada était "impossible".

"Nous tentons de ramener l'édition de langue française à l'idée que nous avions en tête il y a huit ans lorsque le Magazine Maclean a paru pour la première fois", a ajouté M. McEachern. D'autre part, à Toronto, jeudi, M. Charles Templeton a annoncé également sa démission comme rédacteur-en-chef de

Maclean's. Il n'a donné aucune raison pour sa démission du poste qu'il occupait depuis février dernier. "Sans sous-estimer l'importance du facteur économique, je dis qu'il existe des motifs politiques derrière la décision de Maclean-Hunter", a déclaré M. Cardinal. "Si non, comment expliquez-vous que le rédacteur-en-chef du Magazine Maclean ne soit pas responsable du contenu de son propre magazine... comment expliquez-vous que ses éditoriaux doivent être censurés par le rédacteur-en-chef du magazine anglais?"

M. Cardinal a dit que lorsqu'il avait été engagé par cette compagnie il y a huit mois, il était entendu qu'il aurait l'autorité sur le contenu du magazine. Il était convenu que les articles de la version anglaise du magazine ne seraient traduits en français que s'ils offraient un intérêt aux lecteurs du Québec. Avant d'annoncer sa démission, M. Cardinal avait renvoyé les quatre reporters du Magazine, soit MM. Jacques Guay, Jean-V. Dufresne, Gilles Constantineau et Michel Lapalme. Le secrétaire de la rédaction, M. Gilles Gariépy a également été congédié.

COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITE

Le rédacteur-en-chef de "Maclean's Magazine" remet sa démission

TORONTO (PC) — Le rédacteur en chef, de "Maclean's Magazine" M. Charles Templeton, a annoncé vendredi qu'il abandonnait son poste à la direction de cette revue mensuelle de langue anglaise. Il accuse le vice-président exécutif de la compagnie Maclean-Hunter Publishing Co. Ltd., M. R.A. McEachern, d'ingérence tracassière.

Pour sa part, M. McEachern a émis un communiqué de presse où il souligne que, sous l'égide de M. Templeton, la revue n'avait pas progressé comme la direction l'avait espéré vers une formule nouvelle et plus contemporaine.

M. Joseph-Octave Therrien vient de mettre au point un moteur sans carburant

QUEBEC (PC) — Un citoyen de la région de Québec, M. Joseph-Octave Therrien, vient de mettre au point un moteur sans carburant qui pourrait bien, à son avis, révolutionner le monde de l'automobile.

Pour faire démarrer le moteur, le conducteur n'aurait qu'à appuyer sur un bouton qui soulèverait une soupape qui, elle-même, laisserait échapper de l'air comprimé; cet air serait distribué automatiquement à l'intérieur d'un "caisson" central. Un système de piston compenserait les pertes à mesure.

General Motors of Canada augmente de \$117 le prix de ses automobiles 1970

OSHAWA (PC) — La compagnie General Motors of Canada a annoncé vendredi que le prix de liste moyen des modèles GM 1970 augmenterait de \$117,00 ou 3,5 pour cent.

Sur ce montant, une somme de \$43,00 servira à payer un outillage standard adopté précédemment, ainsi que des pneus à carcasse de fils croisés et à ceinture de fibre de verre. Selon GM, l'augmentation revient donc à \$74,00 ou 2,2 pour cent sur les voitures 1969 dotées d'un équipement analogue.



(Téléphoto PC)

LE PRÉSIDENT DE LA Ligue pour l'intégration scolaire, M. Raymond Lemieux, a été traduit devant les tribunaux hier sous six chefs d'accusations, à la suite de l'émeute qui a eu lieu, mercredi, dans la banlieue de St-Léonard, au nord-est de Montréal. M. Lemieux accompagné de

son avocat, Me Raymond Daoust, à droite, a été libéré sous un cautionnement de \$10,000. Le président de la LIS s'est lui-même présenté en Cour avant même que les policiers procèdent à son arrestation.

Le président de la LIS devra répondre à six chefs d'accusations

Lemieux devant les tribunaux

MONTREAL (PC) — Raymond Lemieux, président de la Ligue pour l'Intégration Scolaire, qui prône l'enseignement unilingue français, a été traduit devant les tribunaux vendredi sous six chefs d'accusations, à la suite de l'émeute qui a eu lieu mercredi, dans la banlieue de Saint-Léonard, au nord-est de Montréal.

Après que la liste des chefs d'accusations lui ait été lue par le juge Emile Trottier, M. Lemieux, qui était accompagné de son avocat, Me Raymond Daoust, a été libéré sous un cautionnement de \$10,000.

Un autre membre de l'exécutif de la LIS, M. Laurier Gravel, président du comité exécutif, a comparu en même temps que M. Lemieux.

Les deux sont accusés entre autres, de sédition, d'avoir refusé de se conformer aux exigences de la Loi sur les Emeutes, d'avoir refusé de circuler après que l'ordre leur en eut été enjoint par la police.

La LIS avait organisé une manifestation qui, mercredi soir dernier, a attiré plus de 1.500 personnes; face à la situation, le maire de St-Léonard, M. Léo Ouellet, a proclamé l'imposition de la Loi sur les Emeutes.

M. Lemieux s'est rendu en Correctionnelle volontairement, afin d'éviter qu'un mandat d'arrestation soit émis contre lui.

Jeudi, le ministre de la Justice, M. Rémi Paul, avait annoncé que plusieurs accusations seraient portées contre M. Lemieux, bien qu'il n'ait pas été arrêté sur la scène des troubles, en même temps que 37 autres manifestants.

Parlant de l'absence de M. Lemieux, au moment des arrestations, le ministre avait déclaré: "C'est toujours la même chose. Les agitateurs mettent le feu aux poudres, puis ils vont se réfugier en lieu sûr".

Les deux vedettes seront les Etats-Unis et l'URSS

Une importante séance diplomatique marquera le début de la semaine

WASHINGTON (AFP) — Une grande semaine diplomatique dont les deux vedettes seront les Etats-Unis et l'Union soviétique s'ouvre lundi prochain à New York dans le cadre de la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU.

M. Andreï Gromyko et son ambassadeur à Washington, M. Anatole Dobrynine, seront lundi à Manhattan tandis que le secrétaire d'Etat américain, M. William Rogers prend l'avion mercredi pour New York, 24 heures avant l'arrivée du président Nixon. Le chef de la diplomatie américaine entamera,

selon la coutume, une série d'entretiens bilatéraux avec ses collègues étrangers.

Des diners de travail entre Russes et Américains à leurs résidences new-yorkaises respectives vont notamment fournir aux deux ministres l'occasion d'aborder la discussion de tous les grands problèmes en tête desquels vont s'inscrire les prochaines négociations sur la limitation des armements nucléaires stratégiques offensifs et défensifs (SALT), le Vietnam, le

Moyen-Orient, et, bien entendu, la visite-surprise de M. Alexis Koussyguine à Pékin.

Sur la question du SALT, Washington a enfin reçu la bonne nouvelle.

M. Gromyko apporte avec lui le feu vert du Kremlin, rompent ainsi un silence de plusieurs mois qui commençait à inquiéter sérieusement l'administration Nixon. Si tout va bien, les négociations entre les deux superpuissances sur une limitation de leur quinquennalité nu-

cléaire pourraient donc s'ouvrir fin octobre. M. Rogers aura la semaine prochaine la confirmation que les Soviétiques souhaitent qu'elles se déroulent à Helsinki.

Du côté américain, on ne formulera pas d'objections au choix possible de la capitale finlandaise bien que celui de Genève ou de Vienne avait été jugé préférable pour des raisons de sécurité et de facilités de transmissions. Mais peu impor-

tant, M. Rogers a transmis officiellement son poste au lieutenant-général Frederick R. Sharp, qui sera nommé général le 15 septembre, date de son entrée en fonctions.

Le gouverneur général, M. Roland Michener, et le ministre de la Défense, M. Léo Cadieux, dirigeaient un groupe de représentants diplomatiques et militaires à la cérémonie d'hier.

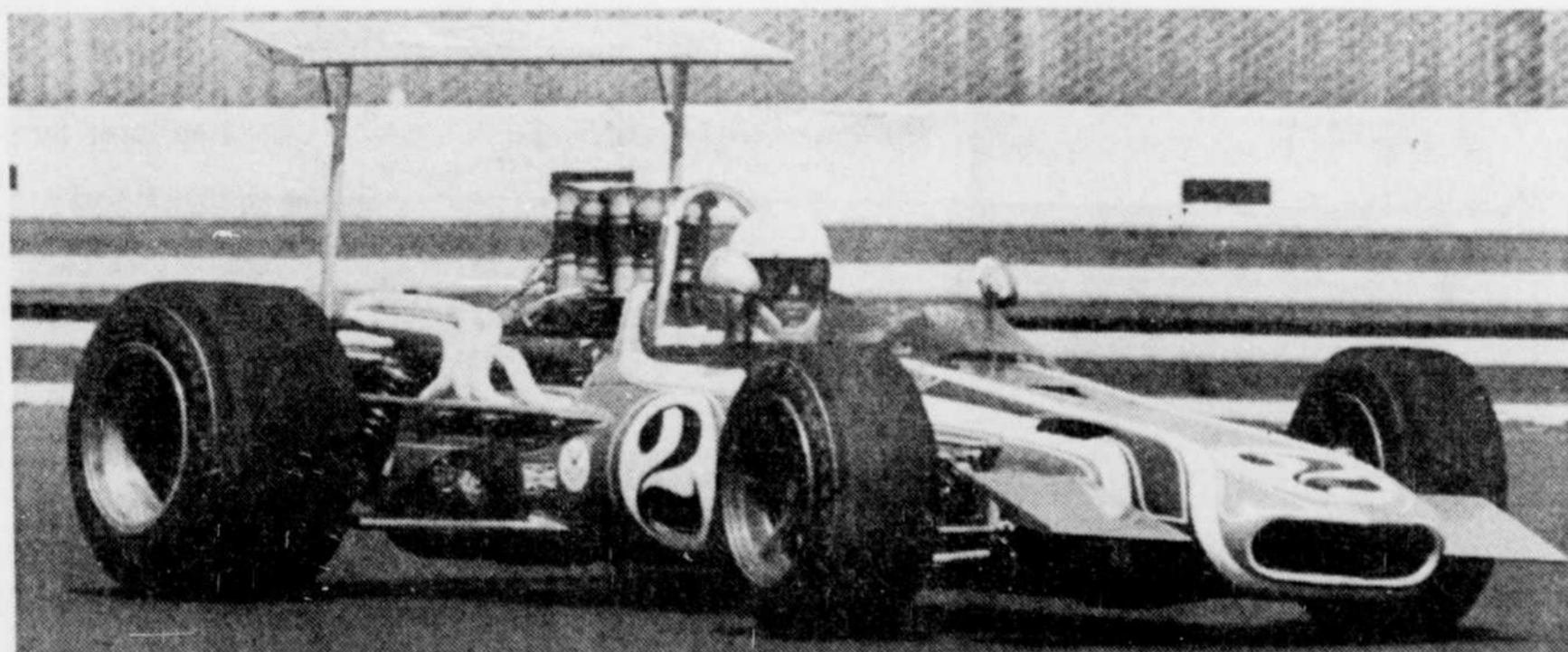
M. Paul Hellyer, ex-ministre de la Défense, et le maréchal de l'air Frank Millar, ex-chef d'état-major.

"J'aimerais que vous apportiez à vos camarades un message de loyauté à mon successeur, a déclaré le général à trois détachements de 100 hommes de la marine, de l'armée et de l'aviation.

"Et je veux vous assurer, Monsieur, a-t-il ajouté à l'adresse du général Sharp, que les forces sont en bon ordre. Le moral est bon".

Le général sortant a remercié le gouverneur général et Mme Michener pour la bonté et la gentillesse qu'ils lui avaient manifestées pendant son séjour à Ottawa.

Le général Allard a rendu un hommage spécial à M. Hellyer, qui était ministre de la Défense quand il fut nommé chef d'état-major. M. Hellyer a été le grand responsable de l'unification des trois corps d'armée.



C'est un départ... au Grand Prix Molson de Trois-Rivières!

JOHN CANNON, de Pasadena, Californie, coureur de renommée internationale, est arrivé en notre ville, hier, pour participer dimanche au Grand Prix Molson de Trois-Rivières. Cannon, au volant d'une Lotus, demeure l'un des grands favoris de l'épreuve principale de cet évé-

nement d'envergure du sport de l'automobile en notre ville en fin de semaine. (Voir photos et nouvelles à la page 17 de notre édition sportive).

SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

- Bandes illustrées 25
- Bourses 20
- Classées 21-22-23-24-25
- Mois croisés 25
- Radio-T.V. Cinéma 9-10-11
- Sports 15-16-17-18-19
- Voyages 12
- Page féminine 13

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Sur le climatiseur d'une chambre d'hôtel, une personne avait inscrit ce mot: "Si vous voulez dormir au frais, fermez ce truc et ouvrez grand vos fenêtres!"

Crémierie des Trois-Rivières
1511
101 - 331-4288 - 331-4271
Le service qui se fait peu attendre.

Pour être bien informé, lisez chaque jour, au petit déjeuner

LE NOUVELLISTE



Une lettre des religieuses

STE-URSULE (M.B.) — L'administration des religieuses du couvent de Ste-Ursule a fait parvenir une lettre, au conseil de ville de Louiseville, demandant s'il y avait moyen de réviser le compte de la taxe d'eau, pour cette institution ou demeurent des membres de la communauté des Soeurs de la Charité de la Providence.

Maintenant qu'aucun enseignement est dispensé dans ce couvent, et qu'il y a beaucoup moins de sujets, la demande est à l'effet de repenser, pour la ville de Louiseville, le taux de \$300 par mois qui était existant depuis 1959.

Le personnel étant de beaucoup réduit, après en avoir discuté, le conseil municipal a décidé de faire l'installation de compteurs pour cette dépense d'eau dans l'institution des religieuses de Ste-Ursule.

Comme aucun élève ne fréquente le couvent, et que le nombre de personnes y demeurant a été réduit fortement, on paiera ce que l'on dépensera, par voie de compteurs.

Un conseiller se met en courroux

par Maurice BELAND

LOUISEVILLE — On aurait dit, au tout début de la séance du conseil de ville, que le feu était aux poudres, avec la manière plutôt courroucée du conseiller, M. Pierre-Paul Beaulieu.

Ce dernier, y allant crânement, a demandé au géant municipal des détails sur les activités concernant la rue projetée de la Polyvalente, via Ste-Elisabeth.

M. Beaulieu, élevant le ton, et devenant de plus en plus vexe, a "informé" le géant, M. Ghislain Lessard, "que s'il n'était n'était pas capable de remplir sa fonction, il ne lui restait qu'une chose à faire."

Selon le conseiller Beaulieu, depuis deux ans, il est question de cette nouvelle rue à construire, et que rien ne "marche".

Réponse du géant

Quant à M. Ghislain Lessard, avec l'aide d'un tableau, et démontrant l'ordre chronologique qui a présidé à ces "activités" du processus suivi pour les tra-

vaux de la future rue de la Polyvalente, il est parvenu à démontrer le travail effectué, par lui-même, dans toute cette affaire, et surtout, les obstacles qui ont occasionné ce retard.

Il a relaté, par le menu détail, les rencontres avec le député, et autres personnes, à cet effet, aussi, avec le ministre de la Voirie.

Il semblerait que le ministre ne pouvait faire exécuter les plans et devis, et que l'on ne pouvait parler de services municipaux à installer jusqu'à aujourd'hui.

Le conseiller, M. Fernand Clermont, pour sa part, a déclaré qu'il faut commencer ces travaux immédiatement, et le plus vite possible.

Quant au tracé, le géant a déclaré qu'il en ferait l'esquisse.

Poursuivant son verbiage, le géant municipal a déclaré que l'on avait logé demande en 1968, et que le 7 juillet 1969, il y avait eu rencontre "matinale" avec le maire et l'échevin F. Clermont et le député provincial du com-

té, soit vers 6 heures du matin, et qu'une subvention de \$30.000 était accordée pour une partie des dits travaux, pour rues et services, relatifs à la Polyvalente.

Les travaux, à cette date, en ce qui concerne les rues, devaient être exécutés par le ministère de la Voirie.

A des dates ultérieures, soit le 11 août 1969, le maire était averti qu'on ne pouvait procéder à des travaux d'égouts et le 29 août suivant, soit un vendredi, le géant municipal se rendait voir l'officier en charge de la Voirie provinciale, à Shawinigan, et, selon ce qu'il a déclaré, soit M. Villemure, on ne pouvait ou il était impossible de faire les devis.

M. Beaulieu, revenant à la charge a émis l'opinion personnelle que l'on aurait dû commencer ces travaux au printemps.

Quant à l'arpentage, en temps régulier, les préposés à la Voirie n'avaient pas le temps de le faire mais seulement qu'en temps supplémentaire.

Selon le conseiller, M. Maurice Lesage, il faudrait que la ville ait les terrains sur lesquels la rue va passer.

Et encore la des pourparlers sont en cours, à ce sujet.

Une rencontre avait lieu, mardi soir, entre l'administration municipale et les propriétaires des terrains de l'Empire Shirt pour tenter d'en venir à une décision, car il faudra que la nouvelle rue projetée passe sur ces lots. Une partie de la rue Ste-Elisabeth est même la propriété de l'Empire Shirt, du côté Est du pont qui enjambe la Petite Rivière. Rien d'officiel, à ce sujet, n'a encore été dévoilé.

Il faudra, de plus, faire l'acquisition d'une maison au bout de la rue Ste-Dorothée, pour que cette rue passe, via le pont de la rue Ste-Elisabeth.

De toute façon, tout semblait s'apaiser après les explications, estompées sur un tableau et les chiffres et dates donnés, ainsi qu'autres raisons qui font que ces travaux n'ont pas encore débuté. Le géant municipal avait fait la preuve que, selon lui, le possible avait été effectué, pour tenter de commencer ces travaux de construction de cette rue, du sud au nord.

Par contre, certains conseillers de la ville ont exprimé l'avis que l'on pourrait bien perdre cette subvention de \$30.000 du ministère de la Voirie si les travaux projetés n'étaient pas exécutés, en 1969.

Des activités fébriles marqueront certainement les prochains jours, afin de tenter de régler ces "préliminaires" et de commencer ces travaux, qui conduiront les autobus scolaires, vers l'école Polyvalente.

Sincères Félicitations
A l'Union
Commerciale Mauricienne
PAUL LEMAY
Assurances Générales
462, 4e RUE
Tél.: Bureau 537-1651 — Rés.: 536-4252
SHAWINIGAN, Qué.

HEUREUX ANNIVERSAIRE
A L'UNION COMMERCIALE
MAURICIENNE

0^o
Charbon Rouge

Repas complet \$1.24
Livraison gratuite

L'endroit où l'on mange bien.
537-6116

COIN ST-MARC ET MONTCALM - SHAWINIGAN
(voisin de la Taverna au Pied du Courant)

SINCÈRES FÉLICITATIONS
et
meilleurs vœux de succès
à l'Union Commerciale
Mauricienne
à l'occasion de
SON 15e ANNIVERSAIRE
DE FONDATION

NAPOLÉON BOISVERT
452, 4e RUE SHAWINIGAN
TÉL.: 537-7027

L'endroit idéal où c'est toujours
BEAU — BON — PAS CHER

SINCÈRES FÉLICITATIONS
À L'UNION
COMMERCIALE MAURICIENNE
LORS DE LEUR 15e ANNIVERSAIRE

Woolworth

M. Adrien Rousseau, gérant
LA OÙ L'ON MAGASINE AVEC PLAISIR
542, 5e RUE SHAWINIGAN

CHASSEURS!
VENTE
AVANT
VACANCES ANNUELLES

VENEZ CONSTATER ET PROFITER DES SPÉCIAUX ENCORE JAMAIS VUS...

• CARABINES • FUSILS • MUNITIONS
ARTICLES DIVERS, ETC...
PERMIS DE CHASSE

LE MAGASIN SERA FERMÉ
du 27 septembre au 3 octobre '69

Articles de sports...
Hébert & Frère Inc.
Philippe Hébert, prop.
353, Mercier Shawinigan 536-3412

VENTE DE LIQUIDATION
COMMENÇANT
LUNDI, 15 SEPTEMBRE
1223, rue FRIGON

50% ET PLUS DE RABAIS

- Habits
- Paletots
- Pantalons
- Imperméables
- Gilets
- Vêtements Sports
- Etc...
- Etc...

TOUT CE SURPLUS DE VÊTEMENTS DOIT ÊTRE ÉCOULÉ RAPIDEMENT

N.B.: Notre magasin situé à 2413, Ave St-Jean est toujours ouvert

FULBERT VILLEMURE
Vêtements de qualité pour hommes et jeunes gens

2413, AVE. ST-JEAN SHAWINIGAN TEL.: 539-3401
(A l'arrière du Marché Metro Lavergne)

FESTIVAL

WESTERN ANNUEL
ST-TITE, QUÉ.

SAMEDI, 13 sept. '69

SPECTACLE
COUR du COLLEGE à 8h.30 p.m.

- KARO**, vedette disque, radio et T.V.
- WELLY LAMOTHE**
- LES JÉROLAS**

Gracieuseté de:
BOULET
BOTTES WESTERN
travaux au profit de l'Éducation

COLLÈGE DE SHAWINIGAN
(C.E.G.E.P.)

OFFRE D'EMPLOI
Responsable Éducation permanente

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur du service pédagogique, voir au travail de planification, d'organisation, de coordination et contrôle de l'enseignement donné dans le cadre de l'éducation permanente et du recyclage des adultes.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Diplôme universitaire, préférence expérience pédagogique.

TRAITEMENT:
Selon les normes du ministère de l'Éducation.

S.V.P. Adressez vos candidatures avant 17 heures le 19 septembre 1969.
J.M. BÉDARD
Secrétaire-général
C.E.G.E.P. de Shawinigan
5105, Boul. Aldred
C.P. 610,
Shawinigan.

DÉMÉNAGEMENT

DERRY EXPRESS

- LOCAL LONGUE DISTANCE
- HOMMES QUALIFIÉS
- EQUIPEMENT MODERNE
- ASSURANCES

Jean Gauthier, rés. — 539-4026
Gilles Gauthier, rés. — 536-4536

SATISFACTION GARANTIE

2443, RUE COUTU SHAWINIGAN

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA MAURICIE
APPEL D'OFFRE
HUILE À CHAUFFAGE

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie recevra jusqu'à 17.00 h. (H.A.E.) vendredi le 19 septembre 1969, au bureau du secrétaire-trésorier, 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud, sous enveloppes scellées, et portant la mention "SOUMISSION — HUILE À CHAUFFAGE", des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage tel que décrit ci-après:

- École Secondaire Polyvalente Val-Mauricie.
- École Secondaire Polyvalente Val-Mauricie, 1200, 106e Rue, Shawinigan-Sud.
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 100.000 gal. imp. / an
Réservoir: 10.000 gal. imp.
- Centre Administratif, 390, 3e Avenue, Shawinigan-Sud
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 6.500 gal. imp. / an
Réservoir: 1.000 gal. imp.
- Centre Administratif, 420, 3e Avenue, Shawinigan-Sud
Type d'huile: No 1
Consommation approximative: 2.400 gal. imp. / an
Réservoir: 500 gal. imp.
- Pavillon de l'Enseignement Professionnel, 655, Ave de la Station, Shawinigan
Type d'huile: No 5-A Bunker
Consommation approximative: 31.000 gal. imp. / an
Réservoir: 10.000 gal. imp.
- Magasin — Entrepôt, 1152, Boul. St-Maurice, Shawinigan
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 15.000 gal. imp. / an
Réservoir: 1.000 gal. imp.
- École Secondaire François Boulay, 1701, 41e Rue, Shawinigan
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 12.500 gal. imp. / an
Réservoir: 2.000 gal. imp.
- École Secondaire Du Rocher, 1991, 3e Avenue, Grand-Mère
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 22.000 gal. imp. / an
Réservoir: 2.000 gal. imp.
- Pavillon de l'Enseignement Professionnel, 1001, 8e Rue, Grand-Mère
Type d'huile: 6-C Bunker
Consommation approximative: 38.000 gal. imp. / an
Réservoir: 15.000 gal. imp.
- École Secondaire Polyvalente Paul LeJeune, 405, Boul. St-Joseph, St-Tite
Type d'huile: No 6-C Bunker
Consommation approximative: 75.000 gal. imp. / an
Réservoir: 10.000 gal. imp.
- Pavillon de l'Enseignement Professionnel, 445, Lacroix, La Tuque
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 32.000 gal. imp. / an
Réservoir: 2.000 gal. imp.
- Pavillon de la Foresterie, 1043, Boul. Ducharme, La Tuque
Type d'huile: No 2
Consommation approximative: 15.000 gal. imp. / an
Réservoir: 1.500 gal. imp.

Les soumissionnaires devront présenter leurs soumissions en indiquant le prix unitaire (¢/gal.) pour chacune des propriétés les intéressant dans la liste ci-avant donnée.

Les quantités indiquées ci-avant sont approximatives et représentent les besoins de chaque bâtiment pour une année. La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie ne s'engage pas à acheter les quantités maximales indiquées.

Le déblaiement de la neige et la réparation de tous dégâts causés par la livraison sera à la charge du fournisseur.

Les prix soumis et acceptés demeureront définitifs pour la durée du contrat, soit jusqu'au 30 juin 1970.

Les soumissions reçues seront ouvertes à 20 heures, le 19 septembre 1969, au Centre Administratif de la Commission des Écoles Catholiques de Shawinigan, 500 - Avenue Broadway, Shawinigan.

La Commission Scolaire Régionale de la Mauricie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes, ni aucune obligation ou responsabilité envers le ou les soumissionnaires.

J.-L. CLOUTIER

LE MONDE... en 24 heures

Questions politiques, idéologiques et frontalières

La rencontre entre Kossyguine et le président Chou En Lai aurait porté sur trois points

par Stéphane MILLET

PARIS (AFP) — Le contentieux sino-soviétique remis en vedette par la rencontre Kossyguine-Chou En Lai est triple. Il porte à la fois sur des questions idéologiques, politiques et frontalières.

Sur le plan idéologique, les divergences se sont d'abord manifestées au congrès du parti communiste roumain, en juin 1969, ensuite à la conférence internationale des PC, à Moscou en novembre 1969 et au congrès du Parti soviétique en octobre de l'année 1961.

En Irlande du Nord

Les revendications des catholiques sont justifiées

LONDRES (AFP) — Les revendications sociales des catholiques d'Irlande du Nord sont entièrement justifiées. Les extrémistes protestants du pasteur Ian Paisley, d'une part, et le mouvement gauchissant de la "démocratie du peuple" dont Bernadette Devlin est l'un des fondateurs d'autre part, sont responsables des troubles.

Cependant, l'opinion publique est à l'époque tenue dans l'ignorance et ce n'est qu'en décembre 1962 que la Pravda parle pour la première fois ouvertement de l'existence d'un désaccord idéologique entre la Chine et les autres pays communistes.

En juillet 1963, une conférence "idéologique" sino-soviétique se tient à Moscou, mais aucun résultat positif n'est enregistré.

A partir de cette date, les Chinois refusent de prendre part aux conférences et réunions avec les autres partis communistes, le PC albanais étant le seul à se ranger à leurs côtés sans réserve.

Dans le domaine idéologique, les conceptions soviétiques et chinoises s'opposent principalement au sujet de la coexistence pacifique entre les pays communistes et les Etats capitalistes et de l'interprétation de la pensée marxiste-léniniste.

Les PC soviétique et chinois s'accusent mutuellement de trahir les idées marxistes-léninistes et de porter préjudice au mouvement ouvrier international.

Ainsi, les Chinois vont jusqu'à affirmer que les Soviétiques sont en train de rétablir le capitalisme dans leur pays, tandis que ces derniers reprochent au groupe de Mao de substituer au rôle dirigeant du PC chinois une dictature militaire.

D'autre part, les Chinois estiment que les Soviétiques n'apportent pas une aide suffisante aux mouvements de libération nationale, tandis que les dirigeants de Moscou dénoncent les activités scissionnistes et le travail de sape pratiqués par le PC chinois au sein des autres partis communistes.



(Téléphoto PA)

Début du grand conseil vietnamien

LE GRAND CONSEIL VIETNAMIEU CONVOQUE hier par le président des Etats-Unis, M. Richard Nixon, s'est terminé au cours de l'après-midi. Cette réunion extraordinaire se tenait à la Maison Blanche. On sait que cette conférence a pour

but de faire le point sur la question vietnamienne. Le président Nixon, au centre, est entouré de quelques-uns de ses conseillers, soit à gauche, M. William Rogers, secrétaire d'Etat et à droite, M. Melvin Laird, secrétaire de la Défense.



M. Alexis Kossyguine



Chou En Lai

LA MAIN DANS LA MAIN

avec des milliers d'autres, de toutes races, de toutes nationalités et de toutes croyances, vous qui aspirez à plus de paix et de compréhension, à plus de maîtrise et de bonheur, vous pouvez vous joindre à une immense organisation traditionnelle dont la fierté est de perpétuer, à l'échelle mondiale, l'oeuvre ROSE-CROIX du passé. Voulez-vous travailler sur vous-même, pour vous-même et pour les autres, avec pour devise: "Tolérance, compréhension, fraternité"?

Voulez-vous acquérir la force que donne la connaissance? Etudier le monde qui vous entoure et déterminer votre place exacte dans l'univers? Si votre aspiration est sincère, l'ordre rosicrucien A.M.O.R.C. vous conduira vers les hauts lieux où souffle l'esprit et vous montrera le chemin.

Une brochure "La Maîtrise de la Vie" sera pour vous le point de départ d'une vie nouvelle. Pour recevoir votre exemplaire gratuitement et sans aucun engagement de votre part, écrivez dès aujourd'hui au SCRIBE TEP 111.

Ordre Rosicrucien A.M.O.R.C.
56, rue Gambetta,
94, Villeneuve - St-Georges,
France.

(Joindre trois timbres pour frais d'expédition).

La vie est possible sur Mars

WASHINGTON (AFP) — Les expériences effectuées à l'aide des sondes Mariner-6 et Mariner-7 au voisinage de la planète Mars, tendent à prouver l'absence d'azote, élément fondamental de la vie. La NASA, qui a donné cette information au cours d'une conférence de presse jeudi, ajoute que "s'il en est ainsi, toute forme de vie sur la planète Mars devra différer considérablement des formes de vie terrestre".

Les principaux savants du projet Mariner, notamment le Dr John Nangle, directeur-adjoint de la NASA pour les sciences spatiales, ont tenu cette conférence de presse. Elle a également fait ressortir que "la surface de Mars paraît semblable à celle de la Lune". Les Mariner-6 et 7 ont survolé la planète Mars respectivement les 31 juillet et 5 août.

Cet astre se trouvait alors à environ 60 millions de milles. Ces deux plates-formes électroniques, hautement perfectionnées et portées de caméras de télévision sont alors passées à une distance d'environ 2,100 milles de la planète rouge. Les appareils de télévision ont, pour leur part, transmis à terre 200 clichés pris entre cette distance minimum et un maximum de plusieurs centaines de milliers de milles.

Les savants de la NASA ont découvert, grâce à ces deux véhicules "de nouveaux phénomènes liés à la calotte polaire de Mars; la surface du pôle sud est généralement visible, et de vastes régions sont entièrement recouvertes de neige". Des secteurs "dépouillés de neige" sont apparus dans la configuration des régions polaires.

En ce qui concerne, d'autre part, l'absence capitale d'azote telle qu'elle ressort des expériences Mariner, la NASA ajoute: "Le spectromètre du Mariner 7 a mesuré la composition des couches supérieures de l'atmosphère. Il a confirmé les résultats du Mariner-6 en ne dénotant aucune trace d'azote moléculaire dans ces couches supérieures de l'atmosphère". Bien que la NASA juge que si la vie existe sur Mars, elle doit être "très différente des conditions sur Terre", les expériences Mariner-6 et 7 ont fourni une indication — préliminaire il est vrai — de l'existence de méthane et d'ammoniac dans

COURS DE MUSIQUE

POUR PERSONNE DE 5 A 60 ANS

INSCRIPTIONS MAINTENANT

Faites entretenir votre instrument par nos experts



- PIANO "Heintzman"
- ORGUE "Hammond"
- GUITARE "Harmonia"
- FLÛTE A BEC "Off"

Achat
Vente
Service

CENTRE DE PIANOS ET D'ORGUES MAURICIEU

451, 1^{re} RUE CAP 374-7222
FACE A L'EGLISE ST-ODILON

le centre culturel de shawinigan

Cours du soir et fin de semaine

INSCRIPTION: \$5.00 pour chaque discipline payable le 1er soir.

Cours	Jour et Heure	Début	Frais de cours	Professeurs
ALLEMAND 15 - Cours 1ère année francophone	Mercredi de 7 à 9 P.M.	30 sept.	\$30.00 payable le 1er soir	Gerhard Schumacher
ART DRAMATIQUE (=) 30 - Cours "Adultes"	Vendredi de 7 à 10 P.M.	3 oct.	\$15.00 payable le 1er soir	Julien Poulin
ART DRAMATIQUE (=) 15 - Cours "Enfants"	Samedi de 9 à Midi	4 oct.	\$10.00 payable le 1er samedi	
ARTS PLASTIQUES (=) 15 - Cours "Adultes"	Mercredi de 7 à 9 P.M.	1er oct.	Subventionné	Laurette Beaulieu
ARTS PLASTIQUES 15 - Cours "Enfants"	Samedi de 10 à Midi	4 oct.	\$10.00 payable le 1er Cour	Danielle Poirier
BALLET pour enfants	Jeudi 3 P.M.	18 sept.	\$60.00 payable en deux versements	Leese Chamberland
DÉCORATION D'INTÉRIEUR (=) 15 - Cours Adultes	Lundi de 7 à 9 P.M.	29 sept.	Subventionné	A déterminer
ESPAGNOL 15 - Cours 1ère année	Mardi 7 à 9 P.M.	30 sept.	\$30.00 payable le 1er soir	Antonio Fernandez
ESPAGNOL 15 - Cours 2e année	à déterminer 7 à 9 P.M.		Même tarif	Antonio Fernandez
FLÛTE A BEC et CHANT 15 - Cours enfants et adultes	Mardi 7 à 8 "enf." 8 à 9 P.M. "Adul."	1er oct.	\$5.00/mois	Simone Gélina
GUISTRE Cours - privés	A annoncer de 4 à 9 P.M.	Début d'octobre	\$2.50/leçon payable 1 mois d'avance	Martial Ménard
PIANO - 14 Cours	Mercredi de 2 à 6 P.M.	17 sept.	\$42.00 payable le 1er Cour.	Thérèse Trudel
SOLFÈGE - 15 Cours	Lundi de 7 à 9 P.M.	22 sept.	Subventionné	J.M. Grenier

(=) L'inscription de vingt (20) élèves minimum est obligatoire pour qu'il est Cours.



Le professeur Jean-Guy Houle



Vous invite à assister à une DEMONSTRATION GRATUITE DU COURS D'ANGLAIS "LAS", méthode du professeur Bouchard à 8h 00 p.m. LUNDI soir, 15 SEPTEMBRE AU PAVILLON MGR ST-ARNAUD, PARC PIE XII, TROIS-RIVIÈRES. GARANTIE ÉCRITE QUE VOUS POURREZ PARLER, LIRE ET ÉCRIRE L'ANGLAIS convenablement APRES 30 SEMAINES ou ARGENT REMBOURSE. Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc., fournis. JAMAIS DE DEVOIR A LA MAISON. Des cours complets et des crédits seront donnés comme PRIX DE PRÉSENCE. Aucune pression ou obligation. Soyez au rendez-vous, car les places sont ordinairement toutes prises les soirs de démonstration. Aussi démonstration à 8h.00 JEUDI SOIR, 18 SEPT. A LA MAISON DE L'ACTION CATHOLIQUE, 211 rue DO RION, DRUMMONDVILLE

LE SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

FORMATION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS) (TEMPS PARTIEL)

COURS DU SOIR

Spécialités:

- Construction - Menuiserie
- Débrossage - Peinture Estimation
- Dessin industriel
- Électricité
- Fonderie - Modèlerie
- Instrumentation électrique
- Lecture de plans
- Machine fixe
- Mécanique Ajustage
- Mécanique Automobile
- Mécanique Diesel
- Photographie
- Plomberie - Chauffage
- Radio - Télévision
- Réfrigération
- Soudure
- Tolerie industrielle

Endroits pour les inscriptions:

Ecole de Métiers, Trois-Rivières
464, St-François-Xavier,
Trois-Rivières

Ecole de Métiers
du Cap-de-la-Madeleine
41, Bellerive, Cap-de-la-Madeleine

Ecole Polyvalente, Louiseville

DU JOUR: du lundi au vendredi
soit les 15, 16, 17, 18 et 19 sept.
de 9 à 5 heures.

DU SOIR: lundi, mardi, mercredi et
jeudi, soit les 15, 16, 17 et 18 sep-
tembre de 7 à 9 heures p.m.

Au moment de l'inscription, un questionnaire devra être complété et transmis aux conseillers du Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada, lesquels pourront déterminer si les candidats rencontrent les exigences de la loi sur la Formation Professionnelle aux Adultes, à savoir:

- A- Être adulte au sens de la loi et être sur le marché du travail.
- B- Présenter un objectif professionnel réaliste.

FRAIS D'INSCRIPTION: \$2.00 du crédit (15 heures de cours) Théorique et Pratique.

Aucune inscription par téléphone

Pour ouvrir une spécialité un minimum de 15 personnes est exigé. Des attestations de crédits seront données à la condition d'avoir suivi ces cours avec assiduité et réussite.

Ces cours sont offerts en collaboration avec le Ministère de l'Éducation et la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges, 2245, 8e Avenue, Trois-Rivières.

F. DUCHAINE, sec.-trés. administrateur.



(Photo: Le Nouvelliste)

LA RÉGION DES BOIS-FRANCS A D'IMPORTANTES réserves forestières. Les érablières qui s'y trouvent donnent aux cultivateurs la première récolte de l'année. Le bois de sciage va aux industries du meuble et du contreplaqué de la construction. Les forêts des Bois-Francis est aussi une source d'approvisionnement pour les pulpe-

ries. Les "belles pitoines", vont principalement aux moulins de Trois-Rivières. Un homme d'affaires de Princeville, M. Emilien Rancourt est un important fournisseur des pulperies trifluviennes. La photo nous montre M. Rancourt vérifiant la "pitoine" de l'un des puissants camions qui font la navette entre les Bois-Francis et Trois-Rivières.

Entrer à Drummondville est un problème d'automobilistes

DRUMMONDVILLE (J.S.O.) — Il est un fait que pour une majorité de visiteurs venant de Montréal et empruntant la route 20 (Trans-Canadienne), l'entrée de Drummondville pose souvent un problème. Les panneaux indicateurs sont en effet placés de telle sorte que celui qui n'est pas prévenu d'avance et qui veut se rendre à Drummondville, se retrouve soit à St-Cyrille ou, s'il ignore que Drummondville-Sud est une municipalité bien indépendante, chez cette dernière.

Le maire Philippe Bernier s'enquérant si une résolution avait été faite là-dessus s'est vu répondre qu'effectivement il y en avait eu une et qu'une promesse du gouvernement provincial, datant d'octobre 1968, n'avait eu aucune suite positive quant à la réfection de cette lacune. L'ingénieur de la ville M. Jacques Bonin a expliqué que le panneau indicateur marque Drummondville 22

Sud, ce qui porte à confusion si on interprète mal le 22 Sud, qui indique la route 22 Sud et non pas Drummondville Sud par la route 22.

M. Paul Normandeau, invité d'honneur du club Richelieu

DRUMMONDVILLE (J.S.O.) — M. Paul Normandeau, président de la compagnie Sauna de St-Bruno de Montarville, a été l'invité d'honneur du Club Richelieu lors d'un souper organisé par ses membres au Manoir Drummond, jeudi soir, à Drummondville. M. Normandeau, un homme bien connu du Club Richelieu de Drummondville puisqu'il en a été membre pendant de nombreuses années avant de nous quitter, a peint l'histoire de la firme Sauna, usine d'assemblage affiliée aux entreprises Renault et Peugeot de France. L'usine d'assemblage Sauna a connu des moments difficiles au tout début de sa fondation. Elle occupe maintenant 300 employés et 250 furent recrutés parmi une main-d'œuvre non qualifiée. Elle produit maintenant plus de 50 voitures par jour et aspire à obtenir bientôt ses 90 voitures par jour avec une seule équipe d'employés.

Un hold-up au volant d'un camion à Wickham

DRUMMONDVILLE (J.S.O.) — Un hold-up pour le moins inhabituel s'est produit à Wickham, jeudi après-midi vers 1h. 30. La victime est M. Gerard Beaulé, 24 ans de Richmond, camionneur à l'emploi de la compagnie Deneault Liée., de Sherbrooke. Deux apaches conduisant une Pontiac 1966 noire, ont forcé le camion de M. Beaulé à s'immobiliser et sous la menace d'un revolver ont délesté celui-ci d'une somme de \$2,000.00. Les malfaiteurs ont pris la fuite en ayant soin d'apporter les clefs du camion de M. Beaulé; ce dernier, frappé à la tête, fortement ébranlé, s'est évanoui pendant une bonne heure et n'a pu fournir de renseignements précis quant à la direction qu'ont pris les fuyards et à leurs descriptions.

Objectif du club Kiwanis

DRUMMONDVILLE (J.S.) — Un objectif de \$8,500.00 est fixé par le Club Kiwanis pour sa campagne de souscription menant sous le nom de Semaine de la Pomme, qui cette année se situera du 6 au 13 octobre. Le président de la campagne Pierre-Paul Pinn et les responsables sont les Kiwaniens Aurélien Sylvestre, Clément Riendeau, André Jean, secrétaire, Claude Lemyre, trésorier et Roméo Clément, publiciste. Avis aux intéressés!

Cours de ballet à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Jeunes et adultes des deux sexes pourront profiter des cours donnés en 1969-70 à l'école de ballet de Princeville. Le recrutement des intéressés se fait par Mme Pierre Harvey, directrice de l'organisation. Les séances de travail auront lieu le samedi après-midi de chaque semaine dans un local de l'école Ste-Marie. Sont acceptés pour ces cours, les jeunes de 4 ans et plus, garçons et filles, ainsi que les adultes, hommes et femmes. Le professeur Une spécialiste est en charge des cours à l'école de Ballets de Princeville pour la saison 1969-70. Il s'agit de Mlle Pauline Paquet qui a douze années d'expérience dans ce domaine. Mlle Paquet est membre de l'Académie de Ballets de Sherbrooke. Le directeur de l'Académie de Ballets de Sherbrooke est M. Pierre Lapointe qui donne une attention toute spéciale à la formation de son personnel. Mme Pierre Harvey est à la disposition des intéressés pour les détails concernant les cours et reçoit immédiatement les inscriptions.

Il faut toujours des permis pour chasser

PLESSISVILLE (G.A.B.) — M. Médéric Côté, garde-chasse pour la région de Plessisville, souligne que des permis sont nécessaires pour chasser. Ces permis peuvent être obtenus de M. Côté lui-même ou chez les différents dépositaires autorisés à émettre ces permis.

M. Médéric Côté précise que les permis ainsi obtenus ne sont pas transférables. Le coût de ces permis varie selon la catégorie de gibier pour laquelle il est émis.

Le club Cobra organiserait une série de rallyes-écoles

VICTORIAVILLE (R.L.) — Vu le grand succès remporté samedi dernier, par le rallye école

qui était en quelque sorte la base du rallye automobile, le club Cobra de Victoriaville se propose de tirer le gibier et de tenter de le localiser avec les phares allumés des véhicules, ajoute M. Côté. Les armes chargées ne sont pas autorisées dans les voitures en marche; même le magasin d'une arme à feu ne doit, pas dans ce cas, contenir une seule cartouche. Ceux qui ne se conforment pas à ces règlements s'exposent à des saisies et à des procédures toujours désagréables, conclut M. Médéric Côté, de Plessisville.

se d'organiser une série complète de rallyes écoles qui couvrirait tous les points de ce genre de compétition.

L'an dernier, une série de ce genre, soit 5 rallyes écoles avait connu un grand succès auprès des amateurs. Comme l'on a encore cette année un nombre suffisant d'intéressés, le club Cobra a l'intention de présenter à nouveau la série complète. Ces rallyes seraient présentés le samedi soir ou le dimanche après-midi de chaque semaine ou aux deux semaines suivant les dates libres ou prises pour d'autres activités.

Par ailleurs, un nouveau règlement est en force au club Cobra. Ainsi les membres du balottage auront droit d'assister aux assemblées régulières du club sauf à l'assemblée pendant laquelle ils sont ballottés. Cette décision fut prise unanimement à une dernière réunion. Le but est d'intéresser davantage les nouveaux membres pour les activités du club.

Les intéressés sont priés de prendre note du calendrier Cobra pour les prochaines activités: 14 septembre — Grand prix Trois-Rivières; 21 septembre — Rallye des dames Cobra-GP F1 Mosport; 18 septembre — Slalom Cobra (à confirmer); 4 octobre — Rallye école 2; 5 octobre — Slalom automne CADAC Drummondville; 12 octobre — Rallye Optimiste Cobra; 19 octobre — Rallye école 3; 26 septembre — Rallye école 4; 2 novembre — Rallye école 5; 9 novembre — Rallye école Ucase Cobra; 16 novembre — Rallye graduation Cobra.

Nommé curé à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le R.P. Philippe Trépanier, des Pères Ste-Croix, vient d'être nommé, par Son Eminence l'Archevêque de Québec, curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Plessisville. Ordonné prêtre en 1944, il passa les premières années de son sacerdoce à s'occuper de l'éducation de la jeunesse. Il fut directeur des pèlerinages à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal dirigé par les R.P. Ste-Croix.

Depuis une quinzaine d'années, le R.P. Philippe Trépanier a parcouru le diocèse comme prédicateur de retraites dans les paroisses ou les groupes spécialisés. Les paroisses du diocèse de Québec l'ont vu coopérer il y a deux ans à la Grande Mission. Le R.P. Trépanier remplace, comme curé de Notre-Dame de Fatima de Plessisville, M. l'abbé Antoine Després nommé récemment curé de la paroisse Stadacona de Québec.

M. A. Morissette parle de l'abus de l'alcool

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Alcool, économie et voyages ont été les domaines portés à l'attention des participants à une manifestation au Centre d'accueil Domremy de Princeville. Le conférencier qui a pris la parole était M. J.-Arthur Morissette. Sur la question de l'alcool, M. Morissette a précisé que l'homme d'affaires qui en abuse s'expose à de cuisants revers de fortune. En matière d'économie, la plupart des Québécois vivent au-dessus de leurs moyens, a déclaré le conférencier. Quant aux voyages, ils sont une source de culture pour ceux qui les font de façon intelligente, a déclaré M. Morissette, qui a visité de nombreux pays. C'est le président du Centre d'accueil Domremy de Princeville, M. Jean-Louis Allard, qui a présenté M. J.-Arthur Morissette à l'assistance. Le conférencier a été remercié par M. Marcel Fournier. Au cours de la

même manifestation, on a déterminé les grandes lignes du programme d'une manifestation récréative publique prévue pour le 18 octobre. M. Paul Leneuve a été chargé de diriger l'équipe qui sera en devoir pour cette activité à laquelle le grand public sera invité. La possibilité d'organiser des cours de danse a aussi été étudiée. MM. Jules Allard et Raymond Couture ont été nommés pour poursuivre le travail sur ce projet qui semble intéresser plusieurs membres.

Le député Fortin parle de son travail dans le comté

VICTORIAVILLE (R.L.) — "La période d'inter-session se révèle très fructueuse, et me permet ainsi de rencontrer à chaque jour des dizaines de personnes, un peu partout à travers le comté de Lotbinière. Durant la session un député ne peut pas toujours être présent dans le comté, afin de se rendre compte des problèmes sur place et rencontrer les gens. Le travail parlementaire nous retient à Ottawa et nous impose des limites dans les contacts avec les personnes du comté", déclare le député André Fortin dans une communication.

Le député de Lotbinière ajoute: "Voilà pourquoi depuis le 25 juillet dernier, et ce jusqu'au 22 octobre prochain, je mets l'accent sur le travail à faire dans le comté. Ceci m'a permis à date de faire le tour de 10 paroisses, de rencontrer les gens, discuter de leurs problèmes et de tenter d'y trouver une solution. Je mets particulièrement l'accent sur les paroisses agricoles, les cultivateurs étant ceux qui rencontrent le plus grand nombre de problèmes avec le gouvernement fédéral, dû à la très mauvaise politique laitière de ce gouvernement, politique qui enlève le pain sur la table des cultivateurs. Ces rencontres

me multiplient auprès des producteurs laitiers du comté s'avèrent très fructueuses, et il en sortira certainement quelque chose de positif et d'efficace. A tous les producteurs laitiers que je rencontre, je demande instamment ou bien de signer une pétition ou bien de m'écrire afin de protester contre la poli-

tique du lait du gouvernement fédéral. On sait que cette politique néfaste ne permet pas de donner de nouveaux quotas de lait, ni de les transférer, ni de les ajuster. Pendant que les dépenses d'exploitation augmentent, les revenus eux restent stables, et ne sont même pas ajustés au coût de la vie. "Je fais donc appel à tous les cultivateurs qui sont concernés par le problème de se donner la peine de m'écrire pour protester.

L'hôpital Sacré-Coeur aura-t-il toujours les services ?

PLESSISVILLE (G.A.B.) — La question de l'hôpital Sacré-Coeur prend de nouveau la vedette à Plessisville. Les R.S. de la Charité de Québec sont propriétaires de l'institution qu'ils administrent depuis une cinquantaine d'années. Les autorités du Québec ont conclu une entente avec les religieuses pour les services hospitaliers. Ce contrat expire le 31 décembre. Il est possible que le contrat ne soit pas renouvelé. Qu'advient-il de l'hôpital qui compte 72 lits et où travaillent 110 personnes? C'est la question que l'on se pose actuellement à Plessisville?

Le cas de l'hôpital Sacré-Coeur de Plessisville est actuellement étudié par le Comité de Planification des Services hospitaliers des Cantons de l'Est, en même temps que celui d'autres institutions du même genre. L'acquisition de l'hôpital Sacré-Coeur par le Gouvernement du Québec mais rien n'est encore conclu à ce sujet. Des rapports préparés à la suite d'inspection et de vérification des constructions laisseraient entrevoir la possibilité de modifications importantes dans les services qui sont actuellement donnés à l'hôpital Sacré-Coeur. Les religieuses semblent disposées à maintenir les services actuels jusqu'à ce qu'une décision définitive soit prise par le ministère de la Santé et ceci, même après l'expiration du contrat.

La Chambre de Commerce a appuyé cette idée, a fait les démarches nécessaires et des inspecteurs ont visité les lieux. Des rapports de ces analyses ont été présentés aux autorités concernées.

La nouvelle tournure que prend la situation a alerté la Chambre de Commerce, M. Claude Véraquin, président, a attiré l'attention du conseil municipal, du député sur cet état de chose, à savoir que l'hôpital Sacré-Coeur pourrait être affecté à d'autres services que ceux qui y sont actuellement à la disposition de la population. Son Hon. le maire Marcel Collin s'est chargé de s'adresser à quelques personnalités pour donner suite à la requête de la Chambre de Commerce. M. Collin et ses collègues vont à obtenir des renseignements qui pourraient guider efficacement le conseil municipal dans les démarches à entreprendre pour solutionner le problème et assurer à la population les services hospitaliers à Plessisville.

A l'ouverture de la session, le 22 octobre, je compléterai, compilerai, ces pétitions et ces lettres de protestation afin d'organiser une lutte en pleine Chambre des communes, ce qui ne s'est encore jamais fait. Les cultivateurs ont déjà marché sur Ottawa à ce sujet, mais n'ont jamais pu faire discuter leurs problèmes dans le parlement. J'ai l'intention ferme de le faire pour eux, et je connais plusieurs députés qui sont aussi disponibles. Il ne reste donc qu'aux producteurs laitiers eux-mêmes de se donner chacun la peine de m'écrire afin de protester contre la politique du gouvernement d'Ottawa".

Le gouvernement fédéral n'a jamais oublié les producteurs de l'ouest. Mais, il n'a jamais pensé aux producteurs de l'est. A nous de lui montrer que nous sommes là et que l'attente à des limites. Si on pouvait aider les producteurs laitiers du comté de Lotbinière et des autres comtés, on aura contribué à donner plus de justice sociale à une classe laborieuse, dévouée, mais qui a toujours été négligée, les cultivateurs", conclut le député Fortin.

COURS AUX ADULTES

offerts par le Ministère de l'Éducation et la Régionale des Bois-Francis

COURS À PLEIN TEMPS:

Inscription

Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada VICTORIAVILLE — PLESSISVILLE

COURS À TEMPS PARTIEL:

Inscription: 15-16-17 septembre

École Secondaire Morissette, Victoriaville
École des Métiers, Victoriaville
Collège, rue St-Jean, Plessisville
École des Métiers, Plessisville
École Ste-Marie, Warwick
École Ste-Marie, Princeville

INFORMATIONS: Service de l'Éducation Permanente, Régionale des Bois-Francis Victoriaville — 758-8211.

— professionnels
— scolaires
— agricoles

— professionnels
— scolaires
— culturels